COMPTE RENDU D'ACTIVITÉ 2024

Délégation de service public
ville de Saint-Maur-des-Fossés

Le stationnement qui fait bouger la ville

INDIGO

Table des matières

1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE 7
1.1 Qui sommes-nous ? 8
1.2 INDIGO : Partenaire des villes et territoires pour une mobilité urbaine durable et harmonieuse 10
1.3 Concevoir, financer, construire et exploiter des parcs de stationnement 11
1.4 Soutenir le stationnement en voirie, pilier des politiques de la ville 12
1.5 Assurer la gestion des nouvelles restrictions urbaines (ZFE et ZTL) 12
1.6 Accompagner le développement des mobilités décarbonées 13
1.7 Développer de nouveaux services de proximité 13
1.8 Un engagement RSE fort pour une mobilité durable et responsable 14
1.9 La Fondation INDIGO : un engagement concret pour des villes plus solidaires et durables 17
1.10 INDIGO reconnu pour sa gestion exemplaire des risques ESG par Sustainalytics 18
2. LE CONTRAT 19
2.1 Le contrat 20
2.2 Vos interlocuteurs 20
2.3 Une organisation rigoureuse pour une expérience client optimale dans ses parkings 21
La formation de nos collaborateurs 23
2.4 La Relation client 24
Une sécurité renforcée et une assistance optimale 24/7 dans ses parkings 24
L'excellence de l'expérience client, une priorité absolue 27
2.5 La qualité de service chez Indigo : Une priorité absolue 28
2.6 Les Services 33
Les Mobilités Douces 33
Offre de bornes de recharge électrique 33
Cyclopark 34
Service de Proximité 35
Radio Indigo : Votre compagnon d'information et de divertissement dans les parkings INDIGO 35
Zone deux roues motorisées 35
Plan de quartier multimodal 36
Station de gonflage de pneus 36
3. DESCRIPTIF DE L'EXPLOITATION 37
3.1 Parc HÔTEL DE VILLE 38
Descriptif 38

Tarification 39
Bornes de Rechargement électrique 39
Vandalismes 39
3.2 Parc LA LOUVIERE 40
Descriptif 40
Tarification 40
Bornes de Rechargement électrique 41
Vandalismes 41
3.3 Parc ADAMVILLE 42
Descriptif 42
Tarification 42
Bornes de Rechargement électrique 43
Vandalismes 43
Faits Marquants 43
3.4 Parc LA VARENNE 44
Descriptif 44
Tarification 44
Bornes de Rechargement électrique 45
Vandalismes 45
3.5 Parc STALINGRAD 46
Descriptif 46
Tarification 46
Vandalismes 46
Faits Marquants 46
3.6 Parc JARDIN DES FACULTES 47
Descriptif 47
Tarification 47
Bornes de Rechargement électrique 48
Vandalismes 48
Faits Marquants 48
3.7 L'animation commerciale 49
INDIGO Supporter Officiel des Jeux Olympique et Paralympique de Paris 2024 49
Une communication renforcée pour une expérience client optimale. 50
3.8 Voirie 52
Tarification Zone Rouge 52
Tarification Zone Louvière 52

3.9 Vandalismes 52
3.10 Faits Marquants 53
4. MAINTENANCE & TRAVAUX 54
4.1 Maintenance des équipements 55
Équipement du Parc HÔTEL DE VILLE 55
Équipement du parc LA LOUVIERE 56
Équipement du Parc ADAMVILLE 57
Équipement du parc LA VARENNE 58
Équipement du Parc STALINGRAD 60
Équipement du parc JARDIN DES FACULTES 60
Équipement Voirie 62
4.2 Les Travaux 63
Travaux du parc Hôtel de ville 63
Travaux du parc La Varenne 63
Travaux du parc Jardin des Facultés 63
5. ANALYSES 64
5.1 Parc HÔTEL DE VILLE 65
Fréquentation horaire 65
Recette Horaire 66
Nombre d'abonnés et locations 67
Recette abonnée et location 68
Conclusion 69
5.2 Parc LA LOUVIERE 70
Fréquentation horaire 70
Recette Horaire 71
Nombre d'abonnés et locations 72
Recettes abonnés et location 73
Conclusion 74
5.3 Parc ADAMVILLE 75
Fréquentation horaire 75
Recette Horaire 76
Nombre d'abonnés et locations 77
Recette abonnée et location 78
Conclusion 79
5.4 Parc LA VARENNE 80
Fréquentation horaire 80

Recette Horaire 81
Nombre d'abonnés et locations 82
Recette abonné et location 83
Conclusion 84
5.5 Parc STALINGRAD 85
Fréquentation horaire 85
Recette Horaire 86
Conclusion 87
5.6 Parc JARDIN DES FACULTES 88
Fréquentation horaire 88
Recette Horaire 89
Nombre d'abonnés et locations 90
Recette abonné et location 91
Conclusion 92
5.7 Recette Voirie 93
5.8 Analyse de l'activité de contrôle et gestion du stationnement 94
Organisation opérationnelle au 31 décembre 2024 94
Situation générale et faits marquants en 2024 95
Nombre de contrôles, forfaits post-stationnement et taux de forfait post-stationnement 96
2) Recours Administratif Préalable Obligatoire « RAPO » 98
3) STATUTS ET PAIEMENTS des FPS 99
PERSPECTIVES 2025 100
6. PERSPECTIVES 2025 101
7. BILAN FINANCIER 103
7.1 Compte de Résultat du Contrat 104
7.2 Parc HÔTEL DE VILLE 105
7.3 Parc LA LOUVIÈRE 106
7.4 Parc ADAMVILLE 107
7.5 Parc LA VARENNE 108
7.6 Parc STALINGRAD 109
7.7 Parc JARDIN DES FACULTES 110
7.8 Compte de résultat Voirie 111
8. Annexes 112
8.1 Note financière 113
8.2 Attestations d'Assurance 121
8.3 Annexes Parc HÔTEL DE VILLE 123

8.4 Annexes Parc La Louvière 130
8.5 Annexes Parc ADAMVILLE 137
8.6 Annexes PARC LA VARENNE 144
8.7 Annexes Parc STALINGRAD 151
8.8 Annexes Parc JARDIN DES FACULTÉS 156

Avant-Propos

Le présent rapport annuel du concessionnaire est établi conformément aux dispositions du code de la commande publique (Article L3131-5, et R 3131-2 à R3131-5). Il constitue, avec ses annexes, le rapport financier et l'analyse de la qualité du service. Il reprend les dispositions contractuelles relatives aux aspects techniques et financiers. Il intègre désormais en annexe une note d'information sur les moyens mis en œuvre par le Groupe Indigo permettant de veiller au respect des principes d'égalité des usagers devant le service public, de neutralité et de laïcité du service public (loi n°2021-1109 du 24/08/2021, loi confortant le respect des principes de la République).
Les tableaux détaillant les fréquentations et recettes afférentes sont à considérer comme des éléments statistiques et n'ont pas de valeur comptable. Ils sont établis à partir des éléments recueillis journellement. Ils peuvent ne pas être corrigés de certaines écritures comptables qui peuvent intervenir après l'émission d'une facture (impayés, avoirs, etc.). Les commentaires figurant dans ce rapport d'activité sont établis d'après les éléments statistiques. Les éléments comptables sont fournis en annexes.

Préambule

Le stationnement se réinvente face aux défis urbains et environnementaux, évoluant vers des solutions durables et connectées. INDIGO, leader mondial, joue un rôle clé dans cette transformation. L'entreprise intègre la mobilité électrique avec des bornes de recharge, favorise l'intermodalité en transformant les parkings en hubs de mobilité, et mise sur les services connectés pour une expérience utilisateur optimisée. L'urbanisme durable est au cœur de sa stratégie, avec des parkings s'intégrant harmonieusement dans l'environnement urbain. INDIGO innove constamment, s'engage pour l'environnement et collabore avec divers acteurs pour une mobilité durable. Son expertise et son engagement font d'INDIGO un architecte de la mobilité urbaine de demain, façonnant des parkings intelligents et respectueux de l'environnement.

1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

1.1 Qui sommes-nous ?

Fort de 60 ans d'expérience, INDIGO, acteur mondial du stationnement, simplifie la mobilité urbaine. Ses 10 000 collaborateurs s'engagent à offrir des solutions innovantes et durables, adaptées aux besoins des villes et de leurs usagers. INDIGO, ancré dans son histoire, investit dans les technologies de pointe pour créer des espaces de stationnement intelligents et respectueux de l'environnement, améliorant ainsi la qualité de vie en ville.

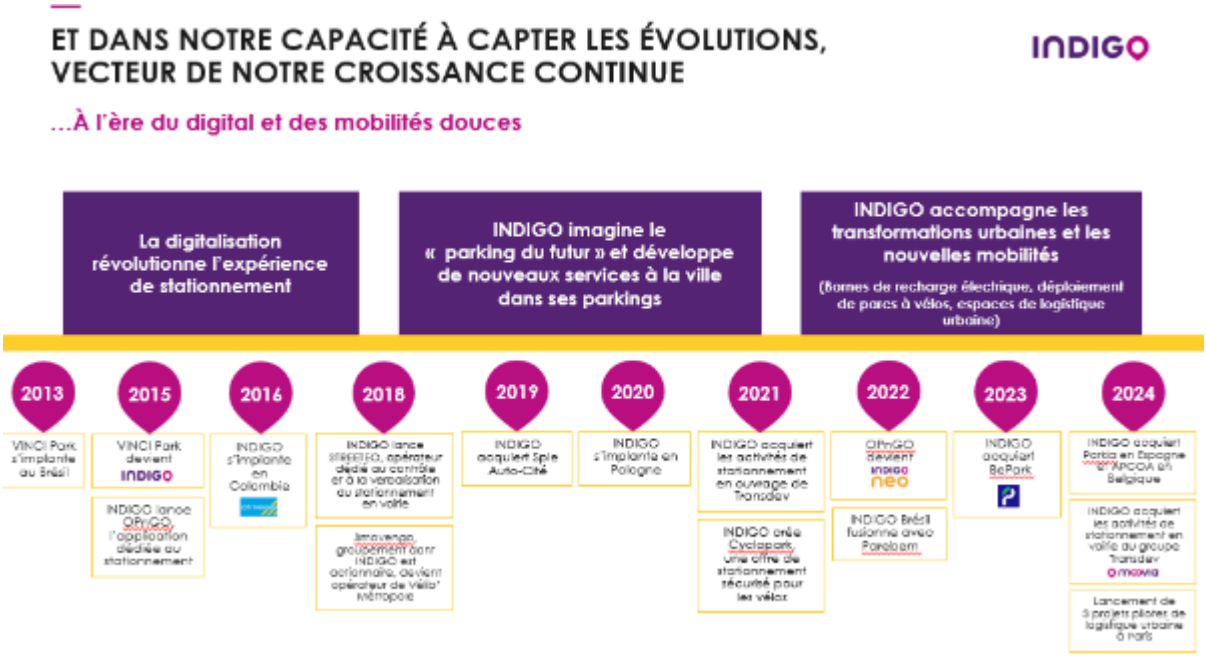

INDIGO, leader mondial français du stationnement et de la mobilité individuelle, déploie son expertise dans plus de 500 villes et 10 pays. Le groupe conçoit et gère des solutions de stationnement innovantes, adaptées aux défis de la mobilité urbaine.

INDIGO s'engage à accompagner les collectivités dans leurs projets de transformation, en proposant des services variés : gestion de parkings, contrôle du stationnement en voirie, intégration des mobilités décarbonées, et développement de services de proximité tels que la logistique urbaine.

Avec l'application INDIGO Neo, INDIGO offre une expérience utilisateur fluide et simplifiée, facilitant les déplacements en ville. Le groupe se positionne ainsi comme un acteur clé de la mobilité durable, contribuant à façonner les villes de demain.

NOUS SOMMES LE LEADER MONDIAL DU STATIONNEMENT ET DE LA MOBILITE INDIVIDUELLE

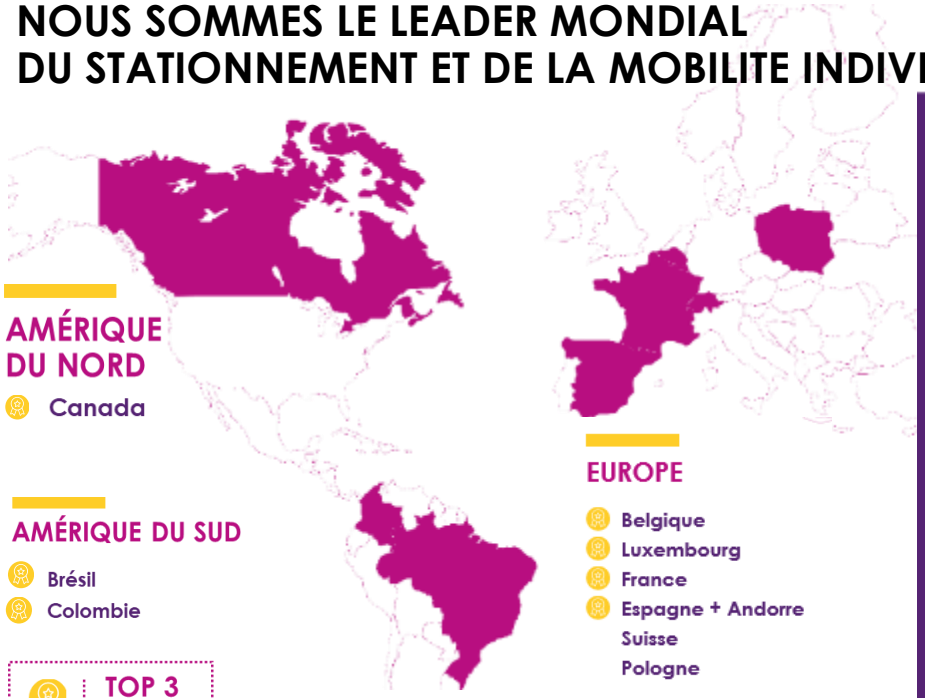

AMÉRIQUE DU NORD
- Canada

AMÉRIQUE DU SUD
- Brésil
- Colombie

TOP 3 marchés

EUROPE
- Belgique
- Luxembourg
- France
- Espagne + Andorre
- Suisse
- Pologne

10 pays	839,4 M€ chiffres d'affaires
9 800 collaborateurs	+500 villes
+2 700 parkings	+1,4 M places de stationnement
+3 000 KM de voirie opérée	

FRANCE

STATIONNEMENT EN OUVRAGE	STATIONNEMENT EN VOIRIE	BORNES DE RECHARGE – 4 500 points de charge	STATIONNEMENT MOTO	STATIONNEMENT VÉLO – 4 400 places	STOCKAGE	LOGISTIQUE URBAINE

195 villes	1 700 km de voirie opérée	460 000 places de stationnement	680 parkings

1.2 INDIGO : Partenaire des villes et territoires pour une mobilité urbaine durable et harmonieuse

En tant qu'acteur majeur de la mobilité, INDIGO s'engage à accompagner les collectivités dans la conception et la mise en œuvre de politiques de stationnement et de mobilité innovantes et adaptées à leurs spécificités. Notre objectif : contribuer au rayonnement des centres-villes et à l'amélioration du cadre de vie des citoyens.

Des solutions de mobilité intelligentes et responsables

Pour répondre aux défis complexes de la mobilité urbaine, INDIGO imagine et déploie des solutions de stationnement et de mobilité toujours plus intelligentes, durables et centrées sur l'utilisateur. Nous développons également des services innovants, contribuant à dynamiser les villes et à renforcer leur attractivité.

Une expertise reconnue dans le stationnement en ouvrage

- INDIGO maîtrise l'ensemble des phases des projets de stationnement en ouvrage, de la conception à la gestion opérationnelle, en passant par le suivi de rénovation et la gestion des travaux.

- Nos réalisations intègrent des exigences environnementales élevées : perméabilisation des sols, ombrières végétales, production d'énergie photovoltaïque, favorisant ainsi la transition énergétique et la réduction de l'empreinte carbone.

- Nous accordons une place prépondérante aux mobilités douces, en équipant nos parkings de bornes de recharge électrique lente et rapide, et en aménageant des espaces sécurisés pour les vélos.

- Dans une démarche de décarbonation des centres-villes, nous transformons les zones sous-utilisées de nos parkings en espaces de logistique urbaine de proximité, facilitant ainsi la livraison du dernier kilomètre.

Des solutions innovantes pour le stationnement sur voirie

- INDIGO propose une gamme complète de services pour le stationnement sur voirie : équipement, collecte, maintenance, contrôle et recouvrement.

- Nous digitalisons les paiements grâce à notre plateforme Indigo Neo, offrant aux utilisateurs un parcours fluide et simplifié (accès mains-libres, réservation, abonnements en ligne).

Un partenariat de confiance avec les collectivités

- En tant que véritables partenaires des villes, nous sommes à l'écoute de nos clients et des autorités délégantes, et nous nous engageons à proposer des solutions sur mesure, adaptées à leurs besoins spécifiques.

- Notre force réside dans notre proximité avec les territoires, combinée à un standard d'excellence international, garantissant ainsi la qualité et la performance de nos services.

INDIGO se positionne comme un acteur incontournable de la mobilité urbaine, contribuant à construire des villes plus durables, plus intelligentes et plus agréables à vivre.

1.3 Concevoir, financer, construire et exploiter des parcs de stationnement

INDIGO, en tant que pionnier du modèle concessif, se distingue comme un partenaire stratégique pour les collectivités territoriales et les acteurs privés dans le domaine du stationnement. Fort de son expertise, le groupe investit dans le développement d'infrastructures modernes et performantes, apportant son savoir-faire dans **la conception, la construction, la rénovation et le financement de parkings.**

L'approche d'INDIGO est globale et personnalisée, allant de l'analyse approfondie des besoins spécifiques de chaque client au déploiement de solutions innovantes et adaptées. Le groupe maîtrise l'ensemble de la chaîne de valeur, garantissant une offre de stationnement en constante évolution.

INDIGO propose une gamme variée de modèles contractuels, tels que l'acquisition, le bail, la concession ou le contrat de prestation, afin de répondre aux besoins et aux contraintes de ses clients. La gestion opérationnelle des parkings est assurée avec rigueur, mettant l'accent sur la qualité de l'expérience utilisateur, avec des services d'accueil, de maintenance, de propreté et de sécurité.

La clientèle d'INDIGO est diversifiée, incluant des municipalités, des gares et aéroports, des hôpitaux, des centres commerciaux, des universités, des quartiers d'affaires et des espaces de loisirs. Cette diversité témoigne de **la capacité du groupe à s'adapter aux spécificités** de chaque secteur.

Enfin, **INDIGO intègre les enjeux de la mobilité durable** dans ses projets, en favorisant les solutions respectueuses de l'environnement, telles que les bornes de recharge pour véhicules électriques, les espaces dédiés aux mobilités douces et les services de logistique urbaine de proximité. Le groupe se positionne ainsi comme un **acteur engagé dans la construction de villes plus durables et agréables à vivre.**

NOTRE EXPERTISE TECHNIQUE

- Conception d'ouvrages & organisation de chantiers de construction
- Expertise en milieu contraint et complexe (centre-ville, présence de réseaux multiples)
- Bureau d'études & réseau de constructeurs, paysagistes et architectes partenaires

LA RELATION CLIENT, CIMENT DE NOTRE ORGANISATION

- **Intervention 7/7, 24/24** grâce à un système de télé opération optimisé
- **Agents mobiles dans nos parkings**
- **Pôle dédié à la relation client** pour tous les échanges via les canaux digitaux

UN SAVOIR-FAIRE SUR TOUS LES SEGMENTS DE MARCHÉ

- Collectivités
- Centres commerciaux
- Hôpitaux
- Gares & aéroports
- Loisirs et événementiel
- Bureaux
- Hôtellerie
- Universités

1.4 Soutenir le stationnement en voirie, pilier des politiques de la ville

INDIGO maîtrise l'ensemble de la chaîne de valeur du stationnement en voirie, offrant une gamme complète de services pour répondre aux besoins des collectivités. De la collecte et la maintenance des horodateurs à la gestion des demandes clients, en passant par le paiement mobile et dématérialisé, et le contrôle, INDIGO assure une gestion efficace et transparente du stationnement sur voirie.

Un accompagnement personnalisé pour les collectivités

INDIGO accompagne les collectivités dans la définition et la mise en œuvre de leur politique tarifaire et de gestion des droits, en proposant des solutions sur mesure, adaptées à leurs spécificités.

Une solution complète pour le contrôle du stationnement payant

INDIGO propose une solution complète pour le contrôle du stationnement payant en voirie, incluant :

- Des équipes d'agents assermentés, formés et expérimentés.
- Des véhicules équipés de la technologie LAPI (lecture automatisée de plaque d'immatriculation), permettant un contrôle efficace et automatisé.
- Des logiciels de gestion performants, assurant le traitement de l'ensemble de la chaîne de contrôle, de la détection des infractions à la gestion des redevances.

Des outils de pilotage et de supervision pour une gestion digitalisée

Dans près de 20 villes françaises, INDIGO déploie des outils de pilotage et de supervision, offrant aux collectivités une vision en temps réel de l'activité du stationnement sur voirie. La gestion digitalisée et transparente des redevances facilite le suivi et le contrôle des revenus générés par le stationnement.

Un partenaire de confiance pour une mobilité urbaine optimisée

Grâce à son expertise et à son engagement, INDIGO se positionne comme un partenaire de confiance pour les collectivités, contribuant à l'optimisation de la gestion du stationnement en voirie et à l'amélioration de la mobilité urbaine.

1.5 Assurer la gestion des nouvelles restrictions urbaines (ZFE et ZTL)

Pour améliorer la qualité de l'air, une directive européenne rend obligatoire la mise en place de ZFE (zones à faibles émissions) dans les principales agglomérations, dont certaines déploient aussi des ZTL (zones de trafic limité). En extension des services proposés en voirie, INDIGO souhaite aussi accompagner les collectivités dans la **gestion de ces zones de restriction**, avec une approche globale : l'élaboration et le déploiement de **parkings relais** d'une part, et la **mise en place de services de gestion et de contrôle des droits d'accès** d'autre part. INDIGO a par exemple mis en place un système de modulation tarifaire pour Madrid, qui compte l'une des plus grandes ZFE d'Europe.

1.6 Accompagner le développement des mobilités décarbonées

INDIGO se positionne comme un acteur majeur de la transition vers une mobilité urbaine durable. Avec pour objectif 11 000 points de charge d'ici 2025 (dont 8 000 en France), le groupe déploie **le plus grand réseau réseau de recharge en milieu urbain**, proposant des solutions adaptées aux besoins des électromobilistes, qu'ils soient particuliers ou professionnels.
Au-delà de la recharge électrique, INDIGO s'engage activement dans le développement des mobilités décarbonées. L'offre Cyclopark, par exemple, propose des espaces de stationnement sécurisés et des services dédiés aux vélos, encourageant ainsi l'utilisation de modes de transport doux.
INDIGO accompagne les collectivités dans leurs projets de mobilité durable, en intégrant des solutions innovantes et respectueuses de l'environnement : bornes de recharge, espaces dédiés aux mobilités douces, et services de logistique urbaine de proximité. Le groupe se positionne ainsi comme un partenaire de confiance pour construire des villes plus durables et agréables à vivre.

1.7 Développer de nouveaux services de proximité

INDIGO : Réinventer les espaces urbains pour une logistique du dernier kilomètre optimisée

Face aux défis croissants de la logistique urbaine, INDIGO transforme ses infrastructures pour répondre aux besoins évolutifs des entreprises et des particuliers. En reconvertissant des espaces de stationnement en hubs logistiques, nous offrons une solution innovante pour la livraison et le retrait de colis, le stockage et d'autres services logistiques.

Des espaces logistiques stratégiques au cœur des villes

Conscients de la nécessité de fluidifier et de décarboner l'acheminement des marchandises en centres-villes, INDIGO déploie des espaces logistiques dédiés au sein de ses parkings. Cette approche permet de rapprocher les flux logistiques des consommateurs, réduisant ainsi les distances de livraison et les émissions de CO2.

Un potentiel logistique considérable au service des acteurs urbains

Avec près de 100 000 m² de potentiel logistique identifiés en France au sein de nos ouvrages, INDIGO offre aux transporteurs, aux logisticiens et aux e-commerçants des surfaces disponibles et modulables, idéalement situées en hypercentre urbain. Ces espaces permettent de mettre en place des solutions de livraison du dernier kilomètre efficaces et durables, telles que :

- Des points de retrait de colis sécurisés et accessibles 24/7.
- Des espaces de stockage temporaire pour les livraisons groupées.
- Des plateformes de micro-distribution pour les vélos-cargo et les véhicules électriques.
- Des zones de consolidation pour optimiser les tournées de livraison.

Un acteur engagé dans la décarbonation de la logistique urbaine

INDIGO s'engage à accompagner la transition vers une logistique urbaine plus respectueuse de l'environnement. En intégrant des solutions de mobilité douce et en favorisant l'utilisation de véhicules électriques, nous contribuons à réduire l'empreinte carbone de la livraison en ville.

INDIGO : Un partenaire de confiance pour une logistique urbaine innovante et durable

En transformant ses parkings en hubs logistiques, INDIGO se positionne comme un acteur clé de la logistique urbaine, offrant des solutions innovantes et durables pour répondre aux besoins des villes et des entreprises.

1.8 Un engagement RSE fort pour une mobilité durable et responsable.

Conscient de sa responsabilité sociétale, INDIGO a renforcé son engagement en matière de développement durable en adhérant au Pacte mondial des Nations Unies en 2022. Cette

adhésion témoigne de notre volonté de contribuer activement aux objectifs de développement durable (ODD) et de promouvoir des pratiques responsables à tous les niveaux de notre activité.

Une stratégie ESG ambitieuse et des objectifs chiffrés
Dans le cadre de notre stratégie ESG volontariste (environnement, social et gouvernance), nous nous sommes fixés des objectifs ambitieux pour réduire notre impact environnemental et favoriser une mobilité plus durable. Ces objectifs sont notamment reflétés dans nos engagements de refinancement lié au développement durable :

- **Réduction des émissions de CO2 :** Nous nous engageons à réduire nos émissions de CO2 liées aux scopes 1 et 2 de 5% par an, avec pour objectif une baisse de 40% d'ici 2029 par rapport aux émissions de 2019.

- **Développement de la recharge électrique :** Nous nous engageons à multiplier par quatre notre capacité de recharge pour véhicules électriques entre 2021 et 2029, afin de soutenir l'essor de la mobilité électrique.

UN ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL
que nous déclinons au cœur de nos exploitations

INDIGO

Travail de conception privilégiant des solutions pour **réduire l'empreinte environnementale** des futurs ouvrages

Réduction de la consommation électrique Installation de LED et de détecteurs de mouvements, achat d'électricité verte

Tri des déchets et recyclage Recyclage des DEEE, tubes fluorescents, batteries d'horodateur, tri sélectif

8 500 points de charges électriques (objectif : 11 000 à horizon 2025, dont 8 000 en France)

90 Cyclopark, dans +40 villes, favorisant les mobilités douces.

Un employeur engagé et responsable

Avec près de 10 000 collaborateurs répartis dans 500 villes, INDIGO est un employeur local qui valorise la diversité et l'inclusion. Nous proposons des emplois diversifiés, contribuant ainsi au dynamisme des territoires où nous sommes présents.

La sécurité au travail est une priorité absolue pour INDIGO. Nous avons mis en place une politique Santé, Sécurité & Environnement rigoureuse, visant à garantir un environnement de travail sûr et sain pour tous nos collaborateurs.

Nous investissons dans le développement des compétences de nos collaborateurs, en proposant des programmes de formation continue et des opportunités d'évolution professionnelle. Nous nous engageons également en faveur de l'égalité des chances et de la diversité, afin de créer un environnement de travail inclusif et équitable.

- Taux d'accès à la formation : 74,4%.
- Taux de femmes managers : 30,6%.

UN ENGAGEMENT SOCIAL EN TANT QU'EMPLOYEUR LOCAL ET RESPONSABLE

INDIGO

POLITIQUE SANTÉ-SÉCURITÉ

Prévention & formations santé-sécurité.

Soit 26 % du total des heures de formation en 2023

POLITIQUE DE FORMATION

Campus INDIGO & écoles de formation dans nos différentes filiales.

74,4 % taux d'accès à la formation

DÉVELOPPEMENT & PROGRAMMES RH INTERNES

Parcours de qualification professionnelle (CQP), programme jeunes talents, promotion interne.

7 % de collaborateurs promus en 2023

ÉGALITÉ DES CHANCES ET DIVERSITÉ

Politique zéro discrimination.

90/100 Index de l'égalité professionnelle (France, 2023)

1.9 La Fondation INDIGO : un engagement concret pour des villes plus solidaires et durables

Au cœur de l'engagement sociétal du groupe INDIGO se trouve la Fondation INDIGO, une entité dédiée à la promotion d'une ville plus solidaire, agréable et durable. La fondation s'inscrit dans la continuité de l'engagement historique du groupe au service des villes, en soutenant des initiatives qui renforcent le lien social, favorisent l'inclusion et améliorent le cadre de vie des citadins.

Une mission axée sur le vivre-ensemble et la qualité de vie

La Fondation INDIGO a pour mission de soutenir des projets d'intérêt général portés par des structures à but non lucratif, principalement des associations. Elle se concentre sur des initiatives qui contribuent à améliorer le vivre-ensemble et la qualité de vie en milieu urbain, en accord avec la raison d'être du groupe : « Créateur d'espace pour une ville apaisée en mouvement ».

Des actions concrètes et un soutien aux initiatives locales

Dotée d'un budget annuel dédié, la fondation apporte un soutien financier et logistique à des projets qui répondent à ses objectifs. Elle encourage également l'engagement des collaborateurs du groupe INDIGO, en soutenant des projets qu'ils portent et en favorisant le bénévolat.

Un acteur engagé pour une ville durable

La Fondation INDIGO incarne la volonté du groupe de contribuer positivement aux territoires où il est présent. Elle s'engage à soutenir des initiatives qui favorisent la transition vers une ville plus durable, en encourageant les projets qui intègrent des enjeux environnementaux et sociaux.
En résumé, la Fondation INDIGO est un acteur essentiel de la politique RSE du groupe, en soutenant des projets concrets qui contribuent à construire des villes plus humaines, solidaires et durables

1.10 INDIGO reconnu pour sa gestion exemplaire des risques ESG par Sustainalytics

L'agence de notation extra-financière Sustainalytics, un leader mondial dans l'analyse des risques Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG), a récemment attribué à INDIGO une évaluation témoignant de la solidité de sa gestion des enjeux de durabilité. En février 2024, Sustainalytics a estimé que le Groupe présentait un « faible risque » de subir des impacts financiers significatifs liés aux facteurs ESG, soulignant ainsi la pertinence de sa stratégie et de ses actions en matière de développement durable.
Cette évaluation, qui repose sur une analyse rigoureuse des risques ESG spécifiques au secteur d'activité d'INDIGO, met en lumière la capacité du Groupe à anticiper et à gérer ces risques de manière efficace. La notation de 12,6 attribuée à INDIGO reflète la performance du Groupe dans la mise en œuvre de pratiques responsables et durables, plaçant ainsi INDIGO parmi les entreprises les plus performantes de son secteur en matière de gestion des risques ESG.

Un gage de confiance pour les parties prenantes

Cette reconnaissance par Sustainalytics constitue un gage de confiance pour les investisseurs, les clients et les autres parties prenantes d'INDIGO, qui sont de plus en plus attentifs aux enjeux de durabilité. Elle témoigne de l'engagement du Groupe à intégrer les critères ESG au cœur de sa stratégie et de ses opérations, et à contribuer activement à la transition vers une économie plus durable.

INDIGO : un acteur engagé pour une mobilité responsable

Cette évaluation positive de Sustainalytics confirme la pertinence de la stratégie RSE d'INDIGO, qui se traduit par des actions concrètes en matière de réduction de l'empreinte environnementale, de développement de la mobilité durable et d'engagement social. Le Groupe poursuit ses efforts pour renforcer sa performance ESG et contribuer à la construction d'un avenir plus durable.

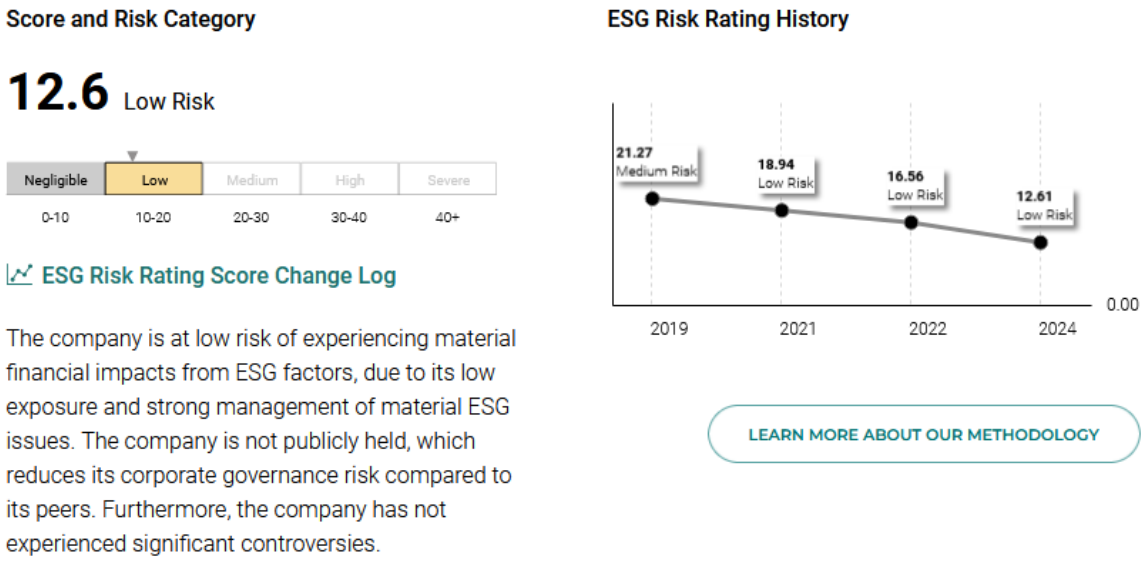

2. LE CONTRAT

2.1 Le contrat

En juillet 2018 la Ville de Saint-Maur-Fossés a conclu un contrat de délégation de service public pour l'exploitation des parcs de stationnement Hôtel de Ville, La Louvière, Adamville, La Varenne, Stalingrad. Le 1er mai 2022, INDIGO s'est vu confier le parking du Jardin des Facultés. Parc de stationnement public d'une capacité de 100 places destinés à satisfaire les besoins de la ZAC des Facultés, aménagée par Grand Paris Aménagement.

Société Titulaire du contrat : SAINT-MAUR STATIONNEMENT

Société Exploitante : INDIGO PARK

Signature du contrat : 15/07/2018

Début du contrat : 01/08/2018

Echéance du contrat : 31/12/2033

Date du dernier avenant : 30/12/2021

Historique du contrat

Avenant N°	Date	Objet de l'avenant
1	28/12/2018	Modification tarifaire en voirie et gratuité personnel de santé
2	1/10/2019	Abandon du projet Louvière2 au profit de la création d'une zone Louvière intégrée au périmètre voirie Modification de la tarification du parc Stalingrad Suppression de 52 places en zone rouge
3	30/12/2021	Intégration à la DSP du parking de la ZAC des Facultés
4	18/07/2022	Intégration des obligations application en vertu de la Loi sur le Respect des principes de Laïcité et de Neutralité

2.2 Vos interlocuteurs

2.2.1 Pilotes de la relation commerciale

Julien GRAVINI, Directeur Régional

En tant que responsable de la région, Julien GRAVINI supervise l'ensemble des activités commerciales et opérationnelles.
Il travaille en étroite collaboration avec le Directeur de Secteur pour garantir la mise en œuvre de la politique qualité et commerciale d'INDIGO.
Il entretient des relations régulières avec les clients et apporte son soutien aux équipes de terrain pour le déploiement des offres commerciales.

Antoine Bidet, Directeur de Secteur

Antoine Bidet est votre interlocuteur privilégié pour la gestion de la relation contractuelle et l'exploitation des parcs et voiries.
Il assure le développement du secteur en privilégiant les relations avec les partenaires locaux.

Ses responsabilités incluent :

- Le pilotage de l'activité du secteur Ile-de-France, avec une supervision des résultats financiers et de la réalisation des contrats.
- L'identification des produits et services à développer dans le cadre d'actions commerciales.
- La gestion des moyens humains, matériels et techniques nécessaires à l'exploitation.
- Le rôle d'interlocuteur quotidien auprès des partenaires locaux et des services supports d'INDIGO.
- La participation à la définition et la garantie de l'application de la politique d'exploitation de la Direction Régionale.

2.2.2 Pilotes de la performance opérationnelle

François LIMPENS – Responsable de District

Sous la responsabilité du Directeur de Secteur, François LIMPENS assure la gestion opérationnelle des parcs et voiries.
Il développe les relations avec les partenaires locaux, assurant une représentation et un rôle de conseil ou d'assistance au quotidien.

Jocelyn GOMA-BALLOU – Responsable de sites

Sous la responsabilité du Responsable de District, Jocelyn GOMA-BALLOU est garant du bon fonctionnement des parcs.
Il assure le management des équipes de terrain et le suivi des prestataires et fournisseurs.

Cette organisation permet d'assurer une gestion efficace et une communication fluide, garantissant ainsi la qualité des services proposés par INDIGO.

2.3 Une organisation rigoureuse pour une expérience client optimale dans ses parkings

Afin de garantir un service de qualité et homogène dans l'ensemble de ses parkings, INDIGO a mis en place une organisation structurée, articulée autour de trois exigences fondamentales :

- **L'entretien rigoureux des ouvrages et des équipements :** INDIGO veille à la propreté, à la maintenance et à la sécurité de ses infrastructures, afin d'offrir un environnement agréable et sûr aux utilisateurs.

- **L'accueil chaleureux et personnalisé des clients :** INDIGO s'engage à offrir un service client de qualité, en mettant à disposition des agents compétents et disponibles pour répondre aux besoins des utilisateurs.

- **La gestion efficace et transparente des flux financiers :** INDIGO assure une gestion rigoureuse des transactions financières, garantissant la fiabilité et la sécurité des paiements.

Une structure organisationnelle performante

Pour atteindre ces objectifs, INDIGO s'appuie sur une structure organisationnelle performante, comprenant :

- Des responsables de district, chargés de superviser l'activité des parkings sur leur territoire.
- Des responsables de sites, garants de la qualité du service et de la gestion opérationnelle des parkings.
- Des référents commerciaux et administratifs, assurant le lien avec les clients et les partenaires.
- Des agents et techniciens d'exploitation, mobilisés sur le terrain pour assurer l'entretien et la maintenance des installations.
- Des techniciens de maintenance spécialisés, intervenant sur l'ensemble des parkings du district pour assurer la maintenance préventive et curative des équipements.

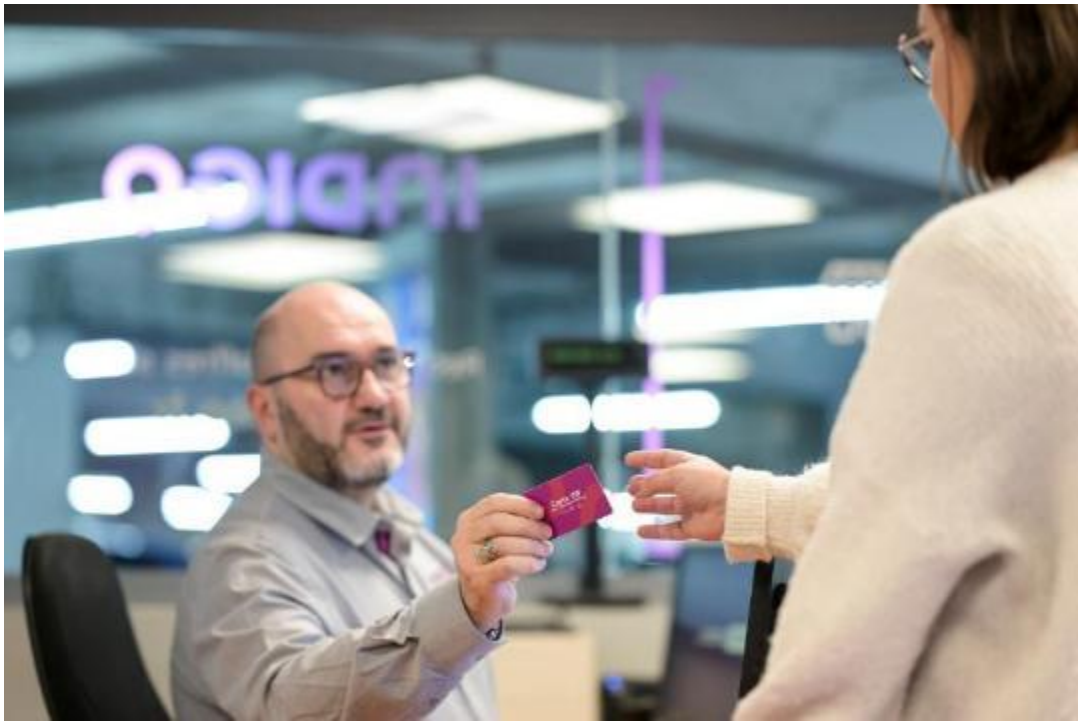

Un engagement fort envers la satisfaction client

Les équipes d'INDIGO ont à cœur de faciliter le parcours client, en leur offrant un service personnalisé et de qualité. À Saint-Maur-des-Fossés, la présence renforcée des équipes sur le terrain, grâce à la Base Locale d'Intervention (BLI), permet d'assurer une réactivité optimale.

Une gestion à distance efficace grâce au CNTO

Pour compléter son dispositif, INDIGO s'appuie sur le Centre National de Télésurveillance Opérationnelle (CNTO), basé à La Défense. Ce centre assure une gestion à distance efficace des parkings, permettant de superviser les installations, de traiter les incidents et d'optimiser les flux.

Grâce à cette organisation rigoureuse et à son engagement envers la satisfaction client, INDIGO garantit une expérience de stationnement optimale dans l'ensemble de ses parkings.

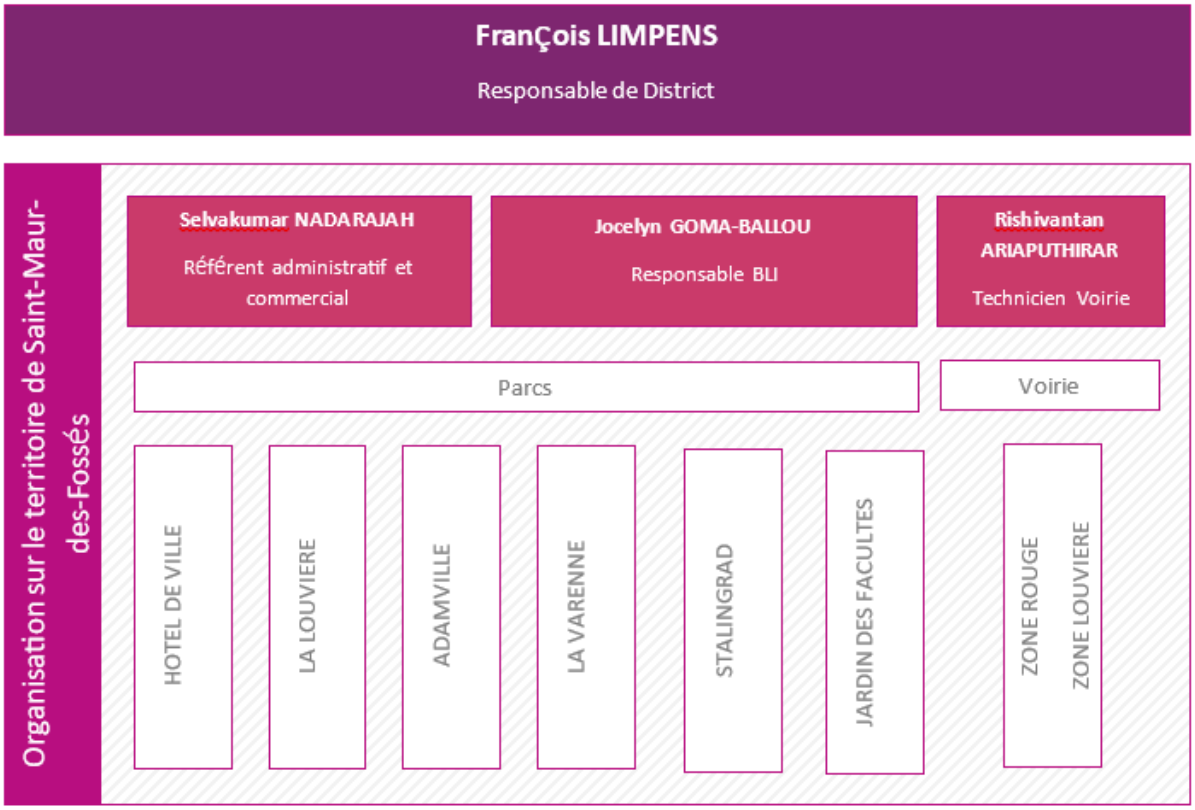

La formation de nos collaborateurs

Durant l'année 2024, plusieurs de nos collaborateurs ont pu bénéficier de formations, aussi bien en présentiel qu'en distanciel. Les modalités pédagogiques sont variées, à travers des mises en situations en e-learning et en présentiel.

Poste	FORMATION
Référent administratif	Contrôler son chiffre d'affaires
Agents	Les bonnes pratiques de la Cyber sécurité
Agents	Prévention harcèlement sexuel et agissements sexistes
Agents	La neutralité laïcité en entreprise

2.4 La Relation client

Une sécurité renforcée et une assistance optimale 24/7 dans ses parkings

La sécurité des personnes et des biens est une priorité absolue pour INDIGO. C'est pourquoi l'ensemble de nos parkings est équipé de technologies de pointe et d'un dispositif de surveillance performant, fonctionnant 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Un Système d'Aide à l'Exploitation NORA centralisé et performant

Le Système d'Aide à l'Exploitation NORA est le cœur de notre dispositif de sécurité. Il permet de centraliser et de surveiller en temps réel l'ensemble des alarmes et des équipements techniques de nos parkings :

- Alarmes incendie et effraction
- Pompes de relevage
- Réseau informatique
- Coupures électriques
- Système de vidéoprotection

Ces informations sont accessibles localement dans chaque parking, à distance depuis la Base Locale d'Intervention (BLI) et depuis notre Centre National de Téléopération et d'Assistance (CNTO), situé à La Défense.

Une vidéoprotection renforcée et des points d'appel connectés

Pour une réactivité optimale en cas d'incident, nous avons renforcé notre système de vidéoprotection dans tous nos parkings. De plus, tous les points d'appel (caisses automatiques, bornes de sortie, espaces d'accueil) sont connectés à NORA, permettant aux clients d'obtenir une assistance rapide et efficace.

Un système d'appel général pour une communication interne efficace

Un système d'appel général, diffusant des messages via des haut-parleurs, permet de contacter les agents en ronde, même s'ils ne sont pas joignables par smartphone.

Le Centre National de Téléopération et d'Assistance (CNTO) : une innovation exclusive pour une sécurité maximale

Le CNTO, fruit de notre démarche d'innovation, est un atout majeur pour garantir la sécurité de nos clients. Grâce à une technologie de pointe, les téléopérateurs du CNTO assurent une surveillance continue des parkings, en complément des équipes sur le terrain.

Une réponse en temps réel aux besoins des clients

La vidéosurveillance et l'interphonie permettent aux téléopérateurs du CNTO de répondre en temps réel aux attentes des clients, qu'ils soient automobilistes ou piétons, à n'importe quelle étape de leur parcours.

Une sécurité garantie 24/7, 365 jours par an

Le CNTO assure une liaison permanente entre les clients et les équipes d'INDIGO, garantissant une sécurité maximale à tout moment.

Performance de la télé opération site de Saint-Maur-des-Fossés en 2024

En 2024, les parkings de Saint Maur des Fossés ont enregistré un volume de 15 297 sollicitations, témoignant de son activité soutenue et de l'importance de son service client. La réactivité des équipes a permis de traiter 95 % de ces demandes localement, assurant ainsi une prise en charge rapide et efficace des usagers.

Plus de 72 % des sollicitations ont reçu une réponse en moins de 60 secondes, soulignant l'engagement d'INDIGO à offrir un service client de qualité et réactif. Les pics d'activité sont observés les samedis après-midi, avec une concentration des demandes au niveau des bornes de sortie. Cette analyse précise permet d'optimiser la présence des équipes et d'anticiper les besoins des clients aux moments clés.

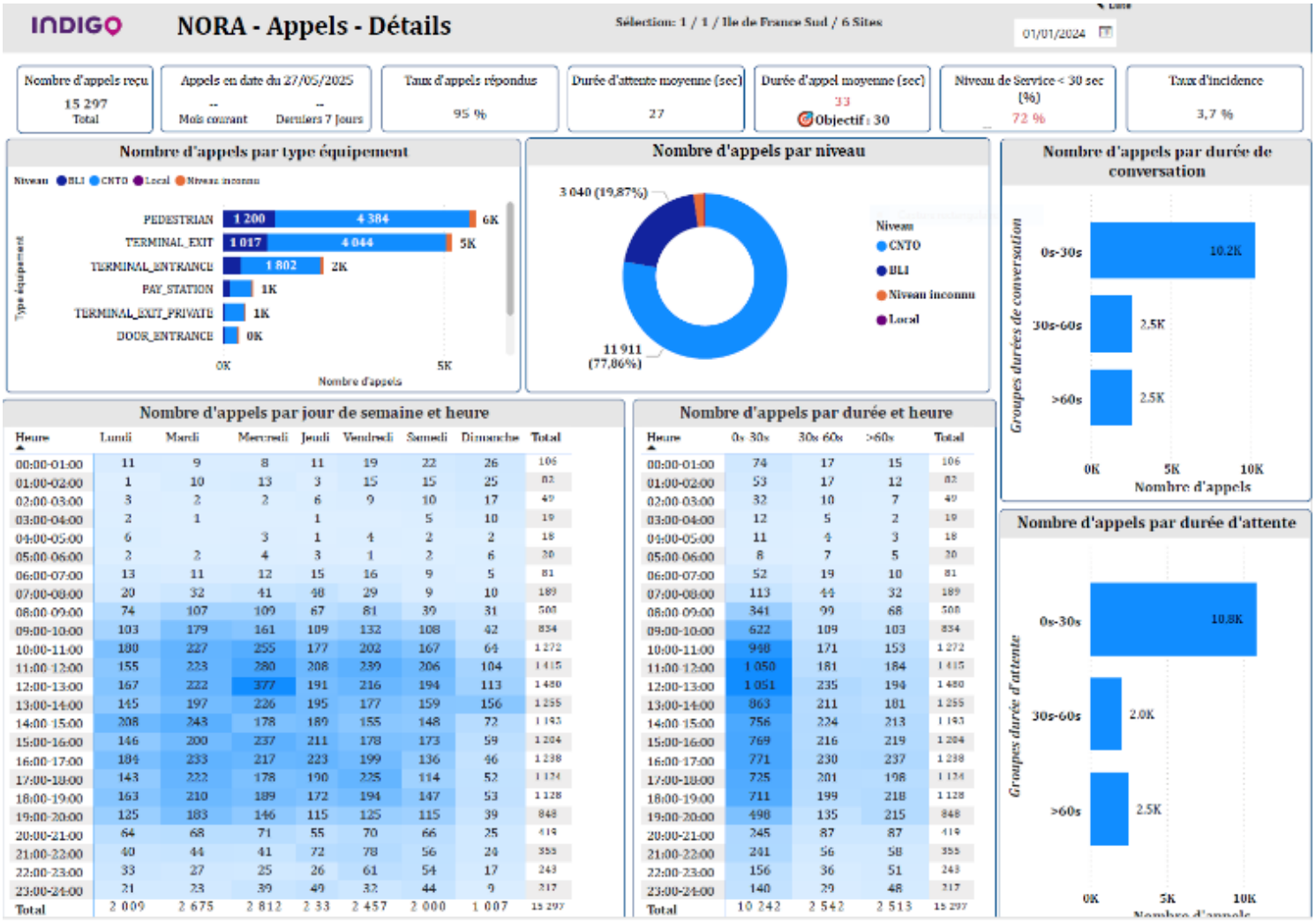
INDIGO
NORA - Appels - Détails
Sélection: 1 / 1 / Ile de France Sud / 6 Sites
01/01/2024
Nombre d'appels reçu
15 297
Total
Appels en date du 27/05/2025
Mois courant
Derniers 7 Jours
Taux d'appels répondus
95 %
Durée d'attente moyenne (sec)
27
Durée d'appel moyenne (sec)
33
Objectif : 30
Niveau de Service < 30 sec (%)
72 %
Taux d'incidence
3,7 %
Nombre d'appels par type équipement
Niveau
BLI
CNTO
Local
Niveau inconnu
PEDESTRIAN
TERMINAL_EXIT
TERMINAL_ENTRANCE
PAY_STATION
TERMINAL_EXIT_PRIVATE
DOOR_ENTRANCE
Type équipement
Nombre d'appels
Nombre d'appels par niveau
3 040 (19,87%)
11 911
(77,86%)
Niveau
CNTO
BLI
Niveau inconnu
Local
Nombre d'appels par durée de conversation
Groupes durées de conversation
0s-30s
30s-60s
>60s
10.2K
2.5K
2.5K
Nombre d'appels
Nombre d'appels par jour de semaine et heure
Heure
Lundi
Mardi
Mercredi
Jeudi
Vendredi
Samedi
Dimanche
Total
Nombre d'appels par durée et heure
Heure
0s 30s
30s 60s
>60s
Total
Nombre d'appels par durée d'attente
Groupes durée d'attente
0s-30s
30s-60s
>60s
10.8K
2.0K
2.5K

L'excellence de l'expérience client, une priorité absolue

INDIGO s'engage à offrir une expérience client exceptionnelle, fondée sur une relation client réactive, personnalisée et omnicanale. Nous plaçons la satisfaction de nos clients au cœur de nos préoccupations, en leur offrant un service de qualité, adapté à leurs besoins et à leurs attentes.

Un Centre de Relation Client dédié et une proximité renforcée

Pour assurer une réactivité et une proximité optimales, INDIGO a mis en place un Centre de Relation Client, en lien permanent avec nos boutiques locales. Cette synergie permet de garantir un traitement rapide et efficace des demandes, ainsi qu'une connaissance approfondie des spécificités locales.

Des canaux de communication multiples pour une accessibilité optimale

Nous accordons une grande importance aux avis et commentaires de nos clients, qui nous permettent d'améliorer continuellement nos services. C'est pourquoi nous mettons à leur disposition divers canaux de communication :

- **Formulaire de contact en ligne** : Disponible sur notre site internet, il permet de soumettre facilement une demande ou une réclamation. Voici le lien direct: https://www.indigoneo.fr/fr/customer-service/new-request
- **Email** : Nos équipes sont joignables par email pour répondre à toutes les questions et demandes d'assistance. Voici les adresses : service.client@group-indigo.com ou help.eu@indigoneo.com
- **Téléphone** : Un numéro de téléphone dédié permet de joindre nos conseillers du lundi au samedi, de 9h à 20h. Voici le numéro : 0 973 72 33 13 (prix d'un appel local).
- **Courrier postal** : Une adresse postale est également disponible pour les correspondances écrites. Voici l'adresse : INDIGO – The Curve – 48/40 avenue du Général de Gaule – TSA 43214 – 92919 Paris La Défense Cedex.

Nos engagements envers nos clients

- **Traitement rapide et efficace des demandes** : Nous nous engageons à traiter les demandes de nos clients en moins de 48h avec des exigences de moins de 12h pour les demandes les plus urgentes.
- **Réponses claires et personnalisées** : Grâce à la centralisation des demandes nous avons la capacité de faire intervenir toute la chaine des compétences de l'entreprise pour apporter des réponses précises et adaptées à chaque situation.
- **Écoute attentive et bienveillante** : Nous accordons une importance particulière à l'écoute de nos clients et à la compréhension de leurs besoins.

- **Satisfaction client optimale** : Notre objectif est de garantir la satisfaction de nos clients à chaque interaction.

Un engagement continu pour améliorer l'expérience client

Au-delà des canaux de communication traditionnels, INDIGO s'engage à :

- **Développer sa présence sur les réseaux sociaux** : Pour interagir directement avec ses clients et répondre à leurs questions en temps réel.
- **Mettre en place des outils en ligne** : Pour faciliter l'accès aux informations et simplifier les démarches des clients.
- **Personnaliser la communication** : En adaptant les messages et les services aux besoins et aux attentes de chaque client.
- **Mesurer la satisfaction client** : En recueillant régulièrement les avis des clients et en mettant en place des actions d'amélioration continue.

INDIGO s'engage à être un partenaire de confiance pour ses clients, en leur offrant un service de qualité, transparent et personnalisé.

2.5 La qualité de service chez Indigo : Une priorité absolue

Engagement et transparence
Depuis plusieurs années, Indigo s'engage en toute transparence à faire progresser la qualité de service au sein de ses parkings et dans sa relation client. Cette démarche s'articule autour de quatre critères clés qui permettent d'obtenir une vision à 360° de la qualité :

1. L'excellence du parcours client : une évaluation rigoureuse et des actions concrètes

En 2024, les parkings INDIGO ont obtenu une moyenne de 88% aux visites mystères, un résultat remarquable qui témoigne de la qualité de service et de l'engagement constant des équipes. Ces visites mystères, réalisées par un organisme indépendant, permettent d'évaluer de manière objective l'expérience client dans nos parkings, en analysant des critères tels que la propreté, la sécurité, la signalétique, l'accueil et la réactivité des équipes.

Ce score de 88% reflète les efforts déployés par INDIGO pour offrir une expérience de stationnement optimale à ses clients. Il souligne l'engagement des équipes sur le terrain, qui s'efforcent au quotidien de garantir la propreté et la sécurité des installations, d'orienter et d'assister les clients, et de résoudre rapidement les éventuels problèmes.

Ce résultat est également le fruit d'une politique de formation continue et de sensibilisation des collaborateurs, afin de les doter des compétences nécessaires pour répondre aux attentes des clients et assurer un service de qualité. INDIGO s'engage à maintenir ce niveau de performance, en poursuivant ses efforts d'amélioration continue et en investissant dans des solutions innovantes pour faciliter le stationnement et renforcer la satisfaction client.

2. La voix du client : une écoute attentive et une prise en compte des avis

Chez INDIGO, nous considérons que chaque avis client est une opportunité d'améliorer nos services. C'est pourquoi nous accordons une importance capitale aux retours de nos utilisateurs, en particulier ceux exprimés sur la plateforme Google, où la transparence et l'authenticité des témoignages sont primordiales.

Chaque commentaire, qu'il soit positif ou négatif, fait l'objet d'une analyse approfondie par notre service client, en collaboration étroite avec les équipes locales. Cette approche personnalisée nous permet de comprendre le contexte de chaque situation et d'apporter des réponses adaptées et pertinentes.

Nous ne nous contentons pas de répondre aux commentaires ; nous les utilisons comme un levier d'amélioration continue. Les remarques et suggestions de nos clients sont étudiées avec la plus grande attention, et nous mettons en œuvre des solutions concrètes pour optimiser l'expérience client. Qu'il s'agisse d'améliorer la signalétique, de renforcer la propreté, d'optimiser les flux de circulation ou de développer de nouveaux services, nous nous engageons à prendre en compte les besoins et les attentes de nos utilisateurs.

Avec une note moyenne de 63,4, soit 3,2 étoiles, les parkings INDIGO se situent dans la moyenne haute des établissements de ce type sur Google. Ce résultat reflète notre engagement à offrir un service de qualité et à répondre aux attentes de nos clients. Nous sommes conscients que chaque avis compte et nous poursuivons nos efforts pour améliorer continuellement nos performances et offrir une expérience client toujours plus satisfaisante.

3. La qualité de la relation client : une évaluation indépendante et des actions d'amélioration

Afin de garantir une qualité de service irréprochable, INDIGO met en œuvre des audits rigoureux dans ses boutiques. Deux fois par an, un organisme externe réalise des appels et mailings mystères pour évaluer la qualité du traitement des demandes clients. Ces audits permettent d'identifier précisément les points d'amélioration et de mettre en place des actions correctives ciblées, assurant ainsi une amélioration continue de l'expérience client.

Cette démarche, instaurée depuis quatre ans, a porté ses fruits. La note actuelle de 74,5% témoigne des progrès significatifs réalisés, avec une augmentation de plus de 18% depuis la mise en place de ces audits. Cette progression démontre l'engagement d'INDIGO à écouter ses clients et à adapter ses services pour répondre au mieux à leurs attentes.

4. La satisfaction client : un objectif central et une démarche d'amélioration continue

INDIGO considère la satisfaction client comme un pilier fondamental de son activité, déployant un dispositif rigoureux pour analyser et améliorer en continu l'expérience utilisateur. L'ensemble des demandes, provenant de divers canaux de communication, est centralisé et analysé, offrant une vision complète des attentes et des besoins des clients. Des enquêtes de satisfaction sont systématiquement envoyées après chaque interaction, permettant de recueillir des retours précis et de mesurer la qualité des services. Les remarques des clients sont analysées quotidiennement par les équipes locales, qui mettent en œuvre des actions correctives pour améliorer l'expérience utilisateur.

Des évaluations globales sont réalisées régulièrement, comparant les performances des parkings et permettant de définir des plans d'action ciblés. Grâce à cette approche, la satisfaction client a progressé de 12% en quatre ans, atteignant 78,4% en 2024.

La qualité de service est un élément clé de la rémunération des managers, renforçant l'engagement de tous les collaborateurs à offrir une expérience client exceptionnelle

Conclusion : Un engagement continu pour l'excellence

INDIGO démontre sa détermination à se positionner comme un acteur de référence dans le secteur du stationnement grâce à un engagement constant envers l'amélioration continue. Cette démarche proactive se manifeste par une écoute attentive des besoins de ses clients, permettant ainsi d'adapter ses services en permanence. L'entreprise intègre également l'innovation technologique, afin de simplifier et d'optimiser l'expérience de stationnement pour tous. En parallèle, INDIGO s'engage activement en faveur de la mobilité durable, contribuant ainsi à un avenir plus respectueux de l'environnement. En somme, cet engagement continu pour l'excellence témoigne de la volonté d'INDIGO d'offrir une expérience client exceptionnelle et de façonner l'avenir du stationnement.

En 2024, les parkings de Saint-Maur-des-Fossés ont obtenus les notations suivantes :

Parking Hôtel de Ville_940107

INDIGO ORPHÉE

AUDIT MYSTERE 2024

Parking : La Louvière_940108

Votre Score Global
2024 : 81,8 / 100

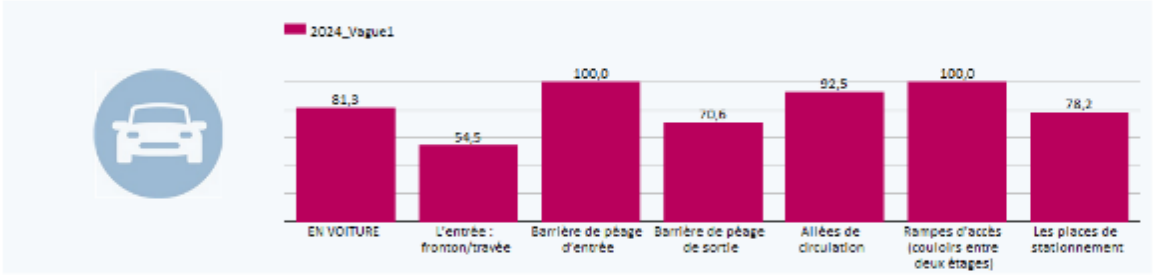

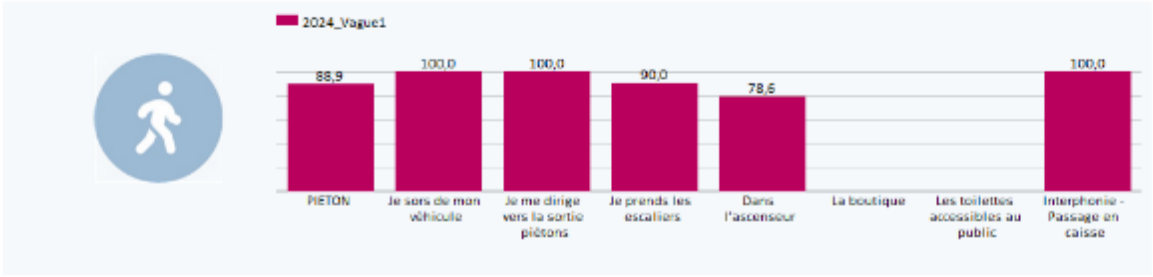

27

INDIGO ORPHÉE

AUDIT MYSTERE 2024

Parking : Adamville_940110

Votre Score Global
2024 : 88,6 / 100

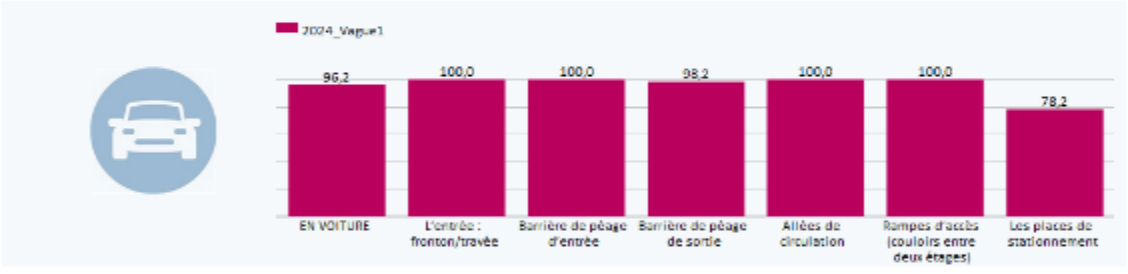

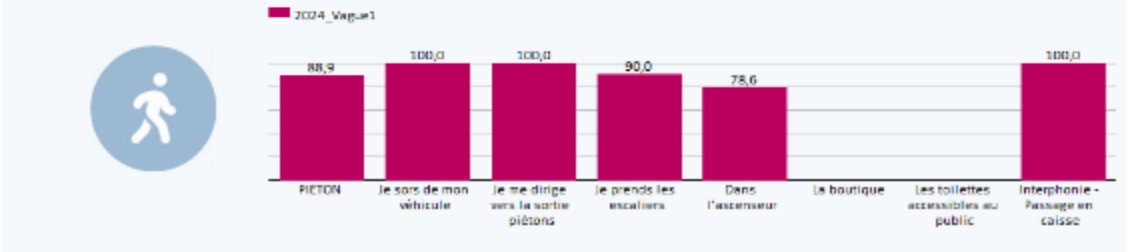

27

INDIGO ORPHÉE

AUDIT MYSTERE 2024

Parking : La Varenne Chennevières_940111

Votre Score Global
2024 : 80,4 / 100

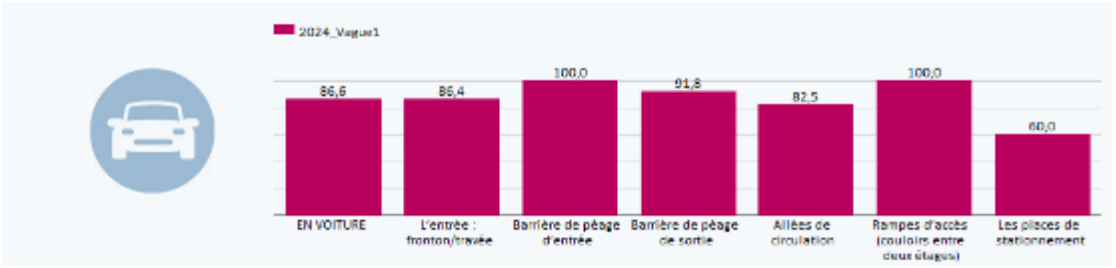

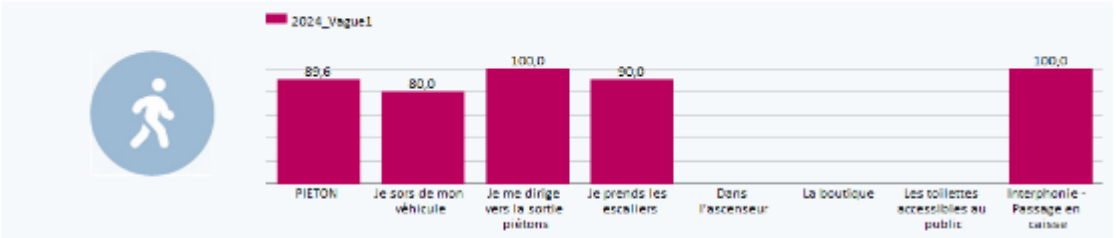

27

INDIGO ORPHÉE

AUDIT MYSTERE 2024

Parking : Jardin des facultés_940113

Votre Score Global
2024 : 82,1 / 100

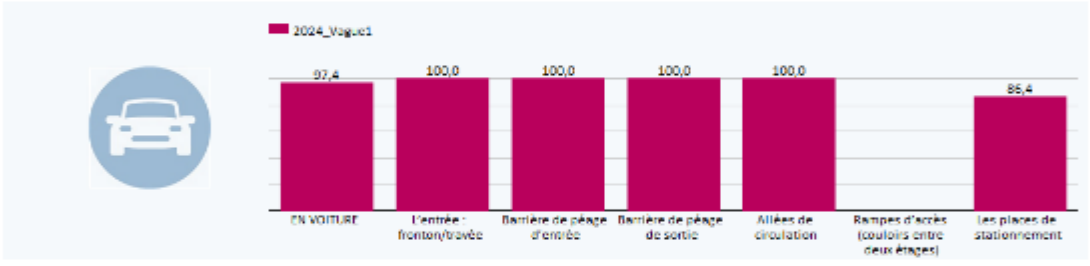

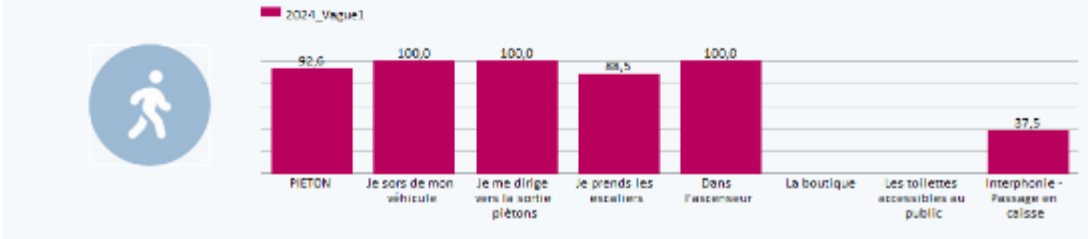

27

2.6 Les Services

Les Mobilités Douces

Offre de bornes de recharge électrique

Chez INDIGO, nous sommes convaincus que la transition vers des modes de transport plus durables est un impératif pour préserver notre environnement. C'est pourquoi nous nous engageons activement à déployer des solutions de recharge électrique pratiques, accessibles et adaptées aux besoins de nos clients, contribuant ainsi à l'essor de la mobilité électrique en milieu urbain.

Un réseau de recharge électrique en constante expansion
Avec près de 5 400 points de charge répartis dans ses parkings, INDIGO est le premier réseau de recharge en milieu urbain en France, offrant une solution de recharge de proximité idéale pour les véhicules électriques. Nos bornes, compatibles avec les prises T2 et T3, délivrent une puissance de 7 kVa, assurant une recharge complète en 4 heures environ.

Des offres Park & Charge flexibles et adaptées à tous les usages

Pour répondre à la diversité des besoins de nos clients, nous avons développé une gamme d'offres Park & Charge :

- **À la carte** : Une solution flexible pour les recharges occasionnelles, avec une facturation basée sur la durée et la consommation (kWh). En outre nos bornes sont accessible à la plupart des opérateurs de mobilité.
- **Open** : Un abonnement mensuel forfaitaire à 69€/mois offrant un accès illimité aux bornes INDIGO, idéal pour les utilisateurs réguliers (limité à 16h de recharge et 250 kWh/mois).
- **Park & Charge Zen** : Une offre combinée stationnement et recharge à un tarif avantageux à 49€/mois, conçue pour les abonnés electromobilistes.

Nos objectifs : faciliter la recharge et promouvoir la mobilité durable

Notre engagement en faveur de la recharge électrique se traduit par des objectifs clairs :

- **Faciliter la recharge** des véhicules électriques pendant le stationnement, en offrant des solutions pratiques et accessibles.
- **Assurer la disponibilité** de points de recharge de proximité dans les centres urbains, afin de répondre aux besoins des électromobilistes.
- **Encourager l'adoption** de modes de transport plus écologiques, en contribuant à la transition énergétique.

Un impact positif sur l'environnement et la qualité de vie
Le déploiement de notre réseau de recharge électrique a un impact positif sur l'environnement et la qualité de vie en ville :

- Contribution à la réduction des émissions de polluants atmosphériques, en favorisant l'utilisation de véhicules électriques.
- Amélioration de la qualité de l'air en milieu urbain, en réduisant la pollution liée aux transports.
- Encouragement de la transition énergétique, en soutenant le développement de la mobilité électrique.

Nos prochaines étapes : innover et étendre notre réseau

Nous poursuivons activement le développement de notre réseau de recharge électrique, en mettant en œuvre les actions suivantes :

- Déploiement de nouvelles bornes de recharge dans nos parkings, afin d'étendre la couverture de notre réseau.
- Développement de partenariats stratégiques avec les acteurs de la mobilité électrique, afin de proposer des solutions intégrées.
- Mise en place de services innovants pour faciliter la recharge des véhicules électriques, tels que la réservation de bornes et le paiement mobile.

Conclusion : un engagement durable pour des villes plus propres

L'engagement d'INDIGO en faveur de la recharge électrique s'inscrit dans une démarche globale de développement durable. En offrant des solutions pratiques, accessibles et innovantes, nous contribuons à la création d'un environnement urbain plus propre, plus sain et plus respectueux de l'environnement.

Cyclopark

INDIGO déploie des espaces de stationnement sécurisés pour les vélos, Cyclopark. Faciles d'accès, confortables et accueillants, les espaces Cyclopark proposent de nombreux services

dédiés pour les abonnés (casiers avec chargeurs de batterie, matériel d'entretien, espace confort…) pour une expérience client optimale.

Service de Proximité

Radio Indigo : Votre compagnon d'information et de divertissement dans les parkings INDIGO

Diffusée 24h/24, Radio Indigo est la radio exclusive des parkings INDIGO. Conçue par des professionnels de la radio, elle offre une expérience d'écoute unique, à la fois informative et divertissante, pour accompagner les clients lors de leur stationnement.

Une programmation sur mesure pour une expérience client optimisée

Radio Indigo propose une sélection musicale variée et adaptée à tous les goûts, créant une ambiance agréable et relaxante. Au-delà de la musique, la radio diffuse des messages d'informations locales, établissant un lien de proximité avec les auditeurs. Les clients bénéficient d'informations pratiques sur les services INDIGO, d'éphémérides, de messages d'intérêt collectif et d'annonces d'événements à venir dans leur ville.

Radio Indigo : Plus qu'une radio, un service à part entière

Radio Indigo s'inscrit pleinement dans la démarche d'INDIGO d'offrir une expérience client de qualité. Elle transforme le temps de stationnement en un moment agréable et utile, en informant et en divertissant les utilisateurs.

Zone deux roues motorisées

Grace à ses systèmes de péage performants, Indigo détecte les deux roues en entrée et en sortie afin de leur proposer une tarification adaptée et attractive.
Au sein de nos parcs, nous prévoyons des zones clairement dédiées aux deux roues motorisées. Ces places font l'objet d'un marquage et d'une signalétique spécifique et permettent de rassembler des services adaptés à ce type de véhicule.

Afin d'améliorer le confort des motards, Indigo propose dans ses parcs des consignes de casques en accès gratuit. Par mesure de sécurité, les portes de ces consignes sont transparentes.

Plan de quartier multimodal

Grace à ses systèmes de péage performants, Indigo détecte les deux roues en entrée et en sortie afin de leur proposer une tarification adaptée et attractive.
Au sein de nos parcs, nous prévoyons des zones clairement dédiées aux deux roues motorisées. Ces places font l'objet d'un marquage et d'une signalétique spécifique et permettent de rassembler des services adaptés à ce type de véhicule.
Afin d'améliorer le confort des motards, Indigo propose dans ses parcs des consignes de casques en accès gratuit. Par mesure de sécurité, les portes de ces consignes sont transparentes.

Station de gonflage de pneus

Pour pallier les urgences éventuelles liées aux petits problèmes techniques des véhicules, les automobilistes et les cyclistes pourront profiter des services du parking prévus à cet effet.
Nous mettons ainsi gratuitement à disposition de nos clients :

- Un démarreur de batterie est mis à disposition des clients à l'accueil
- Une station pour gonfler les pneumatiques pour les deux-roues et véhicules

3. DESCRIPTIF DE L'EXPLOITATION

La Délégation de Service Public de la Ville de Saint-Maur-des-Fossés concerne six parcs et une voirie

Notre politique vise à limiter au maximum la durée entre l'entrée piétonne et la sortie véhicule du parc, en proposant de nombreux moyens de paiement à la clientèle horaire et en simplifiant à minima les démarches pour souscrire, payer ou résilier un abonnement. Depuis la Crise Sanitaire les règlements en carte bancaire sont devenus un nouveau reflexe de paiement.

3.1 Parc HÔTEL DE VILLE

Descriptif

Descriptif	Moyens d'accès & de paiement	Services
✓ 100 places ✓ 1 niveau ✓ 4 places PMR ✓ 6 places BRVE ✓ 2 zones deux roues	✓ Ouvert 24h/24 et 7j/7 ✓ Carte bancaire ✓ Carte Total GR ✓ Liber T ✓ Indigo Neo	✓ Radio Indigo ✓ Places moto ✓ Lecture de plaques ✓ Boutique Indigo

Tarification

Temps en minutes	Tarif en vigueur
Jusqu'à 1h	Gratuit
De 1h00 à 1h15	1.00 €
De 1h15 à 1h30	0,50 €
De 1h30 à 2h00	0,25 €
De 2h00 à 4h00	0,50 €
De 4h00 à 5h00	1.00 €
De 5h00 à 6h00	1.25 €
Forfait pour 24h	15,00 €
Ticket perdu	15,00 €

Abonnements et forfaits	
Forfait nuit (20h – 8h)	5.50 €
Forfait hebdomadaire	30.50 €
Mensuel résident	85,00 €
Mensuel non-résident	125,00 €
Mensuel 2 roues	40,00 €

Bornes de Rechargement électrique

Le parc possède 6 stations de recharge de véhicule électriques mises en service le 01/02/2022 :

Descriptif	
Nombre de session	1 168
KWh consommés	16 875
Durée Moyenne de branchement	7 H

Vandalismes

Le parc de l'Hôtel de Ville n'a pas connu de fait majeur de vandalisme en 2024.

3.2 Parc LA LOUVIERE

Descriptif

Descriptif	Moyens d'accès & de paiement	Services
✓ 225 places ✓ 2 niveaux ✓ 4 places PMR ✓ 9 places BRVE ✓ 1 zone 2 roues	✓ Ouvert 24h/24 et 7j/7 ✓ Carte bancaire ✓ Carte Total GR ✓ Liber T ✓ Indigo Neo	✓ Radio Indigo ✓ Places moto ✓ Lecture de plaques

Tarification

Temps en minutes	Tarif en vigueur	
Jusqu'à 1h	Gratuit	
De 1h00 à 1h15	1.00 €	Par ¼ d'heure
De 1h15 à 1h30	0,50 €	Par ¼ d'heure
De 1h30 à 2h00	0,25 €	Par ¼ d'heure
De 2h00 à 4h00	0,50 €	Par ¼ d'heure
De 4h00 à 5h00	1.00 €	Par ¼ d'heure
De 5h00 à 6h00	1.25 €	Par ¼ d'heure
Forfait pour 24h	15,00 €	
Ticket perdu	15,00 €	

Abonnements et forfaits	
Forfait nuit (20h – 8h)	5.50 €

Forfait hebdomadaire	30.50 €
Mensuel résident	85,00 €
Mensuel non-résident	125,00 €
Mensuel 2 roues	40,00 €

Bornes de Rechargement électrique

Le parc possède 9 stations de recharge de véhicule électriques mises en service le 01/01/2022

Descriptif	
Nombre de session	800
KWh consommés	12 363
Durée Moyenne de branchement	9 H

Vandalismes

Le parc de La Louvière a subi des phénomènes de squat à plusieurs reprises nécessitant des rondes plus régulières et des actions de nettoyages plus importantes.

3.3 Parc ADAMVILLE

Descriptif

Descriptif	Moyens d'accès & de paiement	Services
✓ 400 places ✓ 2 niveaux ✓ 10 places PMR ✓ 19 places BRVE ✓ 2 zones de 2 roues	✓ Ouvert 24h/24 et 7j/7 ✓ Carte bancaire ✓ Carte Total GR ✓ Liber T ✓ Indigo Neo	✓ Radio Indigo ✓ Places moto ✓ Lecture de plaques

Tarification

Temps en minutes	Tarif en vigueur	
Jusqu'à 1h	Gratuit	
De 1h00 à 1h15	1.40 €	Par ¼ d'heure
De 1h15 à 1h30	0,50 €	Par ¼ d'heure
De 1h30 à 1h45	0,20 €	Par ¼ d'heure
De 1h45 à 2h00	0,40 €	Par ¼ d'heure
De 2h00 à 5h00	0.50 €	Par ¼ d'heure
De 5h00 à 6h00	1.00 €	Par ¼ d'heure
Forfait pour 24h	12.50 €	
Ticket perdu	12.50 €	

Abonnements et forfaits

Forfait nuit (20h – 8h)	5.50 €
Forfait hebdomadaire	25.50 €
Mensuel résident	75,00 €
Mensuel non-résident	95,00 €
Mensuel 2 roues	40,00 €

Bornes de Rechargement électrique

Le parc possède 19 stations de recharge de véhicule électriques mises en service le janvier 2023

Descriptif	
Nombre de session	694
KWh consommés	12 032
Durée Moyenne de branchement	13 H

Vandalismes

Le parc Adamville n'a pas été sujet à des actes de vandalisme au cours de cet exercice.

Faits Marquants

Les travaux du Marché Adamville ont débuté à compter du 01/09/2024.
De lourds travaux de plomberie sont prévus en 2025, dans le parking impliquant la neutralisation de nombreuses places et des désagréments pour les clients.
Nous mettons en place des dispositifs d'information pour orienter les clients vers les zones ouvertes au stationnement et à la circulation.
Nous avons également mis en service un Cyclopark, parking sécurisé pour vélos, d'une capacité de 50 places.

3.4 Parc LA VARENNE

Descriptif

Descriptif	Moyens d'accès & de paiement	Services
✓ 775places ✓ 4 niveaux ✓ 8 places PMR ✓ 2 places BRVE	✓ Ouvert 24h/24 et 7j/7 ✓ Carte bancaire ✓ Carte Total GR ✓ Liber T ✓ Indigo Neo ✓ Application INDIGO ✓ Abonnement par Interr	✓ Radio Indigo ✓ Lecture de plaques

Tarification

Temps en minutes	Tarif en vigueur	
Jusqu'à 1h	Gratuit	
De 1h00 à 1h15	1.40 €	Par ¼ d'heure
De 1h15 à 1h30	0,50 €	Par ¼ d'heure
De 1h30 à 1h45	0,20 €	Par ¼ d'heure
De 1h45 à 2h00	0,40 €	Par ¼ d'heure
De 2h00 à 5h00	0.50 €	Par ¼ d'heure
De 5h00 à 6h00	1.00 €	Par ¼ d'heure
Forfait pour 24h	12.50 €	
Ticket perdu	12.50 €	
Abonnements et forfaits		

Forfait nuit (20h – 8h)	5.50 €
Forfait hebdomadaire	25.50 €
Mensuel résident	75,00 €
Mensuel non-résident	95,00 €
Mensuel 2 roues	40,00 €

Bornes de Rechargement électrique

Le parc possède 2 stations de recharge de véhicule électriques mises en service le 01/09/2024

Descriptif	
Nombre de session	111
KWh consommés	2072
Durée Moyenne de branchement	4 H

Vandalismes

Durant l'année 2024 le parking de La Varenne a été régulièrement le théâtre d'actes de vandalisme. Les intrusions, tags, dégradations du matériel perturbent quotidiennement la tranquillité des usagers du parking ainsi que celle des entreprises de l'immeuble de bureau Myfare et des résidents. Le travail de sécurisation des accès (serrurerie, issues de secours…) a été poursuivies dans le but de minimiser les intrusions. Des rondes régulières de la police municipale ainsi que nationale, sont effectuées.

3.5 Parc STALINGRAD

Descriptif

Descriptif	Moyens d'accès & de paiement	Services
✓ 100 places ✓ 1 niveau ✓ 2 places PMR	✓ Ouvert 24h/24 et 7j/7 ✓ Carte bancaire ✓ Carte Total GR ✓ Liber T ✓ Indigo Neo	✓ Lecture de plaques

Tarification

Temps en minutes	Tarif en vigueur	
1 ère heure	Gratuite	
De 1h00 à 1h15	2.80 €	Par ¼ d'heure
De 1h15 à à 8h45	1.10 €	Par ¼ d'heure
Forfait pour 24h	19,00 €	
Ticket perdu	19,00 €	

Vandalismes

Une barrière lourde a été cassée et plusieurs fois démonté.

Faits Marquants

Les travaux de la Halle du Marché Stalingrad ont débuté au 1er septembre 2024. Le marché du jeudi et du dimanche se localise ainsi sur les places du parc en enclos. Le matériel de contrôle d'accès a été déposé. La zone de stationnement a changé de statut redevenant durant la période des travaux, une zone de stationnement payant sur voirie en Zone Rouge. Les travaux sont prévus pour une durée de 1 an.

3.6 Parc JARDIN DES FACULTES

Descriptif

Descriptif	Moyens d'accès & de paiement	Services
✓ 100 places publiques ✓ 1 niveau publique ✓ 10 places PMR ✓ 25 places BRVE ✓ 1 zone privée	✓ Ouvert 24h/24 et 7j/7 ✓ Carte bancaire ✓ Carte Total GR ✓ Liber T ✓ Indigo Neo ✓ Application INDIGO ✓ Abonnement par Interr	✓ Radio Indigo ✓ Guidage à la place ✓ Lecture de plaques

Tarification

Temps en minutes	Tarif en vigueur	
Jusqu'à 1h	Gratuit	
De 1h00 à 1h15	1.40 €	Par ¼ d'heure
De 1h15 à 1h30	0,50 €	Par ¼ d'heure
De 1h30 à 1h45	0,20 €	Par ¼ d'heure
De 1h45 à 2h00	0,40 €	Par ¼ d'heure
De 2h00 à 5h00	0.50 €	Par ¼ d'heure
De 5h00 à 6h00	1.00 €	Par ¼ d'heure
Forfait pour 24h	12.50 €	
Ticket perdu	12.50 €	

Abonnements et forfaits	
Forfait nuit (20h – 8h)	5.50 €

Forfait hebdomadaire	25.50 €
Mensuel résident	75,00 €
Mensuel non-résident	95,00 €
Mensuel 2 roues	40,00 €

Bornes de Rechargement électrique

Le parc possède 25 stations de recharge de véhicule électriques. Ces dernières ne sont pas encore mises en service en raison d'un problème de compatibilité avec l'opérateur en charge des BRVE pour INDIGO.

Descriptif	
Nombre de session	0
KWh consommés	0
Durée Moyenne de branchement	0

Vandalismes

Nous n'avons pas enregistré de fait de vandalisme durant cet exercice.

Faits Marquants

Les abords du parc ont été l'objet de travaux de viabilisation de la chaussée et des accotements. Ces travaux ont régulièrement rendus l'accès difficile au parking, ce qui n'a donc pas permis de bien le faire connaître.
Des ajouts de signalétique sont à l'étude afin de mieux faire connaitre cet équipement.

3.7 L'animation commerciale

INDIGO Supporter Officiel des Jeux Olympique et Paralympique de Paris 2024

En 2024 INDIGO s'est engagé en tant que « Supporteur Officiel pour le stationnement » des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. En réponse aux besoins de stationnement pour l'organisation de l'événement, le groupe a mis son expertise ainsi que ses infrastructures physiques et digitales au service de Paris 2024 et de ses engagements environnementaux et de qualité de service, tout en œuvrant à faciliter les déplacements des spectateurs.

INDIGO a mis à disposition **1600** places de parking stratégiquement situées pour faciliter l'organisation des Jeux, fidèle à son credo «**Le stationnement qui fait bouger la ville**».

Parallèlement, INDIGO a proposé aux visiteurs du monde entier et aux résidents une offre de stationnement sans égal. Avec **330 parcs en Ile-de-France** dont une centaine à Paris, ce sont près de **130 000 places de stationnement** qui ont accueilli voitures, motos et vélos (avec abonnement) en région parisienne, 18 000 à Lille, 11 000 à Marseille et 5 600 à Nice.

Les parkings ont bénéficié d'une campagne d'affichage nationale adaptée à la hauteur de l'évènement.

Proposer une expérience supporters optimale grâce au digital

Les spectateurs étaient invités à réserver leur stationnement à l'avance via l'application Indigo Neo ou à l'aide du site web Où se garer pendant les Jeux de Paris 2024 ? Le site permettait à l'internaute d'identifier le parking qui lui convient et recenser les forfaits disponibles dans le cadre de l'événement.

Deux solutions s'offraient aux spectateurs :

- Des parkings relais pour un parcours multimodal
  Cette option permet d'éviter les encombrements et ne nécessite pas de pass Jeux. Des forfaits longue durée sont également disponibles.
- Des parkings à proximité des sites olympiques, pour un accès plus direct aux lieux de compétition.

Au service d'une mobilité urbaine multimodale

Offrant une articulation entre les différentes formes de déplacements, les parcs de stationnement INDIGO ont constitué de véritables hubs intermédiaires pour rejoindre les différents sites de compétition à pied, à vélo ou en transport en commun.

« *Acteur mondial du stationnement, nous agissons au cœur des territoires depuis plus de 60 ans avec l'objectif de répondre aux défis complexes de la circulation des biens et des personnes dans les centres urbains. En tant qu'entreprise française, nous sommes extrêmement fiers de voir le plus grand événement sportif international se tenir à Paris et de contribuer, grâce à nos solutions et notre savoir-faire, à relever le défi de la mobilité durant les Jeux de Paris 2024* », a indiqué **Sébastien FRAISSE, Président du directoire d'INDIGO Group.**

« Organiser le plus grand événement au monde représente assurément un défi, notamment en matière de mobilité. Pour le relever, nous sommes heureux de compter sur la mobilisation d'INDIGO, entreprise française experte du stationnement à l'international, pour permettre aux amoureux des Jeux venus du monde entier, aux spectateurs français et aux résidents de s'organiser dans le cadre des Jeux. Bienvenue, INDIGO, dans la grande famille Paris 2024 ! », a déclaré **Tony Estanguet, Président de Paris 2024.**

Une communication renforcée pour une expérience client optimale.

Conscient de l'importance d'une information claire et accessible, INDIGO a déployé une campagne nationale d'amélioration de l'affichage dans ses parkings. Cette initiative stratégique vise à renforcer la communication auprès des clients et à optimiser leur expérience de stationnement.

Des objectifs multiples pour une communication à 360 degrés :

- **Valoriser la diversité des services :**
  - La campagne met en lumière l'éventail complet des services proposés par INDIGO, allant des solutions de stationnement classiques aux services innovants tels que la recharge de véhicules électriques
  - L'objectif est d'informer les clients sur toutes les options disponibles, afin qu'ils puissent profiter pleinement des avantages offerts par INDIGO

.

- **Promouvoir la digitalisation du stationnement :**

- INDIGO encourage l'utilisation de ses services digitaux, tels que l'application mobile INDIGO Neo, qui permet de réserver une place de stationnement, de payer en ligne ou de bénéficier de services personnalisés.
- La campagne d'affichage met en avant les avantages de la digitalisation, en termes de gain de temps, de praticité et de confort.

- Renforcer l'attractivité d'INDIGO en tant qu'employeur :
  - Au-delà de l'information client, la campagne vise également à renforcer l'image d'INDIGO en tant qu'employeur de référence.
  - Des messages spécifiques mettent en avant les valeurs de l'entreprise, les opportunités de carrière et l'engagement d'INDIGO en faveur du développement professionnel de ses collaborateurs.

Une campagne d'affichage moderne et impactante :

- INDIGO a veillé à ce que l'affichage soit moderne, attractif et facile à comprendre.
- Des visuels clairs et des messages concis sont utilisés pour transmettre les informations de manière efficace.
- L'affichage est pensé afin d'être visible de loin, et d'être compréhensible rapidement.

En déployant cette campagne d'affichage ambitieuse, INDIGO démontre son engagement à fournir une expérience client de qualité et à renforcer sa position de leader sur le marché du stationnement.

3.8 Voirie

Tarification Zone Rouge

Temps en minutes	Tarif en vigueur
15 minutes	0,50 €
30 minutes	1,00 €
45 minutes	1,80 €
1 heure	2,00 €
1h30	3,00 €
De 2h00	4,00 €
3h00	30,00 €
Forfait de post-stationnement	30,00 €

Tarification Zone Louvière

Temps en minutes	Tarif en vigueur
15 minutes	0,20€
30 minutes	0,50 €
45 minutes	1,80 €
1 heure	1,00 €
2h00	2,00 €
3 heures	4,00 €
4 heures	6,00 €
5 heures	8,00 €
6 heures	12,00 €
7 heures	30, 00€
Forfait de post-stationnement	30,00€

3.9 Vandalismes

Les faits de vandalisme les plus courants concernent les Tags sur les horodateurs.
Nous avons dû également procéder au remplacement d'un horodateur incendié par un scooter ayant pris feu à proximité.

3.10 Faits Marquants

Du fait des travaux du Marché de La Varenne, les 100 places de stationnement du parc en enclos Stalingrad sont redevenus de manière provisoire des places de stationnement payant en voirie.
Cette zone est occupée par le marché les mardi et dimanche chaque semaine, ce qui implique leur neutralisation et la nécessité d'évacuation des véhicules avant chaque tenue de marché.

4. MAINTENANCE & TRAVAUX

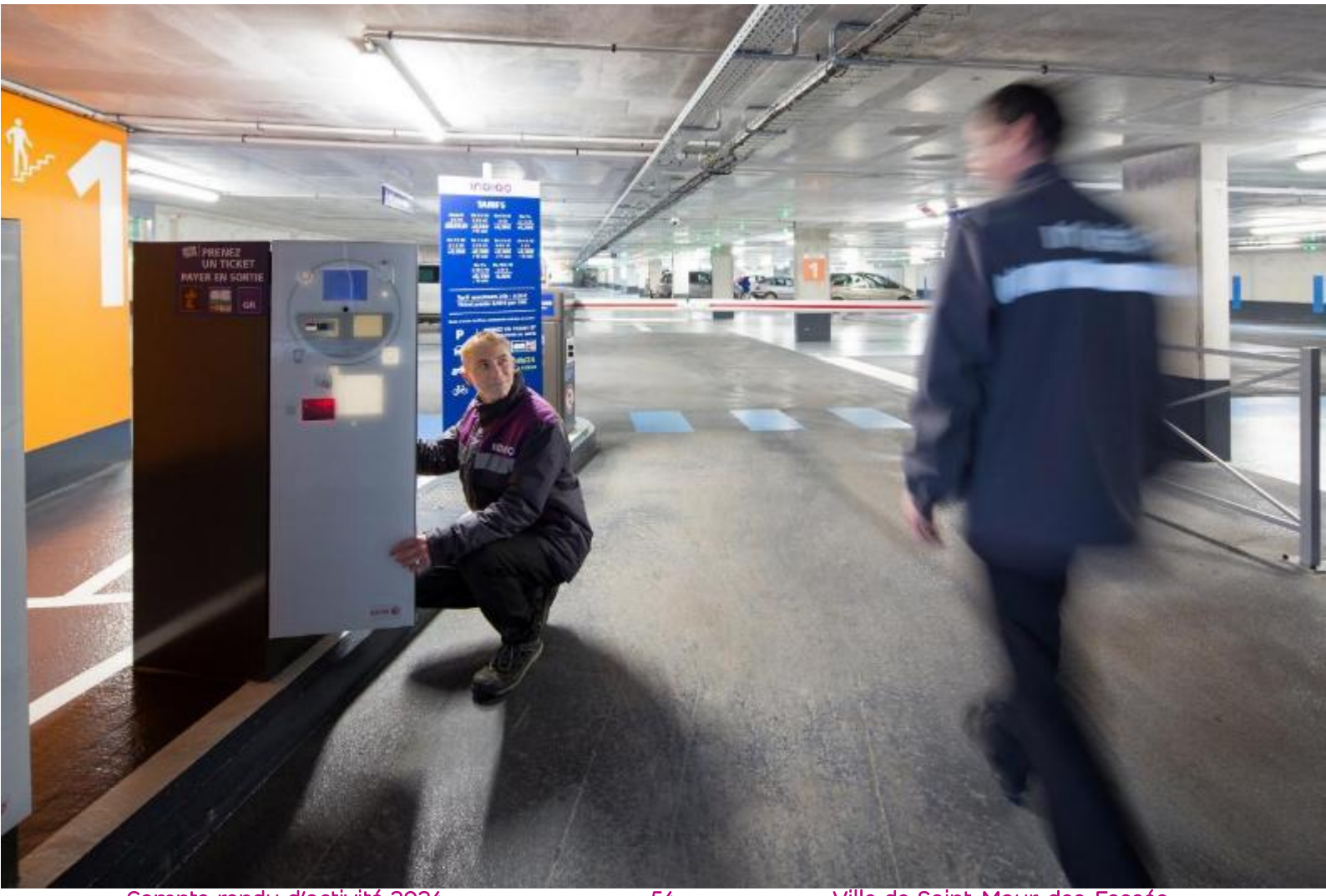

4.1 Maintenance des équipements

Équipement du Parc HÔTEL DE VILLE

Équipements	Descriptif	Maintenance
Péage	Marque : Désigna Modèle : Abacus Borne d'entrée Borne de sortie Caisse automatique Barrières Caisse manuelle Lecteur véhicule nuit Lecteur piéton Unité Centrale de gestion	Contrat de maintenance : oui Périodicité : Trimestrielle 1 1 1 2 1 1 4 1
Interphonie	Marque : Commend Modèle : GE 800	Contrat de maintenance : Non
Vidéosurveillance	Marque : Halua Technologie Caméras Enregistreur	 13 1
Détection CO / NO	Marque : Dräger Modèle : Comytron 2046-F Nombre de tête de détection : 5	Contrat de maintenance : oui Périodicité : Trimestrielle Qui : ADS
Détection incendie	Nombre : 5 Type : 1	Contrat de maintenance : oui Périodicité : Semestrielle
Extincteurs	Marque : CHUBB Modèle : 6 kg	Contrat de maintenance : oui Périodicité : Annuelle
Boitiers bris de glace	Marque Modèle	
Pompes de relevage	Marque : Nombre : 4	Contrat de maintenance : non Périodicité : Qui :

Ascenseurs	Marque : KONE Type : MonoSpace 500 Nb de niveaux : 2 Charge en Kg : 900	Contrat de maintenance : oui Périodicité : trimestrielle Qui : KONE
Sonorisation	Marque : Bouyer Nombre de HP : 12	Contrat de maintenance : non

Équipement du parc LA LOUVIERE

Équipements	Descriptif	Maintenance
Péage	Marque : Modèle : Borne d'entrée Borne de sortie Caisse automatique Barrières Caisse manuelle Lecteur véhicule nuit Lecteur piéton Unité Centrale de gestion	Contrat de maintenance : Périodicité : 1 1 1 2 0 1 7 1
Interphonie	Marque : Commend Modèle : GE800	Contrat de maintenance : non Périodicité :
Vidéosurveillance	Marque : Halua Technologie Caméras Enregistreur	 19 1
Détection CO / NO	Marque : MSA Modèle : Cerberus Nombre de tête de détection : 12/12	Contrat de maintenance : oui Périodicité : Semestrielle Qui : ADS
Détection incendie	Nombre : 45 Type : 1	Contrat de maintenance : oui Périodicité : Semestrielle
Extincteurs	Marque : CHUBB Modèle : 6kg	Contrat de maintenance : oui Périodicité : annuelle

Pompes de relevage	Marque : Nombre : 4	Contrat de maintenance : non Périodicité : Qui :
Ascenseurs	Marque : OTIS Type : Nb de niveaux : 3 Charge en Kg : 630	Contrat de maintenance : oui Périodicité : trimestrielle Qui : KONE
Groupe électrogène	Marque : SDMO Type : Puissance en kW : 201 A 490 KVA	Contrat de maintenance : OUI Périodicité : Semestrielle
Portes automatiques	Marque : Modèle :	Contrat de maintenance : oui Périodicité : Semestrielle Qui : KONE
Sonorisation	Marque : BOUYER Nombre de HP : 48	Contrat de maintenance : non

Équipement du Parc ADAMVILLE

Équipements	Descriptif	Maintenance
Péage	Marque : Désigna Modèle : Abacus Borne d'entrée Borne de sortie Caisse automatique Barrières Caisse manuelle Lecteur véhicule nuit Lecteur piéton Unité Centrale de gestion	Contrat de maintenance : oui Périodicité : Trimestrielle 1 1 1 2 1 1 4 1

Interphonie	Marque : Commend Modèle : GE 800	Contrat de maintenance : Non
Vidéosurveillance	Marque : Halua Technologie Caméras Enregistreur	 13 1
Détection CO / NO	Marque : Dräger Modèle : Comytron 2046-F Nombre de tête de détection : 5	Contrat de maintenance : oui Périodicité : Trimestrielle Qui : ADS
Détection incendie	Nombre : 5 Type : 1	Contrat de maintenance : oui Périodicité : Semestrielle
Extincteurs	Marque : CHUBB Modèle : 6 kg	Contrat de maintenance : oui Périodicité : Annuelle
Pompes de relevage	Marque : Nombre : 4	Contrat de maintenance : non Périodicité : Qui :
Ascenseurs	Marque : KONE Type : MonoSpace 500 Nb de niveaux : 2 Charge en Kg : 900	Contrat de maintenance : oui Périodicité : trimestrielle Qui : KONE
Sonorisation	Marque : Bouyer Nombre de HP : 12	Contrat de maintenance : non

Équipement du parc LA VARENNE

Équipements	Descriptif	Maintenance
Péage	Marque : Modèle : Borne d'entrée Borne de sortie Caisse automatique Barrières	Contrat de maintenance : Périodicité : 1 2 1 3

	Caisse manuelle Lecteur véhicule nuit Lecteur piéton Unité Centrale de gestion	0 1 6 1
Interphonie	Marque : Modèle :	Contrat de maintenance : Périodicité :
Vidéosurveillance	Marque : Halua Technologie Caméras Enregistreur	 27 1
Détection incendie	Nombre : 1 Type : 3	Contrat de maintenance : oui Périodicité : Semestrielle
Extincteurs	Marque : CHUBB Modèle :	Contrat de maintenance : oui Périodicité : Annuelle
Colonnes sèche	Marque : Nombre : 5	Contrat de maintenance : oui Périodicité : annuelle Qui :
Portes automatiques	Marque : Modèle :	Contrat de maintenance : oui Périodicité : Semestrielle Qui : KONE
Sonorisation	Marque : BOSCH Nombre de HP : 18	Contrat de maintenance : non

Équipement du Parc STALINGRAD

Équipements	Descriptif	Maintenance
Péage	Marque : Désigna Modèle : Abacus Borne d'entrée Borne de sortie Caisse automatique Barrières Caisse manuelle Lecteur véhicule nuit Lecteur piéton Unité Centrale de gestion	Contrat de maintenance : Périodicité : 1 1 1 2 0 0 0 0
Interphonie	Marque : Modèle :	Contrat de maintenance : Périodicité :
Vidéosurveillance	Marque : Halua Technologie Caméras Enregistreur	 5 1

Équipement du parc JARDIN DES FACULTES

Équipements	Descriptif	Maintenance
Péage	Marque : Modèle : Borne d'entrée Borne de sortie Caisse automatique Barrières Caisse manuelle Lecteur véhicule nuit Lecteur piéton Unité Centrale de gestion	Contrat de maintenance : Périodicité : 1 1 1 2 1 1 1 1
Interphonie	Marque : Commend Modèle : GE800	Contrat de maintenance : non Périodicité :

Vidéosurveillance	Marque : Halua Technologie Caméras Enregistreur	 32 1
Détection CO / NO	Marque : MSA Modèle : Cerberus Nombre de têtes : 12/12	Contrat de maintenance : oui Périodicité : Semestrielle Qui : ADS
Détection incendie	Nombre : 45 Type : 1	Contrat de maintenance : oui Périodicité : Semestrielle
Extincteurs	Marque : CHUBB Modèle : 6kg	Contrat de maintenance : oui Périodicité : annuelle
Pompes de relevage	Marque : Nombre : 4	Contrat de maintenance : non
Ascenseurs	Marque : OTIS Nb de niveaux : 3 Charge en Kg : 630	Contrat de maintenance : oui Périodicité : trimestrielle Qui : KONE
Groupe électrogène	Marque : SDMO Puissance en kW : 490 KVA	Contrat de maintenance : OUI Périodicité : Semestrielle
Portes automatiques	Marque : Modèle :	Contrat de maintenance : oui Périodicité : Semestrielle Qui : KONE
Sonorisation	Marque : BOUYER Nombre de HP : 48	Contrat de maintenance : non

Équipement Voirie

Équipements	Descriptif	Maintenance
Horodateurs	Nombre 78 Marque HECTRONIC Modèle CITEA	Technicien de maintenance dédié
Signalétique	Horizontale et verticale	Autant que nécessaire

4.2 Les Travaux

Travaux du parc Hôtel de ville

Au cours de l'année 2024, la porte d'accès piétons de l'escalier Mairie a été remplacée. Le bâti en bois dégradé par l'humidité a été remplacé par une structure en acier.

Travaux du parc La Varenne

Remplacement de la porte d'accès piéton au niveau 1. Remplacement de la porte automatique d'accès véhicule en entrée, remplacement de la porte automatique d'accès véhicule en sortie.

Travaux du parc Jardin des Facultés

Installation d'un drapeau signalétique sur le fronton de la travée d'entrée/sortie du parking.

5. ANALYSES

INDIGO
TARIFS
Jusqu'à
9 h
+1,00€
/ 15 min
Tarif maximum 24h : 36,00€
Ticket perdu 36,00€ par 24h
TOUTE TRANCHE TARIFAIRE COMMENCÉE EST DUE EN ENTIER
PRENEZ UN TICKET ET
RÉGLEZ EN BORNE DE SORTIE
ACCES 24h/24
Gardez votre ticket
LA BOUTIQUE au niveau - 1
Information & abonnement
BIENVENUE
LA BOUTIQUE INDIGO
Découvrez les offres d'abonnement
disponibles dans nos parcs

5.1 Parc HÔTEL DE VILLE

Les données ci-dessous figurant également dans les annexes sont issues de nos rapports de péage et ne tiennent pas compte des retraitements comptables. Ces données peuvent donc présenter des légers écarts avec les comptes du délégataire présentés au chapitre 9 du présent rapport.

Fréquentation horaire

	Fréquentation horaires 2023	Fréquentation horaires 2024	Ecart 2023 / 2024 (%)
Janvier	1 175	992	-15,6
Février	960	920	-4,2
Mars	1 065	1 051	-1,3
Avril	988	779	-21,2
Mai	855	1 007	17,8
Juin	1 154	1 000	-13,3
Juillet	664	796	19,9
Août	445	405	-9,0
Septembre	930	961	3,3
Octobre	971	1 022	5,3
Novembre	969	971	0,2
Décembre	817	890	8,9
Total	**10 993**	**10 794**	**-1,8**

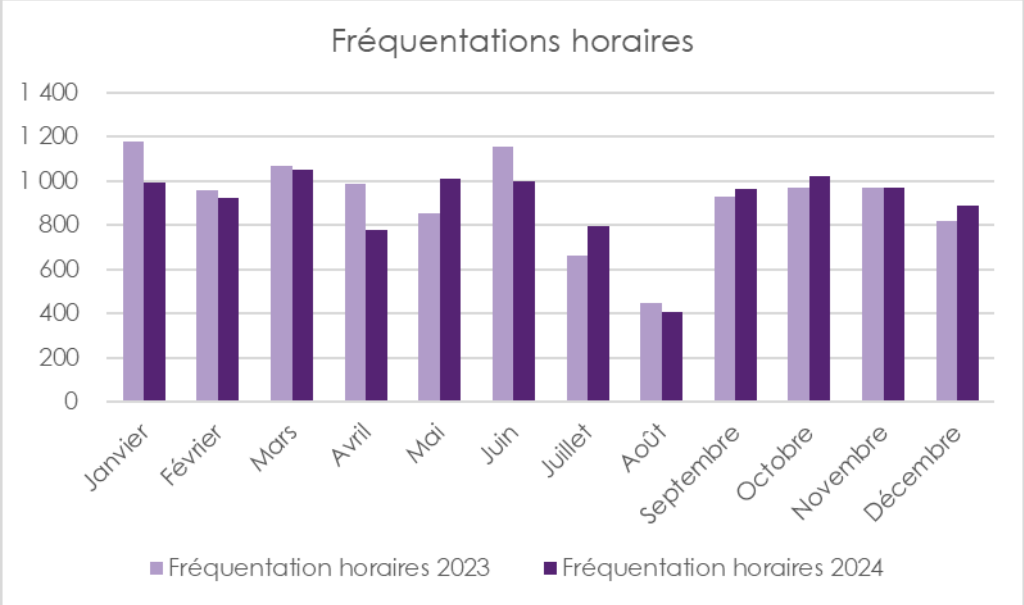

Recette Horaire

	Recettes horaires 2023 (TTC)	Recettes horaires 2024 (TTC)	Ecart 2023 / 2024 (%)
Janvier	5 140 €	5 635 €	9,6
Février	4 901 €	4 929 €	0,6
Mars	4 938 €	5 399 €	9,3
Avril	4 179 €	4 125 €	-1,3
Mai	4 213 €	5 141 €	22,0
Juin	5 906 €	4 744 €	-19,7
Juillet	3 756 €	3 929 €	4,6
Août	1 451 €	1 690 €	16,4
Septembre	4 673 €	4 263 €	-8,8
Octobre	5 553 €	4 872 €	-12,3
Novembre	5 292 €	4 669 €	-11,8
Décembre	4 817 €	4 197 €	-12,9
Total	**54 818 €**	**53 592 €**	**-2,2**

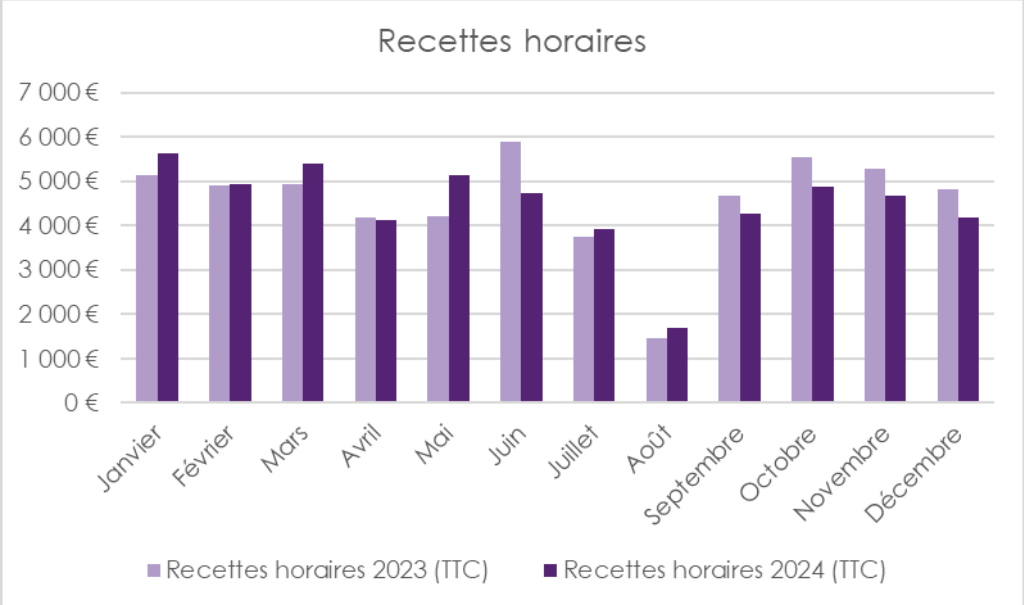

Nombre d'abonnés et locations

	Nombre d'abonnés / locations 2023	Nombre d'abonnés / locations 2024	Ecart 2023 / 2024 (%)
Janvier	56	105	87,5
Février	57	100	75,4
Mars	58	98	69,0
Avril	56	93	66,1
Mai	57	46	-19,3
Juin	57	46	-19,3
Juillet	59	45	-23,7
Août	55	44	-20,0
Septembre	58	43	-25,9
Octobre	56	49	-12,5
Novembre	61	48	-21,3
Décembre	60	48	-20,0
Total	**690**	**765**	**10,9**

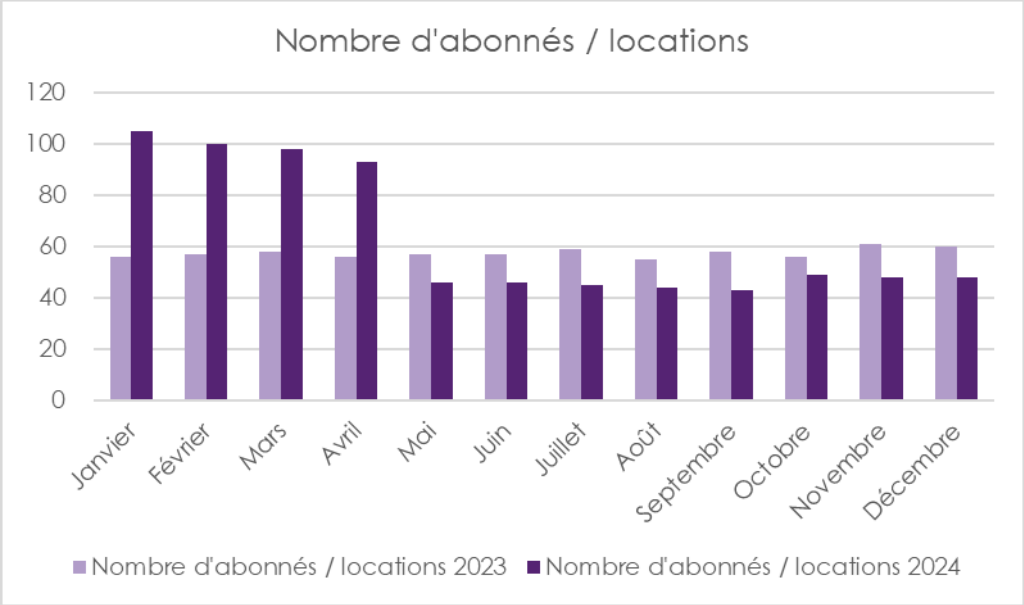

Recette abonnée et location

	Recettes abonnés / locations 2023 (TTC)	Recettes abonnés / locations 2024 (TTC)	Ecart 2023 / 2024 (%)
Janvier	5 162 €	5 927 €	14,8
Février	5 179 €	5 553 €	7,2
Mars	5 421 €	5 698 €	5,1
Avril	5 371 €	5 561 €	3,5
Mai	4 995 €	6 376 €	27,6
Juin	5 372 €	5 303 €	-1,3
Juillet	5 267 €	4 572 €	-13,2
Août	4 880 €	4 917 €	0,8
Septembre	5 163 €	4 806 €	-6,9
Octobre	5 162 €	6 205 €	20,2
Novembre	5 344 €	5 380 €	0,7
Décembre	5 981 €	5 319 €	-11,1
Total	**63 298 €**	**65 618 €**	**3,7**

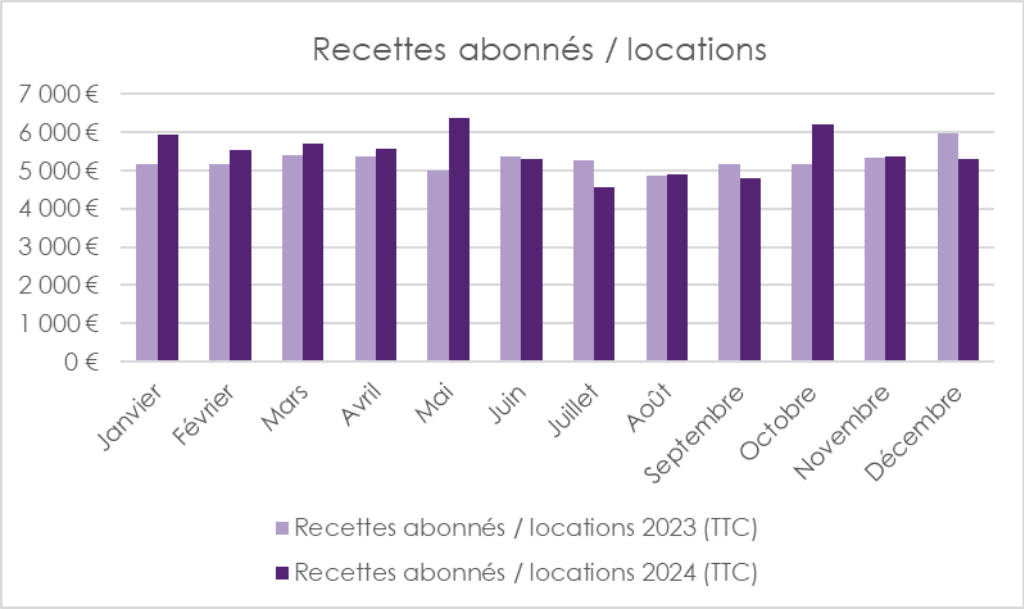

Conclusion

	2021	2022	2023	2024	Variation 2023/2024
Recettes totales	84 620 €	105 707 €	127 130 €	124 420 €	- 2.1 %
Recettes horaires	41 919 €	50 813 €	54 818 €	53 592 €	-2.2 %
Fréquentation horaires	10 396	10 166	10 993	10 794	-1.81 %
Ticket moyen	4.03 €	5.00 €	4.99 €	4.96 €	-0.6 %
Recettes abonnements/locations	41 346 €	51 528 €	63 298 €	65 618 €	3.7 %

Analyse sur l'activité 2024

La recette globale du parking Hôtel de ville est de 124.420 € TTC pour l'exercice 2024, dont 53.592 € TTC de recettes horaires.

Le générateur principal de fréquentation du parking étant l'Hôtel de Ville, cette recette horaire est donc directement liée aux événements se déroulant à la Mairie (mariages, cérémonies diverses...). Ainsi que les divers commerces et cabinet médicaux du centre urbain.
Nous observons une fréquentation horaire mensuelle moyenne d'environ 900 véhicules, en légère baisse par rapport à 2023 (916 véhicules).

Les recettes abonnées (65.618 € TTC en 2024) participent au chiffre d'affaires global du parking à hauteur d'environ 53 %.
Le maintien d'un nombre d'emplacements suffisant pour les usagers horaires restant privilégié.

5.2 Parc LA LOUVIERE

Les données ci-dessous figurant également dans les annexes sont issues de nos rapports de péage et ne tiennent pas compte des retraitements comptables. Ces données peuvent donc présenter des légers écarts avec les comptes du délégataire présentés au chapitre 9 du présent rapport.

Fréquentation horaire

	Fréquentation horaires 2023	Fréquentation horaires 2024	Ecart 2023 / 2024 (%)
Janvier	1 413	1 456	3,0
Février	1 276	1 385	8,5
Mars	1 364	1 514	11,0
Avril	1 393	1 148	-17,6
Mai	1 275	1 355	6,3
Juin	1 574	1 473	-6,4
Juillet	1 148	1 370	19,3
Août	505	696	37,8
Septembre	1 324	1 515	14,4
Octobre	1 389	1 499	7,9
Novembre	1 540	1 449	-5,9
Décembre	1 320	1 208	-8,5
Total	**15 521**	**16 068**	**3,5**

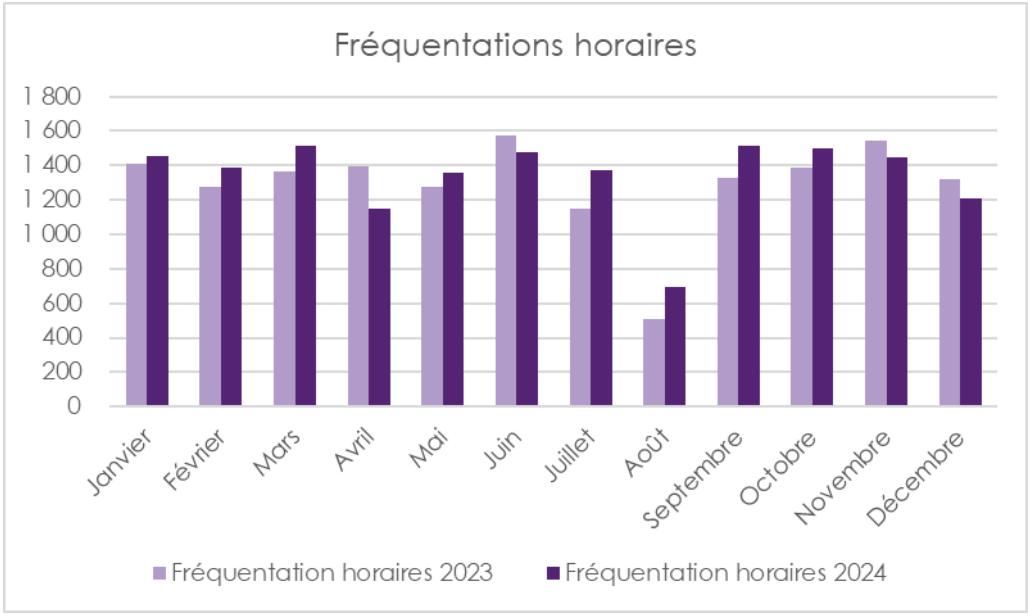

Recette Horaire

	Recettes horaires 2023 (TTC)	Recettes horaires 2024 (TTC)	Ecart 2023 / 2024 (%)
Janvier	7 516 €	9 675 €	28,7
Février	7 618 €	8 582 €	12,7
Mars	6 819 €	9 667 €	41,8
Avril	6 690 €	7 519 €	12,4
Mai	6 789 €	8 419 €	24,0
Juin	8 604 €	10 764 €	25,1
Juillet	5 931 €	10 076 €	69,9
Août	1 998 €	4 494 €	125,0
Septembre	7 644 €	11 037 €	44,4
Octobre	7 522 €	11 376 €	51,2
Novembre	10 340 €	11 025 €	6,6
Décembre	8 976 €	9 135 €	1,8
Total	**86 446 €**	**111 769 €**	**29,3**

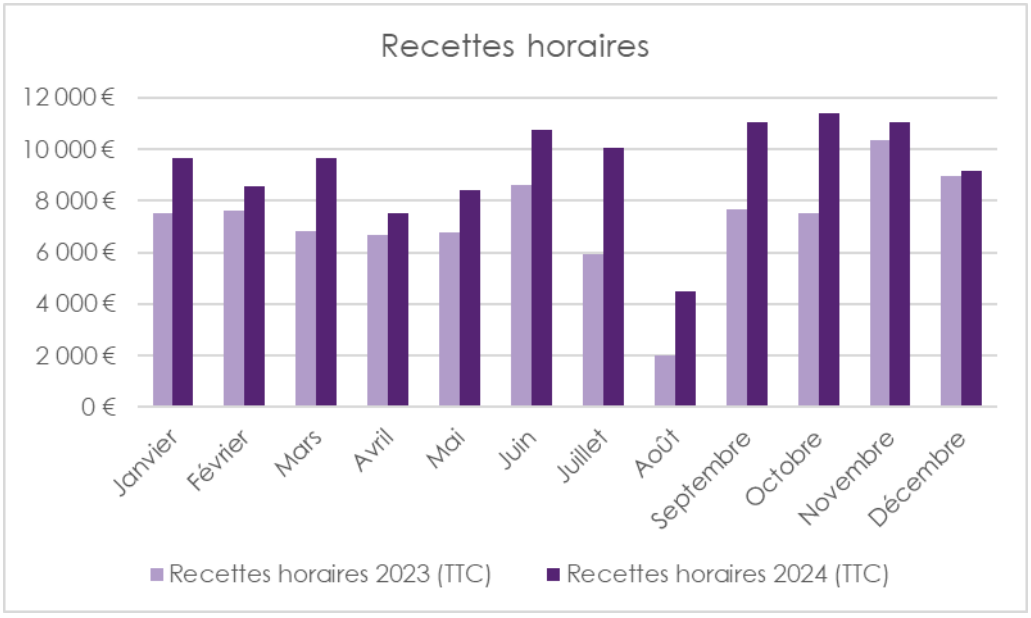

Nombre d'abonnés et locations

	Nombre d'abonnés / locations 2023	Nombre d'abonnés / locations 2024	Ecart 2023 / 2024 (%)
Janvier	454	444	-2,2
Février	464	441	-5,0
Mars	465	440	-5,4
Avril	465	454	-2,4
Mai	465	444	-4,5
Juin	464	446	-3,9
Juillet	469	427	-9,0
Août	459	414	-9,8
Septembre	443	429	-3,2
Octobre	445	421	-5,4
Novembre	449	422	-6,0
Décembre	448	426	-4,9
Total	**5 490**	**5 208**	**-5,1**

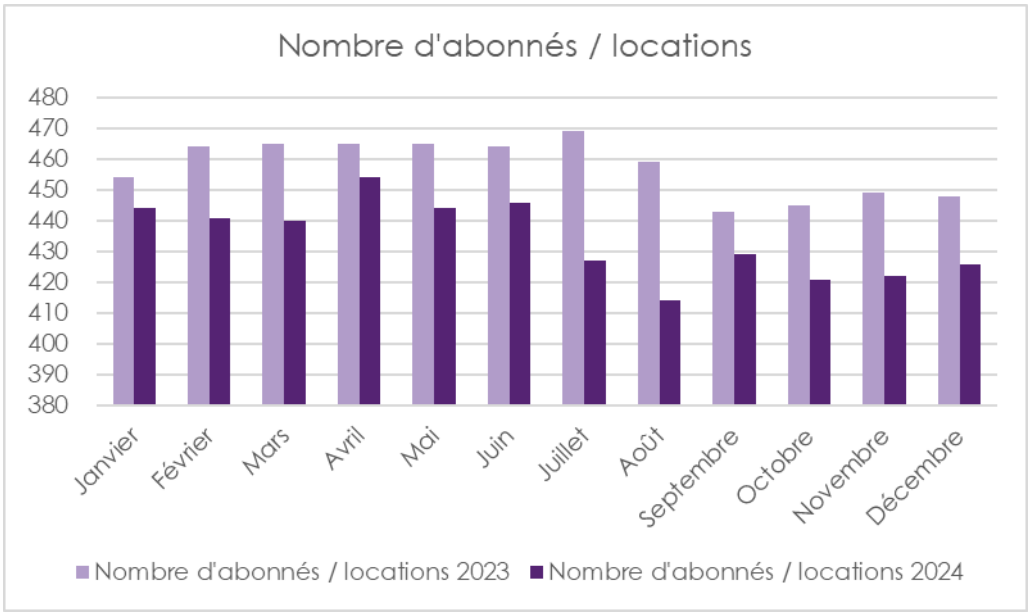

Recettes abonnés et location

	Recettes abonnés / locations 2023 (TTC)	Recettes abonnés / locations 2024 (TTC)	Ecart 2023 / 2024 (%)
Janvier	12 945 €	11 354 €	-12,3
Février	14 060 €	11 536 €	-18,0
Mars	12 777 €	11 761 €	-8,0
Avril	13 559 €	11 284 €	-16,8
Mai	12 978 €	11 221 €	-13,5
Juin	12 578 €	11 959 €	-4,9
Juillet	12 577 €	10 043 €	-20,2
Août	12 081 €	10 558 €	-12,6
Septembre	10 229 €	12 039 €	17,7
Octobre	9 990 €	11 525 €	15,4
Novembre	15 684 €	11 386 €	-27,4
Décembre	11 728 €	11 495 €	-2,0
Total	**151 186 €**	**136 161 €**	**-9,9**

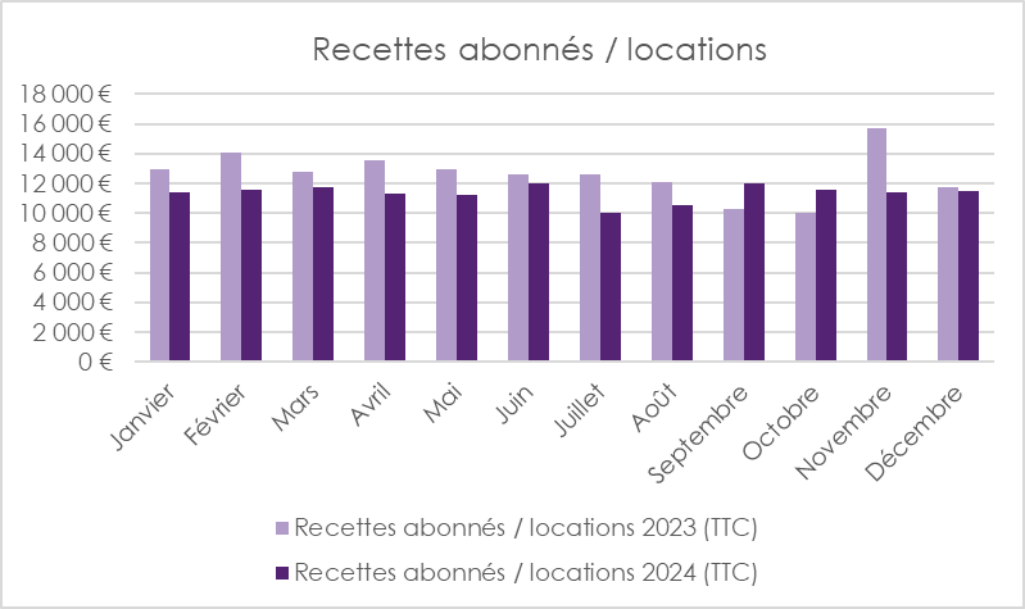

Conclusion

	2021	2022	2023	2024	Variation 2023/2024
Recettes totales	273 733 €	241 678 €	247 021 €	257 542 €	**4.2 %**
Recettes horaires	60 376 €	78 274 €	86 446 €	111 769 €	**29.3 %**
Fréquentation horaires	12 545	14 596	15 521	16 068	**3.52 %**
Ticket moyen	4.81 €	5.36 €	5.57 €	6.96 €	**24.96 %**
Recettes abonnements/locations	211 345 €	158 805 €	151 186 €	136 161 €	**-9.9 %**

Analyse sur l'activité 2023

Nous enregistrons pour le parking de La Louvière, un Chiffre d'affaires global de 257.512 € TTC en 2024. Ce qui représente une hausse de 4,2 % par rapport à l'exercice 2023.

La recette horaire est de 111.769 € TTC en 2024. Ce qui représente une augmentation de près de 29,3 % par rapport au niveau d'activité de l'exercice 2023.

Le chiffre d'affaires abonnés diminue de 9.9 % en raison principalement de la résiliation d'un certain nombre d'abonnements de la société ORANGE.

5.3 Parc ADAMVILLE

Les données ci-dessous figurant également dans les annexes sont issues de nos rapports de péage et ne tiennent pas compte des retraitements comptables. Ces données peuvent donc présenter des légers écarts avec les comptes du délégataire présentés au chapitre 9 du présent rapport.

Fréquentation horaire

	Fréquentation horaires 2023	Fréquentation horaires 2024	Ecart 2023 / 2024 (%)
Janvier	1 036	952	-8,1
Février	841	864	2,7
Mars	987	996	0,9
Avril	925	650	-29,7
Mai	907	1 133	24,9
Juin	1 102	1 118	1,5
Juillet	736	835	13,5
Août	357	383	7,3
Septembre	1 117	1 060	-5,1
Octobre	969	960	-0,9
Novembre	1 224	986	-19,4
Décembre	1 081	1 144	5,8
Total	**11 282**	**11 081**	**-1,8**

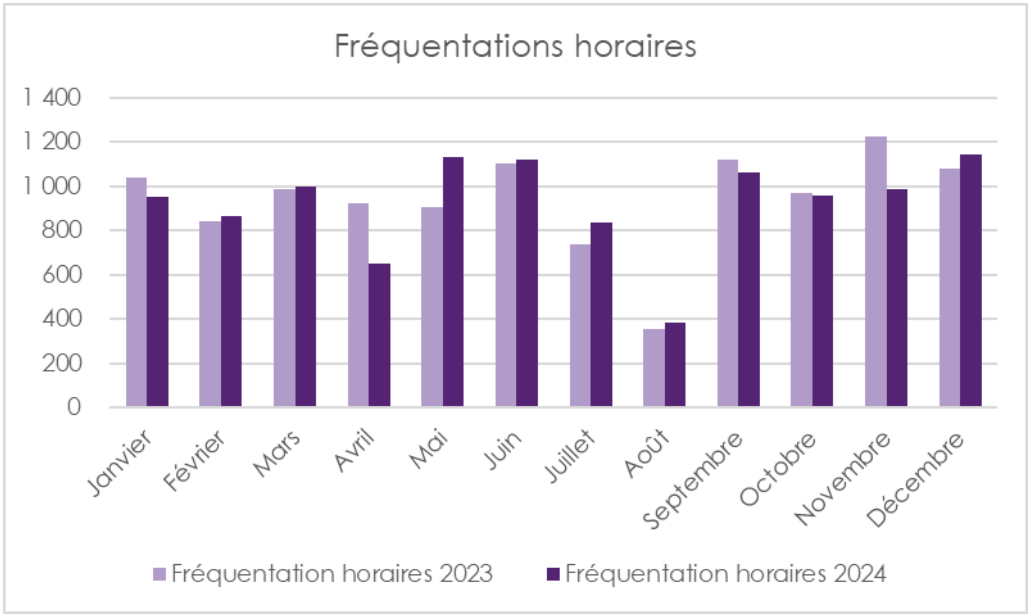

Recette Horaire

	Recettes horaires 2023 (TTC)	Recettes horaires 2024 (TTC)	Ecart 2023 / 2024 (%)
Janvier	2 936 €	3 436 €	17,1
Février	2 323 €	3 000 €	29,1
Mars	2 898 €	3 417 €	17,9
Avril	2 584 €	1 967 €	-23,9
Mai	2 718 €	3 610 €	32,8
Juin	2 903 €	5 138 €	77,0
Juillet	2 448 €	2 742 €	12,0
Août	881 €	1 493 €	69,3
Septembre	4 248 €	3 986 €	-6,1
Octobre	3 655 €	3 572 €	-2,3
Novembre	3 917 €	4 201 €	7,2
Décembre	3 661 €	4 048 €	10,5
Total	**35 172 €**	**40 609 €**	**15,5**

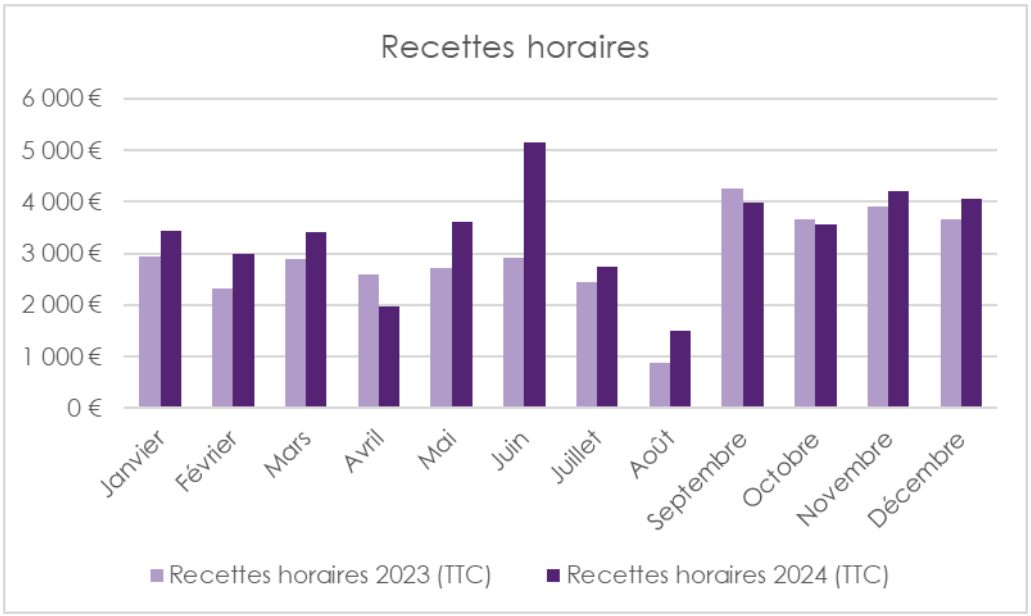

Nombre d'abonnés et locations

	Nombre d'abonnés / locations 2023	Nombre d'abonnés / locations 2024	Ecart 2023 / 2024 (%)
Janvier	85	95	11,8
Février	92	89	-3,3
Mars	91	86	-5,5
Avril	94	90	-4,3
Mai	95	91	-4,2
Juin	97	101	4,1
Juillet	96	94	-2,1
Août	87	88	1,1
Septembre	92	98	6,5
Octobre	95	102	7,4
Novembre	99	102	3,0
Décembre	102	99	-2,9
Total	**1 125**	**1 135**	**0,9**

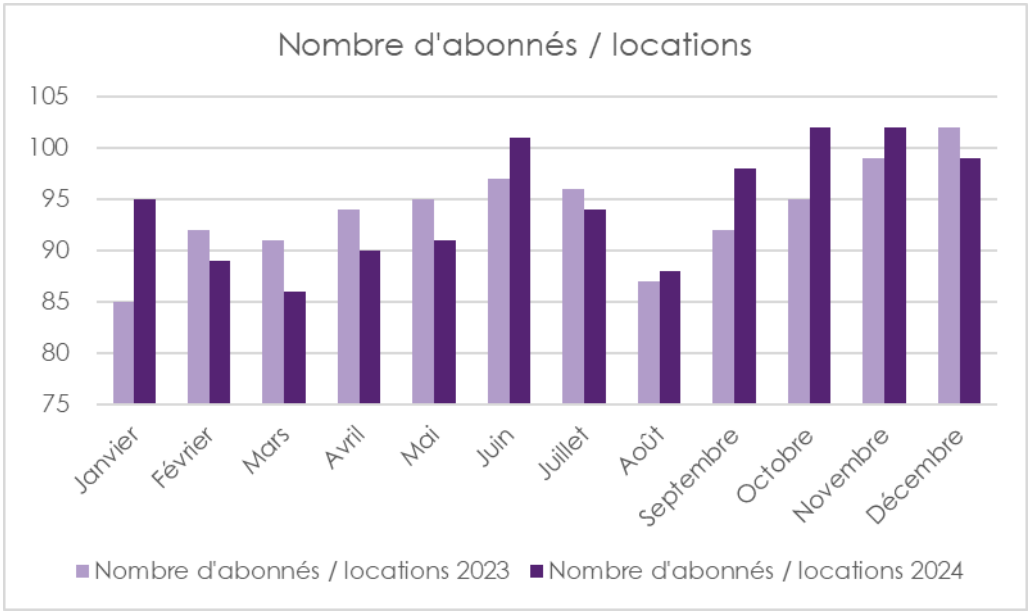

Recette abonnée et location

	Recettes abonnés / locations 2023 (TTC)	Recettes abonnés / locations 2024 (TTC)	Ecart 2023 / 2024 (%)
Janvier	6 159 €	6 954 €	12,9
Février	6 196 €	7 625 €	23,1
Mars	6 537 €	7 435 €	13,7
Avril	6 619 €	7 948 €	20,1
Mai	6 709 €	7 878 €	17,4
Juin	6 505 €	8 873 €	36,4
Juillet	6 898 €	9 046 €	31,1
Août	6 145 €	7 991 €	30,0
Septembre	6 640 €	8 710 €	31,2
Octobre	6 311 €	10 879 €	72,4
Novembre	6 925 €	8 696 €	25,6
Décembre	7 733 €	8 740 €	13,0
Total	**79 377 €**	**100 775 €**	**27,0**

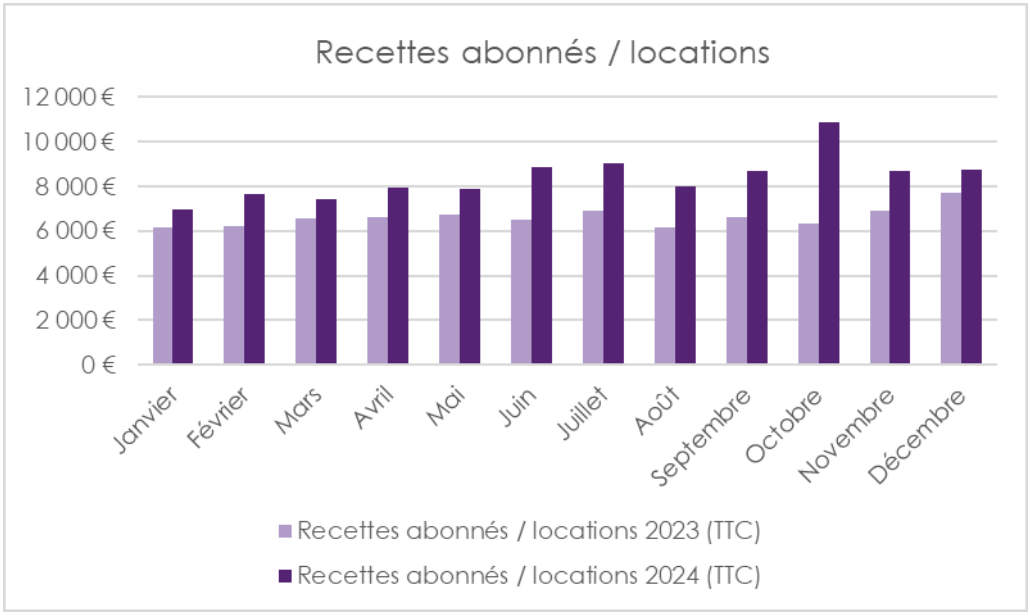

Conclusion

	2021	2022	2023	2024	Variation 2023/2024
Recettes totales	115 158 €	11 735 €	115 735 €	145 060 €	25.3 %
Recettes horaires	30 111 €	35 172 €	35 172 €	40 609 €	15.5 %
Fréquentation horaires	11 130	10 081	11 282	11 081	-1.78 €
Ticket moyen	2. 65€	2.99 €	3.12 €	3.66 €	17.31 %
Recettes abonnements/locations	84 840 €	76 024 €	79 377 €	100 496 €	26.6 %

Analyse sur l'activité 2024

Les recettes globales du parking Adamville s'élèvent à 145.060 € TTC pour l'exercice 2024 (+ 25.3%).
Les recettes horaires (40.609 € TTC pour l'année) ont augmenté de 15.5%.

Cette évolution de recettes est liée à une très bonne première partie de l'année, car le dernier quadrimestre est en baisse très importante du fait du déménagement du marché Adamville vers la Place Kennedy et des travaux qui ont débuté dans le Marché.

Les recettes abonnées portées par les campagnes commerciales ainsi que le développement de la digitalisation atteignent 100.496 € TTC en 2024.

Les générateurs principaux concernant le parc Adamville sont le marché (à l'exception du samedi gratuit de 7h à 14h) ainsi que les boutiques et commerces alentours.

Les usagers au tarif résident constituent la majeure partie des abonnés du parking Adamville, viennent ensuite les usagers au tarif professionnel (notamment les garages et commerces alentours).

5.4 Parc LA VARENNE

Les données ci-dessous figurant également dans les annexes sont issues de nos rapports de péage et ne tiennent pas compte des retraitements comptables. Ces données peuvent donc présenter des légers écarts avec les comptes du délégataire présentés au chapitre 9 du présent rapport.

Fréquentation horaire

	Fréquentation horaires 2023	Fréquentation horaires 2024	Ecart 2023 / 2024 (%)
Janvier	705	714	1,3
Février	721	784	8,7
Mars	697	834	19,7
Avril	558	720	29,0
Mai	502	1 008	100,8
Juin	764	914	19,6
Juillet	649	808	24,5
Août	225	361	60,4
Septembre	619	1 025	65,6
Octobre	657	1 020	55,3
Novembre	744	1 055	41,8
Décembre	766	927	21,0
Total	**7 607**	**10 170**	**33,7**

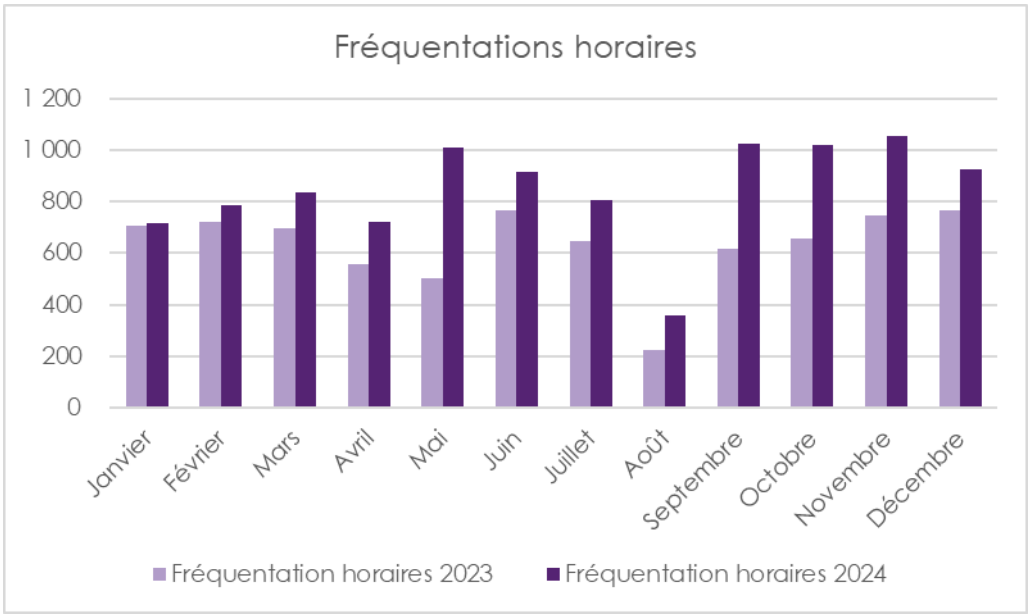

Recette Horaire

	Recettes horaires 2023 (TTC)	Recettes horaires 2024 (TTC)	Ecart 2023 / 2024 (%)
Janvier	5 661 €	5 721 €	1,1
Février	5 907 €	7 082 €	19,9
Mars	5 953 €	7 786 €	30,8
Avril	5 083 €	6 560 €	29,1
Mai	3 949 €	8 229 €	108,4
Juin	5 925 €	8 229 €	38,9
Juillet	5 083 €	7 454 €	46,7
Août	1 631 €	3 491 €	114,1
Septembre	5 447 €	8 850 €	62,5
Octobre	7 212 €	8 177 €	13,4
Novembre	7 141 €	9 516 €	33,3
Décembre	7 096 €	8 790 €	23,9
Total	**66 087 €**	**89 886 €**	**36,0**

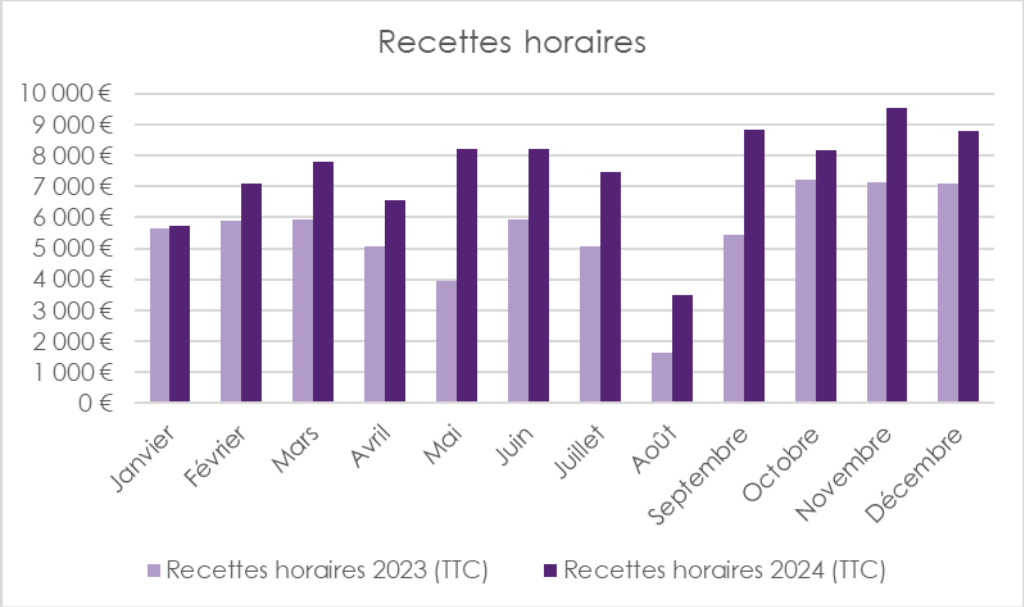

Nombre d'abonnés et locations

	Nombre d'abonnés / locations 2023	Nombre d'abonnés / locations 2024	Ecart 2023 / 2024 (%)
Janvier	211	239	13,3
Février	216	191	-11,6
Mars	218	209	-4,1
Avril	218	212	-2,8
Mai	223	209	-6,3
Juin	223	208	-6,7
Juillet	178	208	16,9
Août	167	187	12,0
Septembre	184	216	17,4
Octobre	184	213	15,8
Novembre	190	206	8,4
Décembre	189	205	8,5
Total	**2 401**	**2 503**	**4,2**

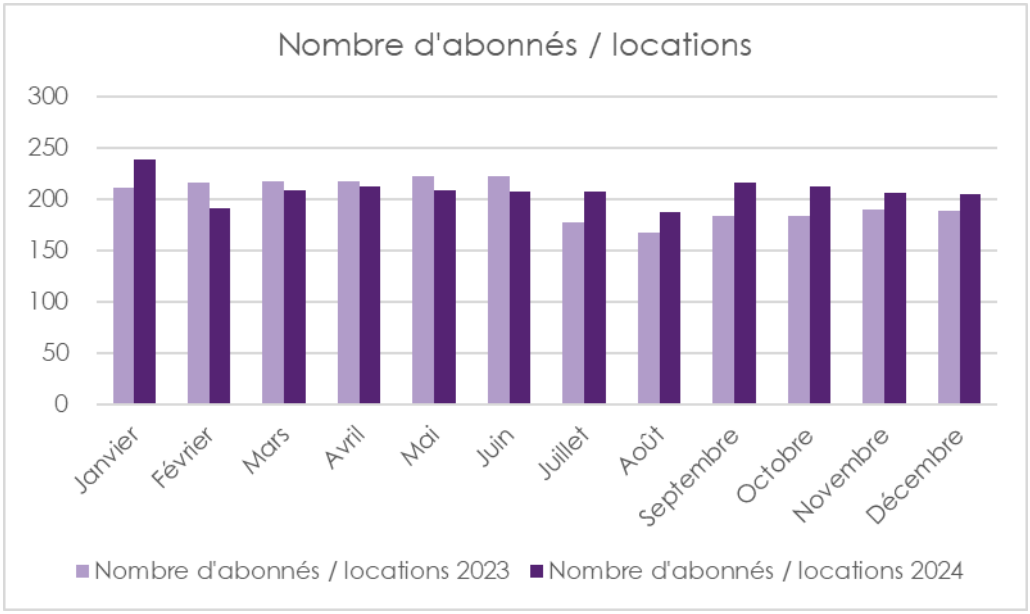

Recette abonné et location

	Recettes abonnés / locations 2023 (TTC)	Recettes abonnés / locations 2024 (TTC)	Ecart 2023 / 2024 (%)
Janvier	8 562 €	9 785 €	14,3
Février	8 443 €	11 004 €	30,3
Mars	8 906 €	10 377 €	16,5
Avril	8 517 €	11 107 €	30,4
Mai	9 008 €	10 404 €	15,5
Juin	8 640 €	10 346 €	19,7
Juillet	9 158 €	9 631 €	5,2
Août	7 524 €	9 120 €	21,2
Septembre	8 142 €	10 074 €	23,7
Octobre	8 122 €	10 709 €	31,8
Novembre	8 874 €	10 275 €	15,8
Décembre	8 454 €	10 095 €	19,4
Total	**102 353 €**	**122 928 €**	**20,1**

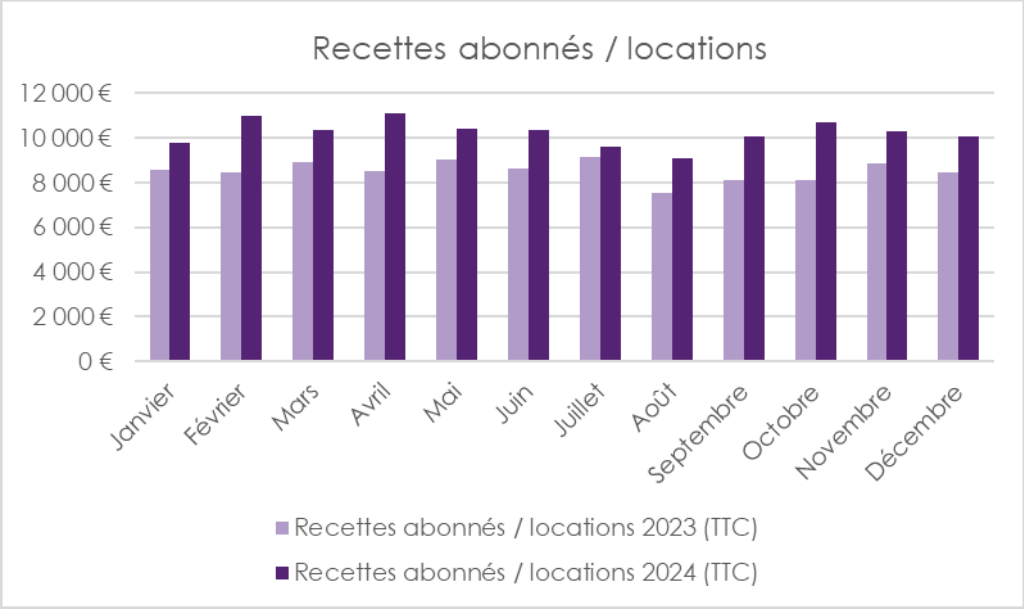

Conclusion

	2021	2022	2023	2024	Variation 2022/2023
Recettes totales	147 310 €	158 769 €	171 136 €	219 836 €	**28.5 %**
Recettes horaires	41 400 €	61 433 €	66 087 €	89 886 €	**36 %**
Fréquentation horaires	5 658	7 522	7 607	10 170	**33.68 %**
Ticket moyen	7.32 €	8.17 €	8.69 €	8.84 €	**1.73 %**
Recettes abonnements/locations	103 741 €	94 552 €	102 353 €	122 928 €	**20.1 %**

Analyse sur l'activité 2023

Le parc de La Varenne enregistre pour l'exercice 2024, un chiffre d'affaires global de 219.836 € TTC, dont 89.886 € concernant les recettes horaires. Ces dernières augmentent de 36% par rapport au résultat de l'année 2023.

Cette nette progression du Chiffre d'affaires global est portée en majeure partie par les recettes abonnées qui passent de 102.353€ € en 2023 à 122.928 € en 2024.

Le remplacement du matériel de péage effectué par Casino a contribué à limiter la fuite des usagers vers cette zone de gratuité. Les barrières de ce parking restent beaucoup moins ouvertes que par le passé.

5.5 Parc STALINGRAD

Les données ci-dessous figurant également dans les annexes sont issues de nos rapports de péage et ne tiennent pas compte des retraitements comptables. Ces données peuvent donc présenter des légers écarts avec les comptes du délégataire présentés au chapitre 9 du présent rapport.

Fréquentation horaire

	Fréquentation horaires 2023	Fréquentation horaires 2024	Ecart 2023 / 2024 (%)
Janvier	3 154	2 027	-35,7
Février	2 613	1 641	-37,2
Mars	3 382	2 538	-25,0
Avril	3 385	2 212	-34,7
Mai	3 470	3 041	-12,4
Juin	3 510	2 447	-30,3
Juillet	3 339	2 834	-15,1
Août	0	0	-
Septembre	1 905	0	-
Octobre	2 708	0	-
Novembre	2 340	0	-
Décembre	2 119	0	-
Total	**31 925**	**16 740**	**-47,6**

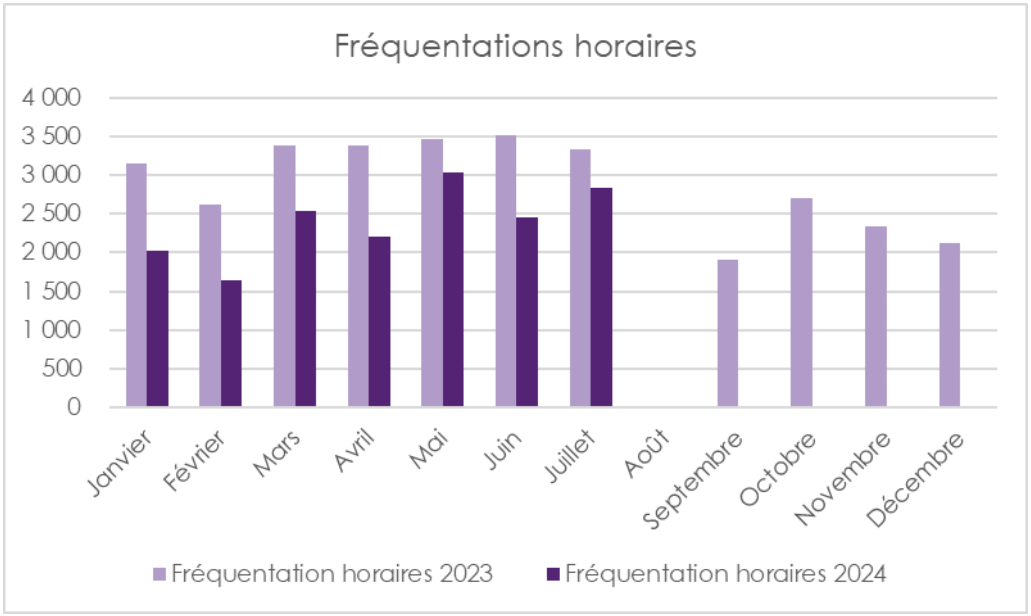

Recette Horaire

	Recettes horaires 2023 (TTC)	Recettes horaires 2024 (TTC)	Ecart 2023 / 2024 (%)
Janvier	15 379 €	11 425 €	-25,7
Février	13 008 €	8 690 €	-33,2
Mars	16 951 €	13 681 €	-19,3
Avril	16 742 €	12 526 €	-25,2
Mai	16 112 €	16 217 €	0,7
Juin	17 183 €	13 472 €	-21,6
Juillet	15 513 €	15 453 €	-0,4
Août	6 €	0 €	-
Septembre	9 794 €	0 €	-
Octobre	14 928 €	-47 €	-100,3
Novembre	12 514 €	0 €	-
Décembre	11 207 €	0 €	-
Total	**159 337 €**	**91 418 €**	**-42,6**

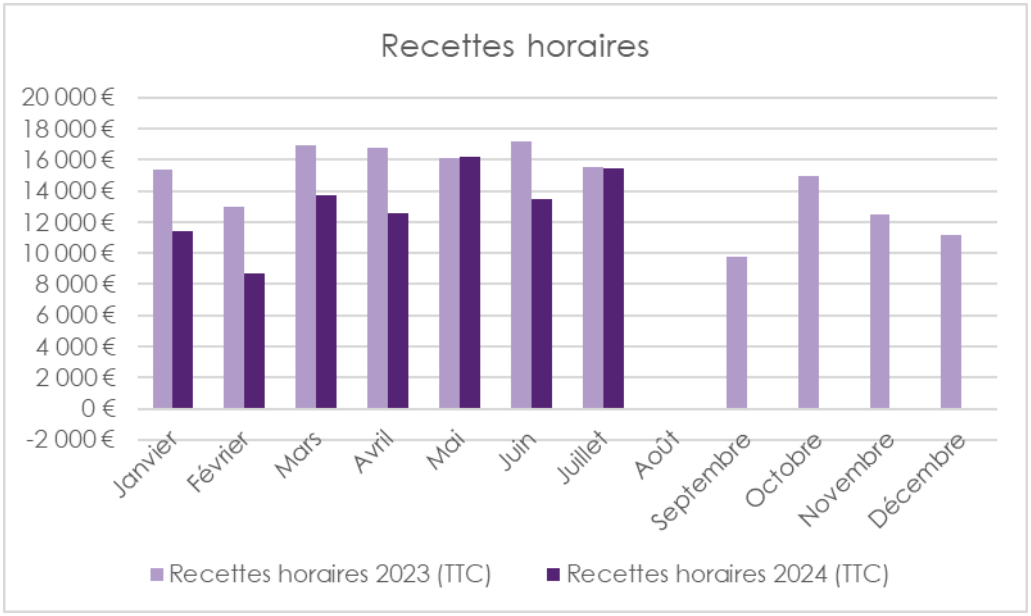

Conclusion

	2021	2022	2023	2024	Variation 2023/2024
Recettes totales	106 870 €	149 459 €	159 337 €	91 418 €	-42.6 %
Recettes horaires	106 870 €	149 004 €	159 337 €	91 418 €	-42.6 %
Fréquentation horaires	23 417	30 118	31 925	16 740	-47.56 %
Ticket moyen	4.50 €	4.95 €	4.99 €	5.46 €	9.42 %

Analyse sur l'activité 2024

Nous observons pour le parc Stalingrad une chute des recettes de 42.6 % en 2024 passant de 159 337 € en 2023 à 91 418€ en 2024.
Cette évolution est, bien entendu, liée aux travaux de la Halle du marché qui ont débutés en septembre 2024, de ce fait, les emplacements de stationnement de ce parking ayant été transférées vers le stationnement sur voirie.
Une tendance à la baisse des fréquentations de parking était néanmoins observée depuis le mois de janvier 2024 (perte moyenne de près de 25% sur la période).

Le marché du jeudi et samedi est déplacé sur les places de stationnement du parc Stalingrad provisoirement reclassées en stationnement sur voirie le temps des travaux, celles-ci sont neutralisées sur ces périodes.

5.6 Parc JARDIN DES FACULTES

Les données ci-dessous figurant également dans les annexes sont issues de nos rapports de péage et ne tiennent pas compte des retraitements comptables. Ces données peuvent donc présenter des légers écarts avec les comptes du délégataire présentés au chapitre 9 du présent rapport.

Fréquentation horaire

	Fréquentation horaires 2023	Fréquentation horaires 2024	Ecart 2023 / 2024 (%)
Janvier	40	197	392,5
Février	129	189	46,5
Mars	111	221	99,1
Avril	92	104	13,0
Mai	104	124	19,2
Juin	77	142	84,4
Juillet	68	103	51,5
Août	43	77	79,1
Septembre	84	186	121,4
Octobre	99	171	72,7
Novembre	161	151	-6,2
Décembre	128	129	0,8
Total	**1 136**	**1 794**	**57,9**

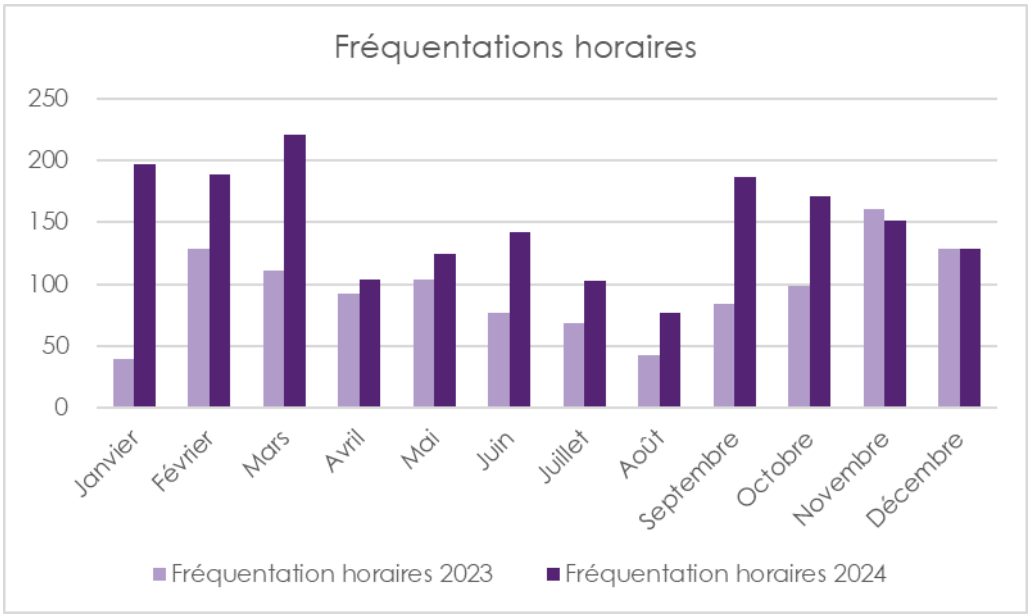

Recette Horaire

	Recettes horaires 2023 (TTC)	Recettes horaires 2024 (TTC)	Ecart 2023 / 2024 (%)
Janvier	137 €	692 €	405,8
Février	431 €	654 €	51,6
Mars	408 €	791 €	94,1
Avril	319 €	390 €	22,3
Mai	336 €	448 €	33,2
Juin	271 €	531 €	96,1
Juillet	184 €	435 €	136,4
Août	80 €	351 €	337,4
Septembre	294 €	780 €	165,6
Octobre	306 €	675 €	120,8
Novembre	575 €	486 €	-15,4
Décembre	495 €	529 €	6,9
Total	**3 835 €**	**6 764 €**	**76,4**

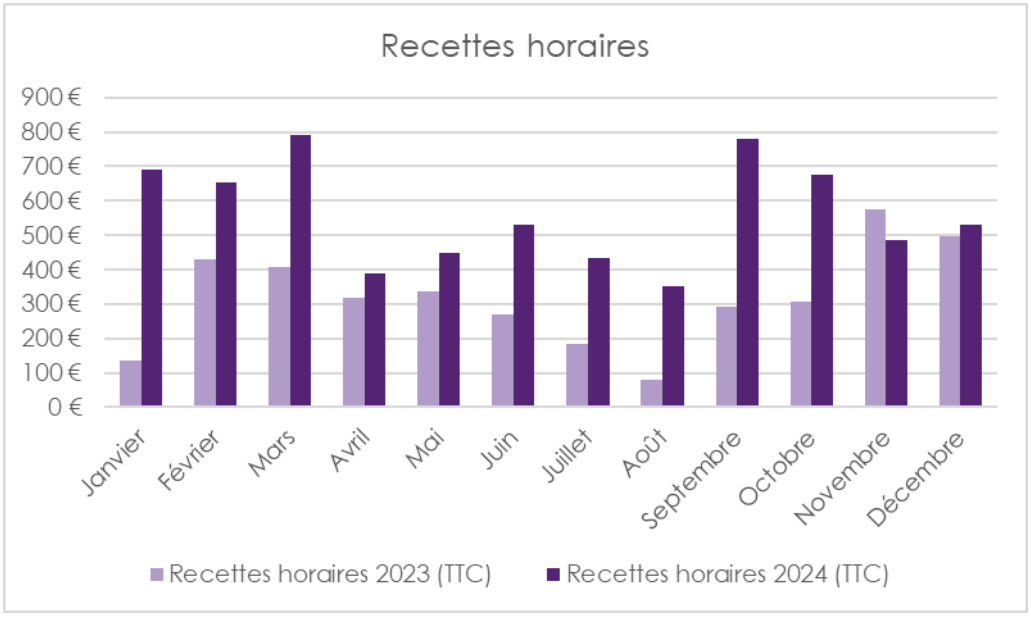

Nombre d'abonnés et locations

	Nombre d'abonnés / locations 2023	Nombre d'abonnés / locations 2024	Ecart 2023 / 2024 (%)
Janvier	51	53	3,9
Février	51	53	3,9
Mars	51	53	3,9
Avril	52	54	3,8
Mai	52	53	1,9
Juin	52	53	1,9
Juillet	52	73	40,4
Août	52	74	42,3
Septembre	54	71	31,5
Octobre	53	73	37,7
Novembre	54	73	35,2
Décembre	53	73	37,7
Total	**627**	**756**	**20,6**

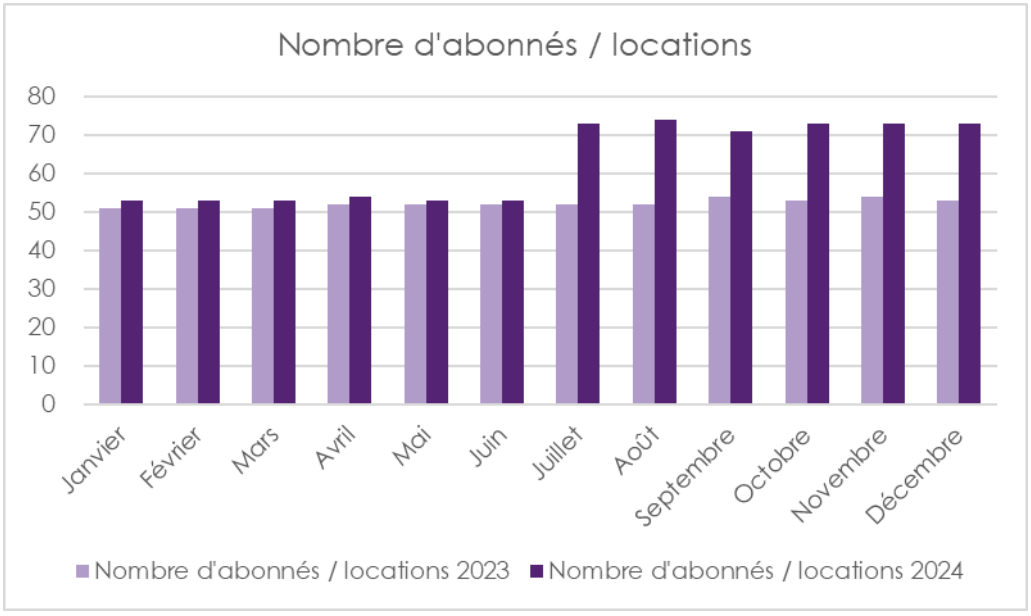

Recette abonné et location

	Recettes abonnés / locations 2023 (TTC)	Recettes abonnés / locations 2024 (TTC)	Ecart 2023 / 2024 (%)
Janvier	0 €	315 €	-
Février	0 €	270 €	-
Mars	0 €	270 €	-
Avril	46 €	433 €	837,0
Mai	46 €	315 €	582,1
Juin	75 €	315 €	320,6
Juillet	150 €	315 €	110,3
Août	150 €	400 €	167,0
Septembre	113 €	170 €	51,1
Octobre	183 €	315 €	72,4
Novembre	183 €	315 €	72,4
Décembre	230 €	315 €	36,9
Total	**1 176 €**	**3 753 €**	**219,0**

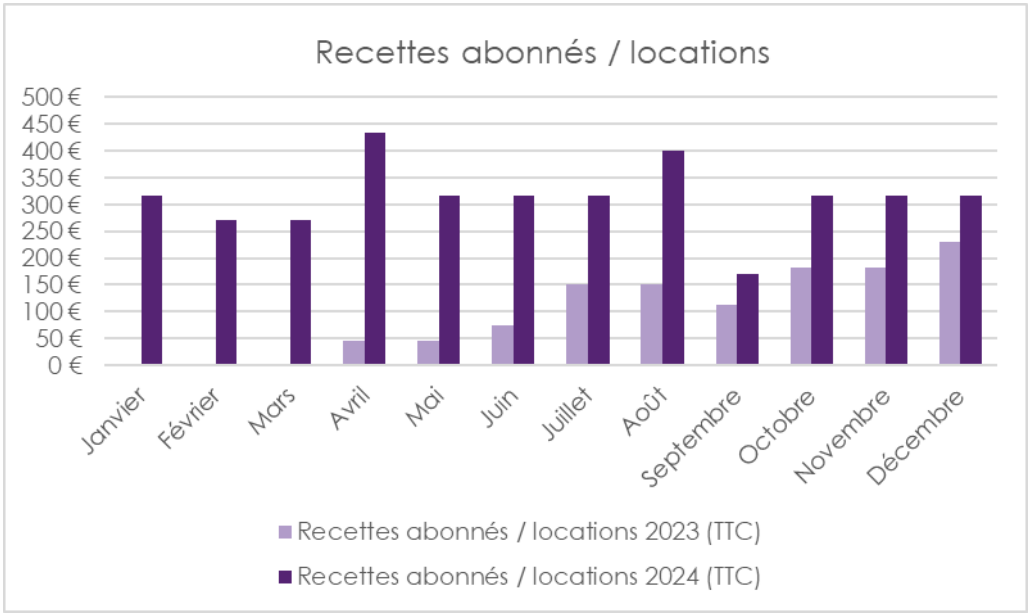

Conclusion

	2021	2022	2023	2024	Variation 2023/2024
Recettes totales	/	358 €	5 012 €	11 023 €	**119.9 %**
Recettes horaires	/	358 €	3 835 €	6 764 €	**76.4 %**
Fréquentation horaires	/	45	1 136	1 794	**57.91 %**
Ticket moyen	/	7.95 e	3.38 %	3.77 €	**11.54 %**
Recettes abonnements/locations	/	/	1176 €	3 753 €	**219.0 %**

Analyse sur l'activité 2023

Le parking du Jardin des Facultés voit son activité croitre sur l'année 2024 de 119.9 %. Cette évolution est portée aussi bien par l'évolution du chiffre d'affaires horaire qui passe de 3835 € à 6764 € (+ 76.4 %), ainsi que celle du chiffre d'affaires abonné en hausse de 219.0 %.

L'ouverture des commerces et la livraison des derniers immeubles d'habitation devraient permettre une hausse de l'activité de ce parc.
Ce Parc nécessité, maintenant que le quartier est achevé de se faire plus connaître, c'est pourquoi nous réfléchissons avec la Ville et Grand Paris Aménagement à installer du jalonnement plus important.

5.7 Recette Voirie

Synthèse des reversements mensuels par mode de paiement

c	janv-24	févr-24	mars-24	avr-24	mai-24	juin-24	juil-24	août-24	sept-24	oct-24	nov-24	déc-24	Total 2023
Commissions CB	-331,74 €	-337,96 €	-344,57 €	-353,04 €	-315,68 €	-368,69 €	-352,45 €	-31,53 €	-394,84 €	-443,06 €	-393,52 €	-463,72 €	-4 130,80 €
CB OPnGO	4 631,41 €	4 618,83 €	4 542,89 €	4 448,03 €	4 538,44 €	4 826,12 €	5 235,36 €	106,53 €	5 352,12 €	6 361,06 €	6 047,32 €	7 233,22 €	57 941,33 €
Espèces Horodateurs		16 579,10 €			8 395,80 €		6 640,50 €			7 905,50 €	7 093,30 €		46 614,20 €
CB Horodateurs	17 323,00 €	18 239,80 €	18 438,80 €	16 446,30 €	16 298,10 €	18 617,90 €	18 255,30 €	2 147,60 €	19 120,30 €	23 229,00 €	20 439,70 €	21 762,40 €	210 318,20 €
CB TPE voirie contact													0,00 €
CB TPE voirie sans contact													0,00 €
CB Horodateurs sans contact													0,00 €
CB Flowbird													0,00 €
CB Paybyphone	37 482,50 €	37 638,45 €	38 353,07 €	39 206,46 €	35 142,68 €	41 728,72 €	39 650,27 €	3 321,26 €	43 770,07 €	48 773,64 €	43 827,27 €	52 455,51 €	461 349,90 €
Virement reçu - abonnement													0,00 €
Total général	59 105,17 €	76 738,22 €	60 990,19 €	59 747,75 €	64 059,34 €	64 804,05 €	69 428,98 €	5 543,86 €	67 847,65 €	85 826,14 €	77 014,07 €	80 987,41 €	772 092,83 €

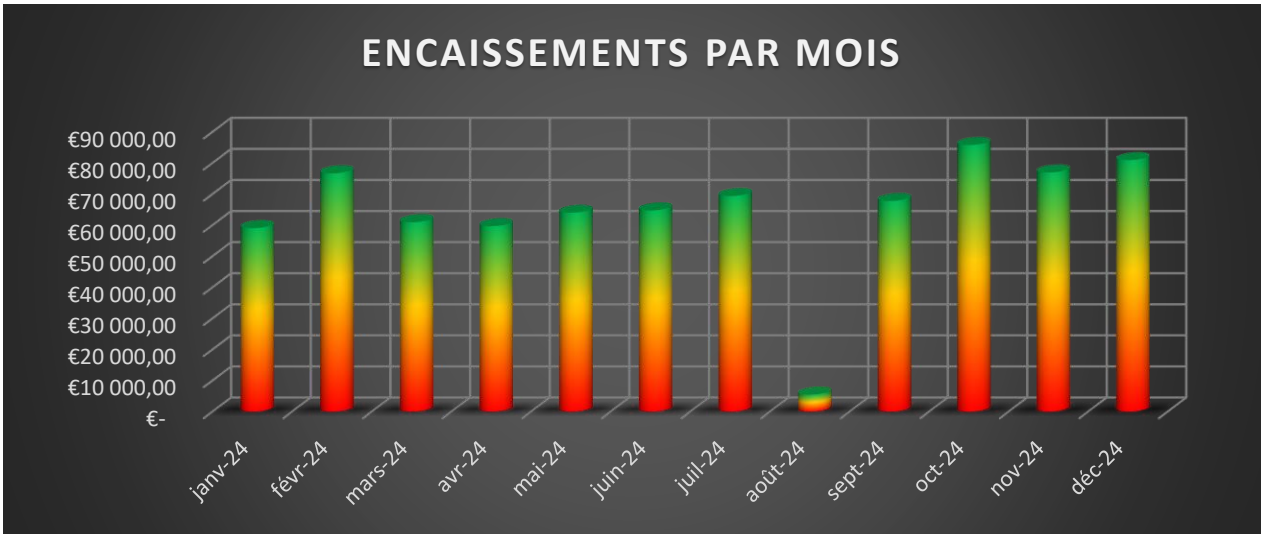

5.8 Analyse de l'activité de contrôle et gestion du stationnement

Organisation opérationnelle au 31 décembre 2024

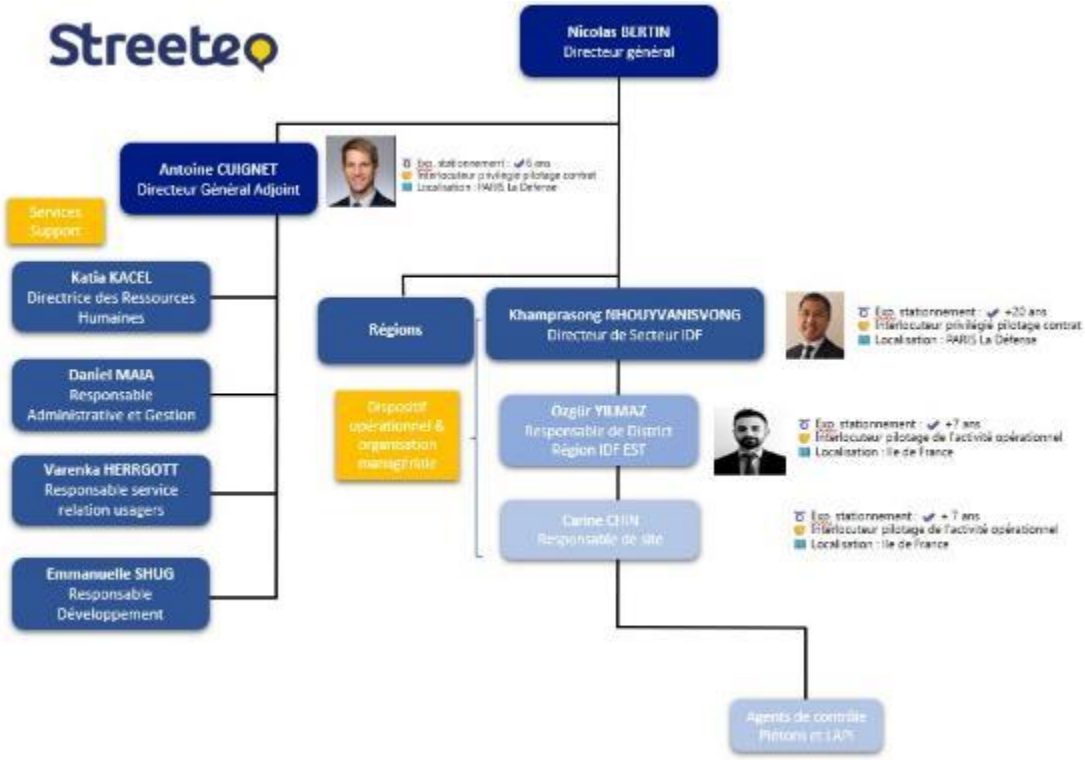

Pilote de la relation contractuelle

Nicolas BERTIN
Directeur Général

Antoine CUIGNET
Directeur Général Adjoint

Khamprasong NOUYVANISVONG
Directeur de Secteur IDF

Pilote de la performance opérationnelle

Ozgur YILMAZ
Responsable de district Île-de-France Est

Carine CHIN
Responsable de site Île-de-France Est

L'Equipe de contrôle

5 agents contrôles piétons et 1 RSO réalisent les opérations de contrôle sur la ville de Saint-Maur.

Les agents sont équipés d'une tenue adaptée à chaque saison, ainsi que d'accessoires tels que des écussons et des bandeaux amovibles permettant d'être identifiables durant les opérations de contrôle.

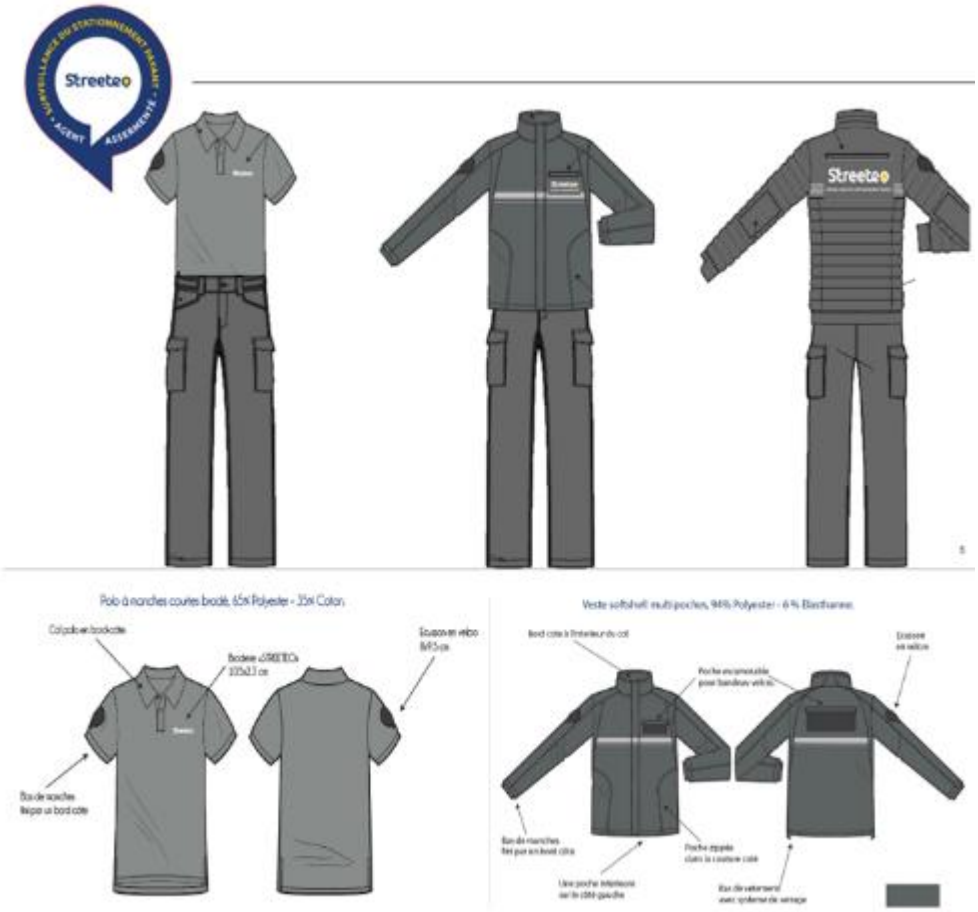

Situation générale et faits marquants en 2024

L'année 2024 ne connaît pas de changements majeurs en matière de voirie à Saint-Maur-des-Fossés, notamment sur la partie relative au contrôle du stationnement.

La situation reste globalement stable, mais quelques évolutions ponctuelles sont à noter au cours de l'année.

Des travaux sur les secteurs Adamville et La Varenne ont impacté le contrôle du stationnement.

Prévue pour durer un an, cette opération entraîne la suppression de certaines places de stationnement ainsi que la modification de rues règlementées dans les zones concernées.

Par ailleurs, une action de sensibilisation a été réalisé durant la semaine 36 sur le parking Stalingrad, afin d'informer les usagers et de renforcer la compréhension des nouvelles règles de stationnement en vigueur.

Ces ajustements, bien que limités, s'inscrivent dans une démarche de gestion progressive et maîtrisée de l'espace public.

Nombre de contrôles, forfaits post-stationnement et taux de forfait post-stationnement

Contrôles piéton réalisés	186 832		
Pré-Contrôles LAPI réalisés	56 172		
FPS émis	53 453	**Taux de FPS**	30%
Nombre de RAPO	2479	**Taux de RAPO**	4,5%
RAPO acceptés	1392	**Taux de RAPO acceptés**	2,5%

Le nombre total de contrôles piétons pour l'année 2024 s'élève à 186.832.

Le nombre de Pré-contrôles LAPI en 2024 est de 56.172.

56.172 FPS ont été émis au cours de l'année 2024.

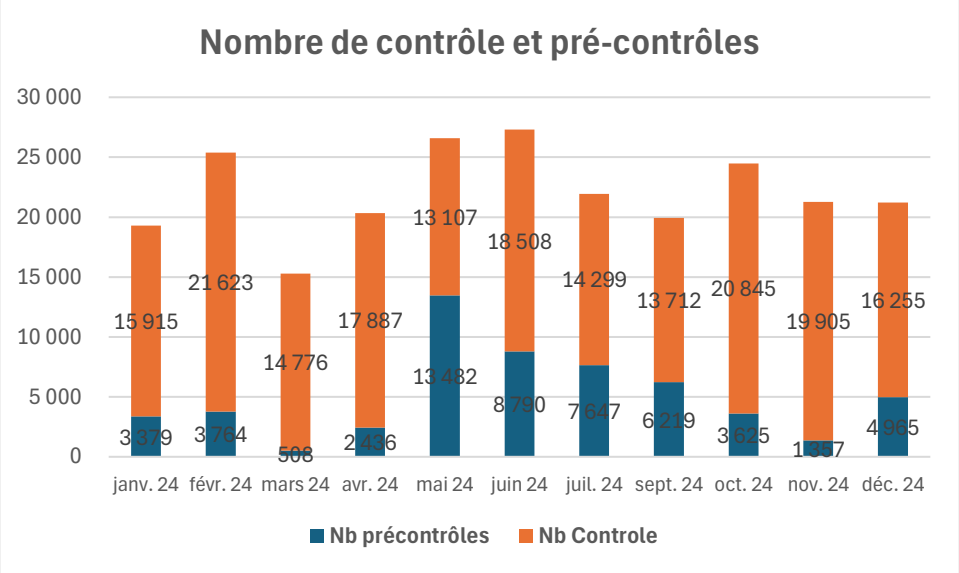

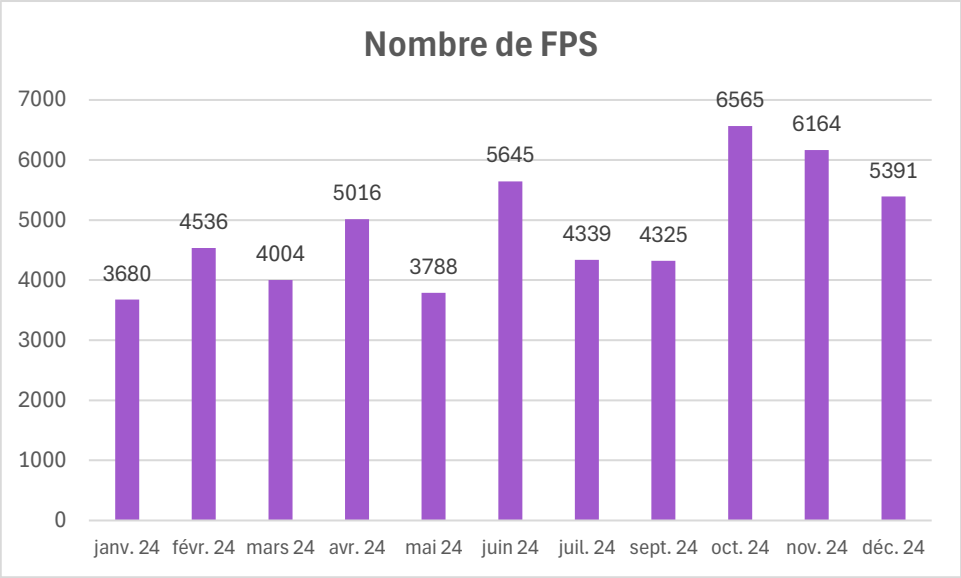

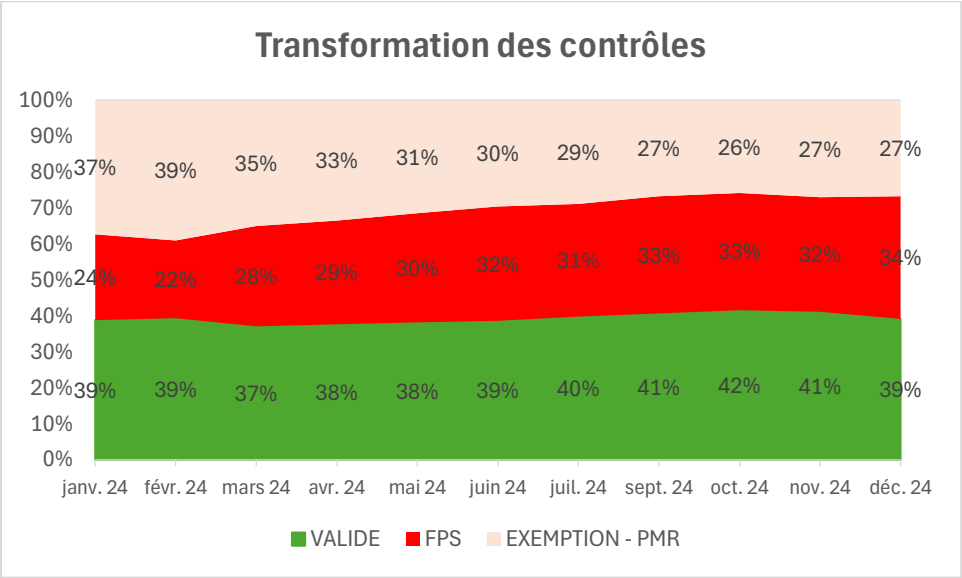

Le taux de contrôles valides est en moyenne de 39% au cours de l'année 2024.

Celui-ci reste stable sur les trois dernières années.

Le taux de FPS est de 30% en 2024 soit une hausse de 4 points comparé à l'année passée.

Le taux d'exemption est de 31% soit une baisse de 5 points comparé à l'année passée.

2) Recours Administratif Préalable Obligatoire « RAPO »

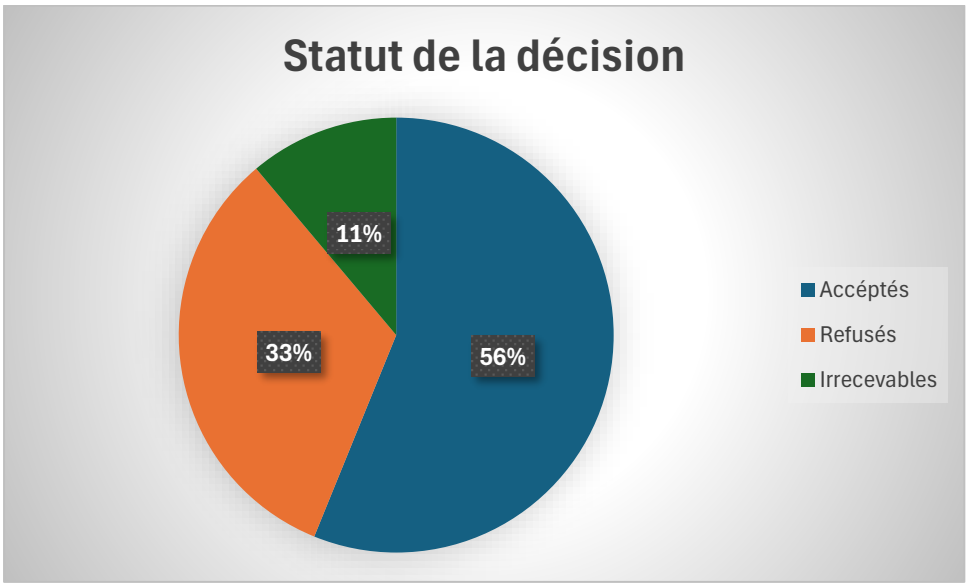

Le rapport prévu à l'article R333-120-15 du CGCT est présenté en annexe.

En 2024, un total de 2479 RAPOS a été reçu. Parmi l'ensemble des RAPO traités, 56% ont été acceptés tandis que 33% ont été refusés. 11% des RAPOS étaient irrecevables.

Le taux de RAPO constaté en 2024 est de 4,52 %. Taux au-dessus des moyennes nationale (3%) s'expliquant en partie par la politique de stationnement en zone rouge.

Le taux de FPS annulés suite à un RAPO accepté est de 2,5 %.

Enfin, le délai de traitement des RAPO est de 4 jours.

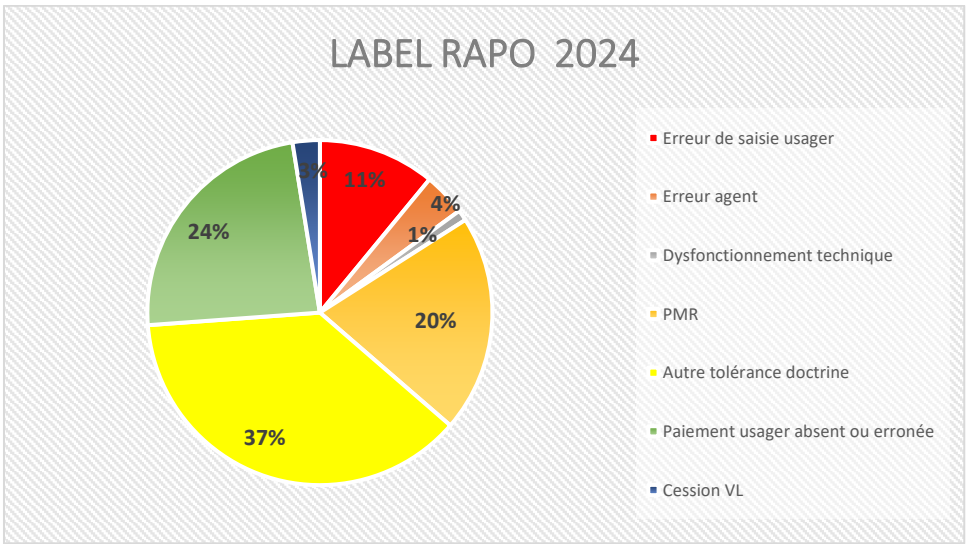

44 % des RAPOS sont liées aux tolérances de la doctrine. À cela s'ajoutent 26 % de RAPOS liées aux absences de paiement, soit un total de 70 % des RAPOS associées à ces deux catégories.

20% des RAPOS concernent les usagers PMR.

3) STATUTS ET PAIEMENTS des FPS

Année de Date	En attente de paiement	FPS non transformé	Payé	Payé minoré	Recouvré
2021	9,02%	2,85%	27,61%	48,37%	12,01%
2022	8,15%	2,16%	25,72%	51,98%	11,84%
2023	9,81%	3,28%	25,92%	50,16%	10,72%
2024	16,87%	3,86%	25,20%	49,40%	4,56%

En 2024, en moyenne, 75% des FPS ont été payés.

	Somme des Tarifs 2024 (€)
Abandon du paiement	59 622 €
En recouvrement	228 935 €
Paiement DGFiP effectué	100 715 €
Payé à la ville	762 088 €
Payée à l'ANTAI	389 378 €
Redevable en cours d'identification	896 €
Total général	1 541 633 €

PERSPECTIVES 2025

	2024
Contrôles et pré-contrôles	243 004
FPS	56 172
Taux de FPS	30%
Taux de RAPO	4,5%

L'année 2024 a été une dans la continuité des dernières années avec des résultats en adéquation avec les attentes contractuelles. Plus de 243 000 contrôles ont été réalisés, ce qui a conduit à l'émission de 53 453, traduisant une montée du nombre de FPS et une meilleure couverture du périmètre par les contrôles.

Le taux de FPS atteint 30 %, soit une progression de 4 points par rapport à l'année précédente, et le taux d'exemption en baisse de 5 points.

Le traitement efficace des RAPO, avec un délai moyen de 4 jours et une part importante de dossiers acceptés (56 %), illustre également la qualité du suivi et le respect des droits des usagers.

6. PERSPECTIVES 2025

Perspectives 2025 – Accélérer l'innovation et la durabilité au cœur des villes

À l'horizon 2025, INDIGO intensifie sa stratégie pour devenir un acteur incontournable de la mobilité urbaine durable. Nos priorités se concentrent sur :

- L'expérience client optimisée par la technologie :
  - D'ici 2025, nous accélérerons le déploiement de solutions digitales innovantes, telles que l'intelligence artificielle pour la gestion des flux et les paiements sans contact généralisés.
  - L'objectif est de rendre le stationnement toujours plus fluide et personnalisé.

- Le développement massif de la recharge électrique :
  - Nous poursuivrons notre expansion pour devenir le premier réseau de recharge urbaine de France, avec un objectif ambitieux de déploiement de bornes supplémentaires d'ici 2025.
  - Nous souhaitons ainsi accompagner activement la transition vers les véhicules électriques.
- Le renforcement de notre rôle auprès des collectivités :
  - En 2025, INDIGO se positionnera comme le partenaire privilégié des villes pour la mise en œuvre des zones à faibles émissions (ZFE) et la gestion des nouvelles mobilités.
  - Nous apporterons notre expertise et nos solutions pour contribuer à des villes plus durables et agréables à vivre.
- La transformation des parkings en hubs de mobilité :
  - Nous accélérerons la conversion de nos parkings en Espaces de Logistique Urbaine (ELU), en développant des services innovants tels que les Cycloparks et les solutions de micro-logistique.
  - L'objectif est de faire de nos parkings des points névralgiques de la mobilité douce et décarbonée.

En 2025, INDIGO s'engage à être un acteur clé de la transformation des villes, en plaçant l'innovation et la durabilité au cœur de ses actions.

Avec la Ville de Saint-Maur, nous étudierons en 2025 le renforcement de la signalétique du Parking Jardin des Facultés, et la mise en place, en lien avec IdFM d'un nouveau Cyclopark au sein du parking La Louvière.

7. BILAN FINANCIER

7.1 Compte de Résultat du Contrat

INDIGO GROUP

COMPTES DU DELEGATAIRE 2024

CONTRAT :	SAINT-MAUR-DES-FOSSES-02/07/2018
DELEGANT :	VILLE DE SAINT MAUR
DELEGATAIRE :	SAINT-MAUR STATIONNEMENT

PARC :	DSP Saint-Maur-des-Fossés

EN € H.T.	Année 2023	Année 2024	Variation 2024/2023 en valeur	Variation 2024/2023 en %
Horaires parcs	348 530	343 173	-5 358	-1,5%
Abonnés parcs	331 159	357 696	26 537	8,0%
Voirie	503 746	643 409	139 663	27,7%
Garantie de recettes villes	0	0		
Prestation de services	0	0		
Activité de recharge des véhicules électriques	8 440	6 856	-1 584	-18,8%
Activité de Contrôle	0	0		
Appels de charges amodiataires	0	0		
Activités annexes	8 429	8 838	408	4,8%
Sous Total Chiffre d'Affaires	**1 200 305**	**1 359 971**	**159 666**	**13,3%**
Subventions d'exploitation	333 107	338 700	5 593	1,7%
Autres Produits	4	0	-4	-98,8%
Sous Total Autres Produits	**333 111**	**338 700**	**5 589**	**1,7%**
Total Produits d'Exploitation	**1 533 416**	**1 698 671**	**165 255**	**10,8%**
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-284 399	-352 721	-68 322	24,0%
Autre Personnel externe et Frais Divers	-16 315	-24 120	-7 805	47,8%
Personnel Intérimaire d'Exploitation	-62 424	-10 858	51 566	82,6%
Prestations de Nettoyage	-20 569	-21 326	-757	3,7%
Prestations de Gardiennage	-2 751	-1 754	997	36,2%
Sous Total Frais de Personnel	**-386 458**	**-410 778**	**-24 321**	**6,3%**
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-87 052	-115 232	-28 179	32,4%
Entretien : Contrats	-31 919	-55 285	-23 366	73,2%
Electricité, Fluides	-24 639	-90 433	-65 794	267,0%
Autres Prestations Sous Traitées	-258 877	-233 667	25 209	9,7%
Frais de Télécommunication	-14 513	-16 068	-1 555	10,7%
Location Matériel d'Exploitation	-11 157	-13 345	-2 188	19,6%
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	**-428 157**	**-524 031**	**-95 873**	**22,4%**
Actions Commerciales	-6 558	-6 127	431	6,6%
Collecte de Fonds et Commissions	-54 604	-71 465	-16 861	30,9%
Frais Administratifs et Divers	-1 602	-1 819	-216	13,5%
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	**-62 764**	**-79 411**	**-16 647**	**26,5%**
Total Charges Directes d'Exploitation	**-877 379**	**-1 014 220**	**-136 841**	**15,6%**
Police d'Assurances	-7 044	-8 074	-1 029	14,6%
Sinistres	-6 098	-16 275	-10 177	166,9%
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-3 432	-3 541	-109	3,2%
Redevances Aux Concédants	-52 925	-94 992	-42 067	79,5%
Taxes et Versements Assimilés	-14 166	-15 389	-1 223	8,6%
Autres Charges et Provisions Courantes	-121	-573	-452	372,8%
Charges de Gros Entretien	0	0		
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-18 964	-23 392	-4 428	23,3%
Frais Généraux Siège	-88 824	-103 086	-14 262	16,1%
Total Autres Charges d'Exploitation	**-191 574**	**-265 321**	**-73 746**	**38,5%**
Total Autres Charges d'Exploitation	**-191 574**	**-265 321**	**-73 746**	**38,5%**
Total Charges d'Exploitation	**-1 068 953**	**-1 279 541**	**-210 588**	**19,7%**
EBITDA Parc	**464 463**	**419 130**	**-45 332**	**-9,8%**
Autres Charges Non Courantes	0	0		
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	-423	-197	226	53,4%
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-362 840	-428 744	-65 904	18,2%
Autres Provisions Non Courantes	0	0		
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	**-363 263**	**-428 941**	**-65 678**	**18,1%**
Autres Produits et Charges Financières Opérationnels.	0	0		
Total autres produits et charges financières opérationnels	**0**	**0**		
Total Charges Non Courantes	**-363 263**	**-428 941**	**-65 678**	**18,1%**
EBIT	**101 200**	**-9 811**	**-111 011**	**-109,7%**
Frais Financiers	-86 643	-100 597	-13 954	16,1%
Total Frais Financiers	**-86 643**	**-100 597**	**-13 954**	**16,1%**
Total Frais Financiers	**-86 643**	**-100 597**	**-13 954**	**16,1%**
Resultat Net avant Impot Parc	**14 557**	**-110 408**	**-124 965**	**-858,5%**

7.2 Parc HÔTEL DE VILLE

Compte de résultat

INDIGO GROUP

COMPTES DU DELEGATAIRE 2024
Parc Saint-Maur-des-Fossés Hôtel de ville

PARC DE STATIONNEMENT :	Saint-Maur-des-Fossés Hôtel de ville
DELEGANT :	VILLE DE SAINT MAUR
DELEGATAIRE :	SOC_31590-SAINT-MAUR STATIONNEMENT

En EUR HT	REEL 2023	REEL 2024	Var 2024/2023	Var 2024-2023 en %
PL11110-Horaires parcs	48 434	48 024	-409	-0,8%
PL11120-Abonnés parcs	52 748	54 681	1 933	3,7%
PL11130-Voirie				
PL11140-Garantie de recettes villes				
PL11150-Prestation de services				
PL11155-Activité de recharge des véhicules électriques	4 760	977	-3 783	-79,5%
PL11160-Activité de Contrôle				
PL11170-Appels de charges amodiataires				
PL11180-Activités annexes				
PL11190-Ajustement Consolidation Chiffre d'Affaires				
PL11199-Sous Total Chiffre d'Affaires	**105 942**	**103 683**	**-2 259**	**-2,1%**
PL11210-Subventions d'exploitation				
PL11220-Autres Produits				
PL11230-Ajustement conso Autres Produits				
PL11299-Sous Total Autres Produits				
PL11949-Total Produits d'Exploitation	**105 942**	**103 683**	**-2 259**	**-2,1%**
PL12110-Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)				
PL12130-Autre Personnel externe et Frais Divers				
PL12140-Personnel Intérimaire d'Exploitation				
PL12150-Prestations de Nettoyage				
PL12160-Prestations de Gardiennage				
PL12199-Sous Total Frais de Personnel				
PL12210-Entretien : Interventions Techniques et Fournitures				
PL12220-Entretien : Contrats				
PL12230-Electricité, Fluides				
PL12240-Autres Prestations Sous Traitées				
PL12250-Frais de Télécommunication				
PL12260-Location Matériel d'Exploitation				
PL12299-Sous Total Autres Frais d'Exploitation				
PL12310-Actions Commerciales	-161	-303	-141	87,6%
PL12320-Collecte de Fonds et Commissions	-2 506	-2 046	461	-18,4%
PL12330-Frais Administratifs et Divers				
PL12399-Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	**-2 667**	**-2 348**	**319**	**-12,0%**
PL12948-Total Charges Directes d'Exploitation	**-2 667**	**-2 348**	**319**	**-12,0%**
PL13110-Police d'Assurances				
PL13120-Sinistres				
PL13130-Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété				
PL13140-Redevances Aux Concédants	-4 622	-7 274	-2 652	57,4%
PL13150-Taxes et Versements Assimilés	-381		381	-100,0%
PL13160-Autres Charges et Provisions Courantes				
PL13170-Charges de Gros Entretien				
PL13180-Frais de Pilotage et d'Encadrement Région				
PL13190-Frais Généraux Siège	-1 568	-1 389	179	-11,4%
PL13299-Total Autres Charges d'Exploitation	**-6 570**	**-8 663**	**-2 093**	**31,9%**
PL13948-Total Autres Charges d'Exploitation	**-6 570**	**-8 663**	**-2 093**	**31,9%**
PL13949-Total Charges d'Exploitation	**-9 238**	**-11 012**	**-1 774**	**19,2%**
PL13950-EBITDA Parc	**96 704**	**92 672**	**-4 032**	**-4,2%**
PL14110-Autres Charges Non Courantes				
PL14120-Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport				
PL14130-Dotations aux amortissements d'Exploitation	-47 087	-41 360	5 727	-12,2%
PL14140-Autres Provisions Non Courantes				
PL14199-Total Amortissements et Provisions Non Courantes	**-47 087**	**-41 360**	**5 727**	**-12,2%**
PL14299-Total autres produits et charges financières opérationnels				
PL14950-Total Charges Non Courantes	**-47 087**	**-41 360**	**5 727**	**-12,2%**
PL15997-ROP Parc	**49 617**	**51 311**	**1 694**	**3,4%**
PL16110-Frais Financiers	-14 005	-14 278	-273	2,0%
PL16948-Total Frais Financiers	**-14 005**	**-14 278**	**-273**	**2,0%**
PL16997-Total Frais Financiers	**-14 005**	**-14 278**	**-273**	**2,0%**
PL16998-Resultat Net avant Impot Parc	**35 612**	**37 033**	**1 421**	**4,0%**

7.3 Parc LA LOUVIÈRE

Compte de résultat

INDIGO GROUP

COMPTES DU DELEGATAIRE 2024
Parc Saint-Maur-des-Fossés La Louvière

PARC DE STATIONNEMENT :	Saint-Maur-des-Fossés La Louvière
DELEGANT :	VILLE DE SAINT MAUR
DELEGATAIRE :	SOC_31590-SAINT-MAUR STATIONNEMENT

En EUR HT	REEL 2023	REEL 2024	Var 2024/2023	Var 2024-2023 en %
PL11110-Horaires parcs	76 198	97 704	21 505	28,2%
PL11120-Abonnés parcs	125 989	113 468	-12 521	-9,9%
PL11130-Voirie				
PL11140-Garantie de recettes villes				
PL11150-Prestation de services				
PL11155-Activité de recharge des véhicules électriques	3 664	3 422	-241	-6,6%
PL11160-Activité de Contrôle				
PL11170-Appels de charges amodiataires				
PL11180-Activités annexes				
PL11190-Ajustement Consolidation Chiffre d'Affaires				
PL11199-Sous Total Chiffre d'Affaires	**205 851**	**214 594**	**8 743**	**4,2%**
PL11210-Subventions d'exploitation				
PL11220-Autres Produits	-1	0	1	-112,5%
PL11230-Ajustement conso Autres Produits				
PL11299-Sous Total Autres Produits	**-1**	**0**	**1**	**-112,5%**
PL11949-Total Produits d'Exploitation	**205 850**	**214 594**	**8 744**	**4,2%**
PL12110-Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)				
PL12130-Autre Personnel externe et Frais Divers				
PL12140-Personnel Intérimaire d'Exploitation				
PL12150-Prestations de Nettoyage				
PL12160-Prestations de Gardiennage				
PL12199-Sous Total Frais de Personnel				
PL12210-Entretien : Interventions Techniques et Fournitures				
PL12220-Entretien : Contrats				
PL12230-Electricité, Fluides				
PL12240-Autres Prestations Sous Traitées				
PL12250-Frais de Télécommunication				
PL12260-Location Matériel d'Exploitation				
PL12299-Sous Total Autres Frais d'Exploitation				
PL12310-Actions Commerciales	-313	-626	-313	99,9%
PL12320-Collecte de Fonds et Commissions	-4 100	-4 061	39	-0,9%
PL12330-Frais Administratifs et Divers				
PL12399-Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	**-4 413**	**-4 688**	**-274**	**6,2%**
PL12948-Total Charges Directes d'Exploitation	**-4 413**	**-4 688**	**-274**	**6,2%**
PL13110-Police d'Assurances				
PL13120-Sinistres				
PL13130-Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété				
PL13140-Redevances Aux Concédants	-9 006	-15 002	-5 996	66,6%
PL13150-Taxes et Versements Assimilés	-1 879	-1 375	504	-26,8%
PL13160-Autres Charges et Provisions Courantes		-100	-100	
PL13170-Charges de Gros Entretien				
PL13180-Frais de Pilotage et d'Encadrement Région				
PL13190-Frais Généraux Siège	-3 047	-2 876	171	-5,6%
PL13299-Total Autres Charges d'Exploitation	**-13 932**	**-19 353**	**-5 421**	**38,9%**
PL13948-Total Autres Charges d'Exploitation	**-13 932**	**-19 353**	**-5 421**	**38,9%**
PL13949-Total Charges d'Exploitation	**-18 346**	**-24 041**	**-5 695**	**31,0%**
PL13950-EBITDA Parc	**187 504**	**190 553**	**3 049**	**1,6%**
PL14110-Autres Charges Non Courantes				
PL14120-Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport				
PL14130-Dotations aux amortissements d'Exploitation	-54 800	-61 039	-6 239	11,4%
PL14140-Autres Provisions Non Courantes				
PL14199-Total Amortissements et Provisions Non Courantes	**-54 800**	**-61 039**	**-6 239**	**11,4%**
PL14299-Total autres produits et charges financières opérationnels				
PL14950-Total Charges Non Courantes	**-54 800**	**-61 039**	**-6 239**	**11,4%**
PL15997-ROP Parc	**132 704**	**129 514**	**-3 190**	**-2,4%**
PL16110-Frais Financiers	-10 470	-12 872	-2 402	22,9%
PL16948-Total Frais Financiers	**-10 470**	**-12 872**	**-2 402**	**22,9%**
PL16997-Total Frais Financiers	**-10 470**	**-12 872**	**-2 402**	**22,9%**
PL16998-Resultat Net avant Impot Parc	**122 234**	**116 642**	**-5 592**	**-4,6%**

7.4 Parc ADAMVILLE

Compte de résultat

INDIGO GROUP

COMPTES DU DELEGATAIRE 2024
Parc Saint-Maur-des-Fossés Adamville

PARC DE STATIONNEMENT :	Saint-Maur-des-Fossés Adamville
DELEGANT :	VILLE DE SAINT MAUR
DELEGATAIRE :	SOC_31590-SAINT-MAUR STATIONNEMENT

En EUR HT	REEL 2023	REEL 2024	Var 2024/2023	Var 2024-2023 en %
PL11110-Horaires parcs	30 253	35 448	5 196	17,2%
PL11120-Abonnés parcs	66 148	83 980	17 832	27,0%
PL11130-Voirie				
PL11140-Garantie de recettes villes				
PL11150-Prestation de services				
PL11155-Activité de recharge des véhicules électriques	16	1 668	1 652	10 027,8%
PL11160-Activité de Contrôle				
PL11170-Appels de charges amodiataires				
PL11180-Activités annexes	29	21	-8	-28,3%
PL11190-Ajustement Consolidation Chiffre d'Affaires				
PL11199-Sous Total Chiffre d'Affaires	**96 446**	**121 117**	**24 671**	**25,6%**
PL11210-Subventions d'exploitation				
PL11220-Autres Produits	5	-0	-5	-101,0%
PL11230-Ajustement conso Autres Produits				
PL11299-Sous Total Autres Produits	**5**	**-0**	**-5**	**-101,0%**
PL11949-Total Produits d'Exploitation	**96 451**	**121 117**	**24 666**	**25,6%**
PL12110-Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)				
PL12130-Autre Personnel externe et Frais Divers				
PL12140-Personnel Intérimaire d'Exploitation				
PL12150-Prestations de Nettoyage				
PL12160-Prestations de Gardiennage				
PL12199-Sous Total Frais de Personnel				
PL12210-Entretien : Interventions Techniques et Fournitures				
PL12220-Entretien : Contrats				
PL12230-Electricité, Fluides				
PL12240-Autres Prestations Sous Traitées				
PL12250-Frais de Télécommunication				
PL12260-Location Matériel d'Exploitation				
PL12299-Sous Total Autres Frais d'Exploitation				
PL12310-Actions Commerciales	-147	-354	-207	140,8%
PL12320-Collecte de Fonds et Commissions	-1 764	-2 242	-478	27,1%
PL12330-Frais Administratifs et Divers				
PL12399-Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	**-1 911**	**-2 595**	**-684**	**35,8%**
PL12948-Total Charges Directes d'Exploitation	**-1 911**	**-2 595**	**-684**	**35,8%**
PL13110-Police d'Assurances				
PL13120-Sinistres				
PL13130-Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété				
PL13140-Redevances Aux Concédants	-4 319	-8 509	-4 190	97,0%
PL13150-Taxes et Versements Assimilés				
PL13160-Autres Charges et Provisions Courantes		-242	-242	
PL13170-Charges de Gros Entretien				
PL13180-Frais de Pilotage et d'Encadrement Région				
PL13190-Frais Généraux Siège	-1 428	-1 623	-195	13,7%
PL13299-Total Autres Charges d'Exploitation	**-5 746**	**-10 373**	**-4 627**	**80,5%**
PL13948-Total Autres Charges d'Exploitation	**-5 746**	**-10 373**	**-4 627**	**80,5%**
PL13949-Total Charges d'Exploitation	**-7 657**	**-12 969**	**-5 311**	**69,4%**
PL13950-EBITDA Parc	**88 794**	**108 148**	**19 354**	**21,8%**
PL14110-Autres Charges Non Courantes				
PL14120-Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport				
PL14130-Dotations aux amortissements d'Exploitation	-60 913	-128 482	-67 568	110,9%
PL14140-Autres Provisions Non Courantes				
PL14199-Total Amortissements et Provisions Non Courantes	**-60 913**	**-128 482**	**-67 568**	**110,9%**
PL14299-Total autres produits et charges financières opérationnels				
PL14950-Total Charges Non Courantes	**-60 913**	**-128 482**	**-67 568**	**110,9%**
PL15997-ROP Parc	**27 880**	**-20 334**	**-48 214**	**-172,9%**
PL16110-Frais Financiers	-11 249	-24 361	-13 112	116,6%
PL16948-Total Frais Financiers	**-11 249**	**-24 361**	**-13 112**	**116,6%**
PL16997-Total Frais Financiers	**-11 249**	**-24 361**	**-13 112**	**116,6%**
PL16998-Resultat Net avant Impot Parc	**16 631**	**-44 695**	**-61 326**	**-368,7%**

7.5 Parc LA VARENNE

Compte de résultat

INDIGO GROUP

COMPTES DU DELEGATAIRE 2024
Parc Saint-Maur-des-Fossés La Varenne Chennevières

PARC DE STATIONNEMENT :	Saint-Maur-des-Fossés La Varenne Chennevières
DELEGANT :	VILLE DE SAINT MAUR
DELEGATAIRE :	SOC_31590-SAINT-MAUR STATIONNEMENT

En EUR HT	REEL 2023	REEL 2024	Var 2024/2023	Var 2024-2023 en %
PL11110-Horaires parcs	57 319	79 968	22 649	39,5%
PL11120-Abonnés parcs	85 294	102 440	17 146	20,1%
PL11130-Voirie				
PL11140-Garantie de recettes villes				
PL11150-Prestation de services				
PL11155-Activité de recharge des véhicules électriques		788	788	
PL11160-Activité de Contrôle				
PL11170-Appels de charges amodiataires				
PL11180-Activités annexes				
PL11190-Ajustement Consolidation Chiffre d'Affaires				
PL11199-Sous Total Chiffre d'Affaires	**142 613**	**183 197**	**40 583**	**28,5%**
PL11210-Subventions d'exploitation				
PL11220-Autres Produits				
PL11230-Ajustement conso Autres Produits				
PL11299-Sous Total Autres Produits				
PL11949-Total Produits d'Exploitation	**142 613**	**183 197**	**40 583**	**28,5%**
PL12110-Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)				
PL12130-Autre Personnel externe et Frais Divers				
PL12140-Personnel Intérimaire d'Exploitation				
PL12150-Prestations de Nettoyage				
PL12160-Prestations de Gardiennage				
PL12199-Sous Total Frais de Personnel				
PL12210-Entretien : Interventions Techniques et Fournitures				
PL12220-Entretien : Contrats				
PL12230-Electricité, Fluides				
PL12240-Autres Prestations Sous Traitées				
PL12250-Frais de Télécommunication				
PL12260-Location Matériel d'Exploitation				
PL12299-Sous Total Autres Frais d'Exploitation				
PL12310-Actions Commerciales	-217	-535	-318	146,3%
PL12320-Collecte de Fonds et Commissions	-3 002	-3 322	-320	10,7%
PL12330-Frais Administratifs et Divers				
PL12399-Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	**-3 220**	**-3 857**	**-637**	**19,8%**
PL12948-Total Charges Directes d'Exploitation	**-3 220**	**-3 857**	**-637**	**19,8%**
PL13110-Police d'Assurances				
PL13120-Sinistres				
PL13130-Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété				
PL13140-Redevances Aux Concédants	-6 461	-13 025	-6 564	101,6%
PL13150-Taxes et Versements Assimilés	-347	-596	-249	71,6%
PL13160-Autres Charges et Provisions Courantes	-58		58	-100,0%
PL13170-Charges de Gros Entretien				
PL13180-Frais de Pilotage et d'Encadrement Région				
PL13190-Frais Généraux Siège	-2 111	-2 455	-343	16,3%
PL13299-Total Autres Charges d'Exploitation	**-8 978**	**-16 076**	**-7 098**	**79,1%**
PL13948-Total Autres Charges d'Exploitation	**-8 978**	**-16 076**	**-7 098**	**79,1%**
PL13949-Total Charges d'Exploitation	**-12 197**	**-19 933**	**-7 736**	**63,4%**
PL13950-EBITDA Parc	**130 416**	**163 263**	**32 848**	**25,2%**
PL14110-Autres Charges Non Courantes				
PL14120-Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport				
PL14130-Dotations aux amortissements d'Exploitation	-96 181	-105 722	-9 541	9,9%
PL14140-Autres Provisions Non Courantes				
PL14199-Total Amortissements et Provisions Non Courantes	**-96 181**	**-105 722**	**-9 541**	**9,9%**
PL14299-Total autres produits et charges financières opérationnels				
PL14950-Total Charges Non Courantes	**-96 181**	**-105 722**	**-9 541**	**9,9%**
PL15997-ROP Parc	**34 235**	**57 542**	**23 307**	**68,1%**
PL16110-Frais Financiers	-26 091	-22 993	3 099	-11,9%
PL16948-Total Frais Financiers	**-26 091**	**-22 993**	**3 099**	**-11,9%**
PL16997-Total Frais Financiers	**-26 091**	**-22 993**	**3 099**	**-11,9%**
PL16998-Resultat Net avant Impot Parc	**8 143**	**34 549**	**26 406**	**324,3%**

7.6 Parc STALINGRAD

Compte de résultat

INDIGO GROUP

COMPTES DU DELEGATAIRE 2024
Parc Saint-Maur-des-Fossés Stalingrad

PARC DE STATIONNEMENT :	Saint-Maur-des-Fossés Stalingrad
DELEGANT :	VILLE DE SAINT MAUR
DELEGATAIRE :	SOC_31590-SAINT-MAUR STATIONNEMENT

En EUR HT	REEL 2023	REEL 2024	Var 2024/2023	Var 2024-2023 en %
PL11110-Horaires parcs	133 130	76 387	-56 744	-42,6%
PL11120-Abonnés parcs				
PL11130-Voirie				
PL11140-Garantie de recettes villes				
PL11150-Prestation de services				
PL11155-Activité de recharge des véhicules électriques				
PL11160-Activité de Contrôle				
PL11170-Appels de charges amodiataires				
PL11180-Activités annexes				
PL11190-Ajustement Consolidation Chiffre d'Affaires				
PL11199-Sous Total Chiffre d'Affaires	**133 130**	**76 387**	**-56 744**	**-42,6%**
PL11210-Subventions d'exploitation				
PL11220-Autres Produits				
PL11230-Ajustement conso Autres Produits				
PL11299-Sous Total Autres Produits				
PL11949-Total Produits d'Exploitation	**133 130**	**76 387**	**-56 744**	**-42,6%**
PL12110-Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)				
PL12130-Autre Personnel externe et Frais Divers				
PL12140-Personnel Intérimaire d'Exploitation				
PL12150-Prestations de Nettoyage				
PL12160-Prestations de Gardiennage				
PL12199-Sous Total Frais de Personnel				
PL12210-Entretien : Interventions Techniques et Fournitures				
PL12220-Entretien : Contrats				
PL12230-Electricité, Fluides				
PL12240-Autres Prestations Sous Traitées				
PL12250-Frais de Télécommunication				
PL12260-Location Matériel d'Exploitation				
PL12299-Sous Total Autres Frais d'Exploitation				
PL12310-Actions Commerciales	-203	-223	-20	10,0%
PL12320-Collecte de Fonds et Commissions	-2 457	-1 435	1 022	-41,6%
PL12330-Frais Administratifs et Divers				
PL12399-Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	**-2 660**	**-1 658**	**1 002**	**-37,7%**
PL12948-Total Charges Directes d'Exploitation	**-2 660**	**-1 658**	**1 002**	**-37,7%**
PL13110-Police d'Assurances				
PL13120-Sinistres	-1 000		1 000	-100,0%
PL13130-Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété				
PL13140-Redevances Aux Concédants	-5 798	-5 306	492	-8,5%
PL13150-Taxes et Versements Assimilés	-1 690	-0	1 690	-100,0%
PL13160-Autres Charges et Provisions Courantes				
PL13170-Charges de Gros Entretien				
PL13180-Frais de Pilotage et d'Encadrement Région				
PL13190-Frais Généraux Siège	-1 970	-1 024	947	-48,1%
PL13299-Total Autres Charges d'Exploitation	**-10 459**	**-6 330**	**4 129**	**-39,5%**
PL13948-Total Autres Charges d'Exploitation	**-10 459**	**-6 330**	**4 129**	**-39,5%**
PL13949-Total Charges d'Exploitation	**-13 119**	**-7 988**	**5 131**	**-39,1%**
PL13950-EBITDA Parc	**120 012**	**68 399**	**-51 612**	**-43,0%**
PL14110-Autres Charges Non Courantes				
PL14120-Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport				
PL14130-Dotations aux amortissements d'Exploitation	-16 207	-14 863	1 344	-8,3%
PL14140-Autres Provisions Non Courantes				
PL14199-Total Amortissements et Provisions Non Courantes	**-16 207**	**-14 863**	**1 344**	**-8,3%**
PL14299-Total autres produits et charges financières opérationnels				
PL14950-Total Charges Non Courantes	**-16 207**	**-14 863**	**1 344**	**-8,3%**
PL15997-ROP Parc	**103 805**	**53 536**	**-50 269**	**-48,4%**
PL16110-Frais Financiers	-5 992	-5 328	664	-11,1%
PL16948-Total Frais Financiers	**-5 992**	**-5 328**	**664**	**-11,1%**
PL16997-Total Frais Financiers	**-5 992**	**-5 328**	**664**	**-11,1%**
PL16998-Resultat Net avant Impot Parc	**97 813**	**48 208**	**-49 605**	**-50,7%**

7.7 Parc JARDIN DES FACULTES

Compte de résultat

INDIGO GROUP

COMPTES DU DELEGATAIRE 2024
Parc Saint-Maur-des-Fossés Jardin des facultés

PARC DE STATIONNEMENT :	Saint-Maur-des-Fossés Jardin des facultés
DELEGANT :	VILLE DE SAINT MAUR
DELEGATAIRE :	SOC_31590-SAINT-MAUR STATIONNEMENT

En EUR HT	REEL 2023	REEL 2024	Var 2024/2023	Var 2024-2023 en %
PL11110-Horaires parcs	3 196	5 641	2 445	76,5%
PL11120-Abonnés parcs	980	3 127	2 147	219,0%
PL11130-Voirie				
PL11140-Garantie de recettes villes				
PL11150-Prestation de services				
PL11155-Activité de recharge des véhicules électriques				
PL11160-Activité de Contrôle				
PL11170-Appels de charges amodiataires				
PL11180-Activités annexes		417	417	
PL11190-Ajustement Consolidation Chiffre d'Affaires				
PL11199-Sous Total Chiffre d'Affaires	**4 176**	**9 185**	**5 009**	**119,9%**
PL11210-Subventions d'exploitation	19 722	20 520	798	4,0%
PL11220-Autres Produits				
PL11230-Ajustement conso Autres Produits				
PL11299-Sous Total Autres Produits	**19 722**	**20 520**	**798**	**4,0%**
PL11949-Total Produits d'Exploitation	**23 898**	**29 706**	**5 807**	**24,3%**
PL12110-Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)				
PL12130-Autre Personnel externe et Frais Divers				
PL12140-Personnel Intérimaire d'Exploitation				
PL12150-Prestations de Nettoyage				
PL12160-Prestations de Gardiennage				
PL12199-Sous Total Frais de Personnel				
PL12210-Entretien : Interventions Techniques et Fournitures				
PL12220-Entretien : Contrats				
PL12230-Electricité, Fluides				
PL12240-Autres Prestations Sous Traitées				
PL12250-Frais de Télécommunication				
PL12260-Location Matériel d'Exploitation				
PL12299-Sous Total Autres Frais d'Exploitation				
PL12310-Actions Commerciales	-6	-27	-20	321,5%
PL12320-Collecte de Fonds et Commissions	-421	-561	-140	33,3%
PL12330-Frais Administratifs et Divers				
PL12399-Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	**-427**	**-588**	**-161**	**37,6%**
PL12948-Total Charges Directes d'Exploitation	**-427**	**-588**	**-161**	**37,6%**
PL13110-Police d'Assurances				
PL13120-Sinistres		6 449	6 449	
PL13130-Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété				
PL13140-Redevances Aux Concédants				
PL13150-Taxes et Versements Assimilés	-300	-324	-24	8,1%
PL13160-Autres Charges et Provisions Courantes				
PL13170-Charges de Gros Entretien				
PL13180-Frais de Pilotage et d'Encadrement Région				
PL13190-Frais Généraux Siège	-62	-123	-61	98,3%
PL13299-Total Autres Charges d'Exploitation	**-362**	**6 002**	**6 363**	**-1 758,8%**
PL13948-Total Autres Charges d'Exploitation	**-362**	**6 002**	**6 363**	**-1 758,8%**
PL13949-Total Charges d'Exploitation	**-789**	**5 414**	**6 203**	**-786,3%**
PL13950-EBITDA Parc	**23 110**	**35 120**	**12 010**	**52,0%**
PL14110-Autres Charges Non Courantes				
PL14120-Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport				
PL14130-Dotations aux amortissements d'Exploitation	-30 855	-21 965	8 891	-28,8%
PL14140-Autres Provisions Non Courantes				
PL14199-Total Amortissements et Provisions Non Courantes	**-30 855**	**-21 965**	**8 891**	**-28,8%**
PL14299-Total autres produits et charges financières opérationnels				
PL14950-Total Charges Non Courantes	**-30 855**	**-21 965**	**8 891**	**-28,8%**
PL15997-ROP Parc	**-7 746**	**13 155**	**20 901**	**-269,8%**
PL16110-Frais Financiers	-4 244	-8 567	-4 323	101,8%
PL16948-Total Frais Financiers	**-4 244**	**-8 567**	**-4 323**	**101,8%**
PL16997-Total Frais Financiers	**-4 244**	**-8 567**	**-4 323**	**101,8%**
PL16998-Resultat Net avant Impot Parc	**-11 990**	**4 588**	**16 578**	**-138,3%**

7.8 Compte de résultat Voirie

INDIGO GROUP

COMPTES DU DELEGATAIRE 2024
Parc Saint-Maur-des-Fossés Voirie

PARC DE STATIONNEMENT :	Saint-Maur-des-Fossés Voirie
DELEGANT :	VILLE DE SAINT MAUR
DELEGATAIRE :	SOC_31590-SAINT-MAUR STATIONNEMENT

En EUR HT	REEL 2023	REEL 2024	Var 2024/2023	Var 2024-2023 en %
PL11110-Horaires parcs				
PL11120-Abonnés parcs				
PL11130-Voirie	503 746	643 409	139 663	27,7%
PL11140-Garantie de recettes villes				
PL11150-Prestation de services				
PL11155-Activité de recharge des véhicules électriques				
PL11160-Activité de Contrôle				
PL11170-Appels de charges amodiataires				
PL11180-Activités annexes	8 400	8 400		
PL11190-Ajustement Consolidation Chiffre d'Affaires				
PL11199-Sous Total Chiffre d'Affaires	**512 146**	**651 809**	**139 663**	**27,3%**
PL11210-Subventions d'exploitation	313 385	318 180	4 794	1,5%
PL11220-Autres Produits				
PL11230-Ajustement conso Autres Produits				
PL11299-Sous Total Autres Produits	**313 385**	**318 180**	**4 794**	**1,5%**
PL11949-Total Produits d'Exploitation	**825 531**	**969 989**	**144 457**	**17,5%**
PL12110-Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)				
PL12130-Autre Personnel externe et Frais Divers				
PL12140-Personnel Intérimaire d'Exploitation				
PL12150-Prestations de Nettoyage				
PL12160-Prestations de Gardiennage				
PL12199-Sous Total Frais de Personnel				
PL12210-Entretien : Interventions Techniques et Fournitures				
PL12220-Entretien : Contrats				
PL12230-Electricité, Fluides				
PL12240-Autres Prestations Sous Traitées	-258 877	-233 667	25 209	-9,7%
PL12250-Frais de Télécommunication				
PL12260-Location Matériel d'Exploitation				
PL12299-Sous Total Autres Frais d'Exploitation	**-258 877**	**-233 667**	**25 209**	**-9,7%**
PL12310-Actions Commerciales				
PL12320-Collecte de Fonds et Commissions	-3 445	-4 014	-569	16,5%
PL12330-Frais Administratifs et Divers				
PL12399-Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	**-3 445**	**-4 014**	**-569**	**16,5%**
PL12948-Total Charges Directes d'Exploitation	**-262 321**	**-237 681**	**24 640**	**-9,4%**
PL13110-Police d'Assurances				
PL13120-Sinistres				
PL13130-Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété				
PL13140-Redevances Aux Concédants	-22 720	-45 876	-23 157	101,9%
PL13150-Taxes et Versements Assimilés	-5 909	-7 541	-1 631	27,6%
PL13160-Autres Charges et Provisions Courantes				
PL13170-Charges de Gros Entretien				
PL13180-Frais de Pilotage et d'Encadrement Région				
PL13190-Frais Généraux Siège	-7 580	-8 734	-1 154	15,2%
PL13299-Total Autres Charges d'Exploitation	**-36 209**	**-62 151**	**-25 942**	**71,6%**
PL13948-Total Autres Charges d'Exploitation	**-36 209**	**-62 151**	**-25 942**	**71,6%**
PL13949-Total Charges d'Exploitation	**-298 530**	**-299 832**	**-1 302**	**0,4%**
PL13950-EBITDA Parc	**527 001**	**670 157**	**143 155**	**27,2%**
PL14110-Autres Charges Non Courantes				
PL14120-Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport				
PL14130-Dotations aux amortissements d'Exploitation	-44 944	-43 681	1 263	-2,8%
PL14140-Autres Provisions Non Courantes				
PL14199-Total Amortissements et Provisions Non Courantes	**-44 944**	**-43 681**	**1 263**	**-2,8%**
PL14299-Total autres produits et charges financières opérationnels				
PL14950-Total Charges Non Courantes	**-44 944**	**-43 681**	**1 263**	**-2,8%**
PL15997-ROP Parc	**482 058**	**626 476**	**144 418**	**30,0%**
PL16110-Frais Financiers	-11 535	-9 573	1 962	-17,0%
PL16948-Total Frais Financiers	**-11 535**	**-9 573**	**1 962**	**-17,0%**
PL16997-Total Frais Financiers	**-11 535**	**-9 573**	**1 962**	**-17,0%**
PL16998-Resultat Net avant Impot Parc	**470 522**	**616 903**	**146 380**	**31,1%**

8. Annexes

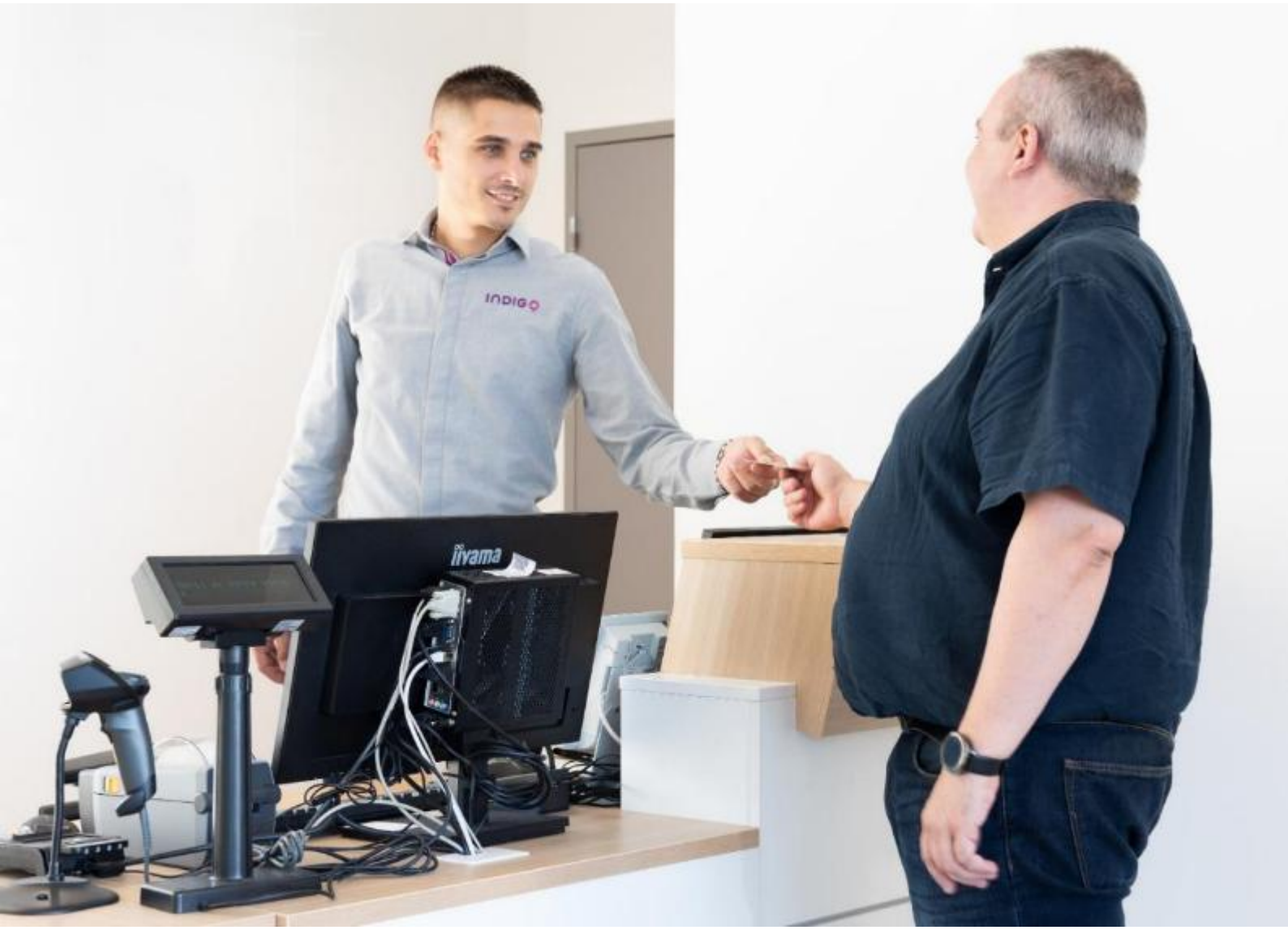

8.1 Note financière

ETABLISSEMENT DES COMPTES RETRAÇANT LA TOTALITE DES OPERATIONS AFFERENTES A L'EXECUTION DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC
(données comptables – exercice 2024)

Conformément à l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales (loi n° 95.127 du 8 février 1995) et à l'article L 3131 – 5 du code de la commande publique, notre société est tenue de présenter à l'autorité délégante un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public.

Les articles R 3131-2 à R3131-4 du code de la commande publique, encadrent son contenu en énumérant les « *données comptables* » qui doivent figurer dans le compte-rendu retraçant les opérations de l'exercice comptable :

a- Le compte annuel de résultat de l'exploitation de la délégation rappelant les données présentées l'année précédente au titre du contrat en cours.
Pour l'établissement de ce compte, l'imputation des charges s'effectue par affectation directe pour les charges directes et selon les critères internes issus de la comptabilité analytique ou selon une clé de répartition dont les modalités sont précisées dans le rapport pour les charges indirectes et notamment les charges de structure ;

b- Une présentation des méthodes et des éléments de calcul économique annuel et pluriannuel retenus pour la détermination des produits et charges directs et indirects imputés au compte de résultat de l'exploitation, les méthodes étant identiques d'une année sur l'autre sauf modification exceptionnelle et dûment motivée ;

c- Un état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat ;

d- Un compte-rendu de la situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué, comportant notamment une description des biens et le cas échéant le programme d'investissement y compris au regard des normes environnementales et de sécurité ;

e- Un état du suivi du programme contractuel d'investissements en premier établissement et du renouvellement des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué ainsi qu'une présentation de la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel de résultat d'exploitation de la délégation ;

f- Un état des autres dépenses de renouvellement réalisées dans l'année conformément aux obligations contractuelles ;

g- Un inventaire des biens désignés au contrat comme biens de retour et de reprise du service délégué ;

h- Les engagements à incidences financières, y compris en matière de personnel, liés à la délégation de service public et nécessaires à la continuité du service public.

Plus précisément, vous trouverez dans notre rapport les éléments répondant aux points rappelés ci-dessus, étant précisé que notre société s'est rapprochée du modèle préconisé par l'ordre des experts comptables (« le rapport annuel du délégataire de service public », édité par Le courrier des Maires et des Elus Locaux)

Vous trouverez jointes au compte annuel de résultat de l'exploitation les pièces suivantes :

- Présentation des méthodes et des éléments de calcul économique annuel et pluriannuel (a/b).
- Annexe 1- règles et méthodes comptables (a/b), intégrant la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel d'exploitation de la délégation (e)
- Annexe 2 – gestion des services communs (a/b).

INDIGO

A la lumière des explications données par l'ordre des experts comptables dans l'ouvrage relatif au rapport annuel du délégataire de service (analyse de l'obligation et du contenu du rapport à jour du décret du 14 mars 2005), la rubrique relative à l'état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat (I-c) de l'article R3131-3 du code de la commande publique, a pour objet les acquisitions ou cessions de biens immeubles intervenus dans le cadre du contrat.

Concernant le compte-rendu de situation des biens et immobilisations (art. R 3131-4 (1°-a) du code de la commande publique), nous vous renvoyons d'une part au descriptif des équipements visés dans le rapport, et d'autre part le cas échéant au programme prévisionnel d'investissement pour l'exercice 2024.

Ensuite, l'inventaire des biens de la délégation, prévu au paragraphe 1° - c) de l'article R 3131-4 du code de la commande publique est intégré dans le rapport.

Il est complété par un état récapitulatif des investissements immobilisés nécessaires à l'exploitation du service public délégué réalisés au cours de l'exercice 2024 (art. R 3131-4 1° -b du code de la commande publique), ainsi qu'un état des autres dépenses de renouvellement (ayant la nature de charge) réalisées dans l'année (art. R 3131-3 -1° - c du code de la commande publique).

Enfin, à ce jour, seuls la reprise du personnel affecté à l'exécution de chaque contrat et le cas échéant les contrats de crédit-bail, nous semblent devoir être recensés comme des engagements à incidences financières nécessaires à la continuité du service public délégué (art. R 3131-4 -1° - d du code de la commande publique).

Par la production de ce rapport, notre société a rempli les obligations qui lui sont imposées par l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, et les articles L 3131 – 5 et R3131-2 et suivants du code de la commande publique. Il sera présenté lors d'une prochaine réunion de l'Assemblée Délibérante qui prend acte de sa transmission.

Dans le cadre plus général de son droit de contrôle, le délégant peut souhaiter avoir communication d'éléments supplémentaires, en dehors des obligations liées à la remise du rapport du délégataire. Notre société apportera bien entendu toutes les réponses utiles. Si la communication de ces éléments est souhaitée en vue de l'Assemblée Délibérante ayant pour objet de prendre acte de la transmission du rapport, nous vous remercions de bien vouloir nous réserver un délai raisonnable de préparation et de réponse.

Toutes les pièces justificatives des éléments de ce rapport dont le délégant souhaiterait avoir communication dans le cadre de son droit de contrôle, sont tenues à sa disposition.

Puteaux – La Défense, le 30 mars 2025

Le Directeur Administratif et Financier
Etienne PIQUET

PRESENTATION DES METHODES ET DES ELEMENTS DE CALCUL ECONOMIQUE ANNUEL ET PLURIANNUEL

(Articles R 3131-3 - 1°) – a et b du code de la commande publique)

- Les méthodes et éléments de calcul économique sont identiques et homogènes pour l'ensemble des sociétés françaises du groupe INDIGO.
- La structure analytique de notre société est identique à celle des autres sociétés du groupe.
- Le compte de résultat de l'exploitation reprend la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public (DSP), issues de la comptabilité analytique de notre société.
- Dans tous les cas, les éléments comptables, financiers et économiques présentés dans le rapport du délégataire émanent des états financiers de la comptabilité générale du délégataire ou du siège auquel il se rattache, établis conformément aux principes du Plan Comptable Général. Ils ont pour vocation la présentation économique des données financières de la DSP sur la durée du contrat et retracent la réalité économique du service.

Les principaux éléments concourant à l 'établissement du compte annuel de résultat d'exploitation se composent en :

1. **Produits et charges directs**

Les opérations sont directement affectables au contrat ou à l'ouvrage. C'est le cas de la plus grande partie des postes figurant au compte de résultat :

- Produits : chiffre d'affaires, subvention d'exploitation et appels de charges amodiataires, ainsi que les produits divers.

- Charges : frais de personnel, frais d'entretien, maintenance et réparation, coûts liés à l'énergie et aux consommables, autres services extérieurs et honoraires, frais de fonctionnement administratifs et commerciaux, frais de sinistres nets de remboursement d'assurances, redevances et loyers dues au concédant, Contribution Economique Territoriale et Taxes foncières, charges de gros entretien et les charges de crédit-bail (amortissement et intérêts) le cas échéant.

2. **Charges calculées**

Il s'agit essentiellement de la quote-part annuelle d'amortissement[1] liée à l'investissement d'origine et aux investissements de renouvellement, ainsi que les dotations aux amortissements de fin de contrat qui sont constatées dès que la durée d'utilité des équipements excède la durée du contrat et que le délégataire a l'obligation de les remettre gratuitement au délégant au terme normal du contrat.

Les règles et modalités comptables sont décrites dans l'annexe 1.

[1] Hors impairment tests : le compte de résultat de l'exploitation reprend la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public (DSP), issues de la comptabilité analytique de notre société en excluant à compter de l'exercice 2015 l'impact des impairment tests, en cohérence avec la présentation de l'inventaire du patrimoine de la délégation de service public.

3. Charges indirectes

Elles recouvrent l'ensemble des frais communs nécessaires à plusieurs ouvrages ou contrats. Ceux-ci sont mutualisés au sein de sociétés prestataires

a. Les frais de structure

Les frais de structure relatifs à l'exercice 2024 sont facturés au moyen d'une clé de répartition dont le mécanisme est décrit à l'annexe 2.

b. Les polices d'assurances

Elles sont négociées annuellement au niveau du groupe INDIGO, afin de bénéficier d'économies d'échelles et regroupent :
- la Responsabilité Civile d'exploitation,
- la police Dommages parcs et locaux d'exploitation.

Elles sont affectées à chaque site d'exploitation au prorata du chiffre d'affaires généré par celui ci.

c. Les charges financières

Quel que soit le mode de financement de l'ouvrage ou du contrat (emprunt ou fonds propres), il en résulte nécessairement une charge financière représentative du coût de ce financement.

Au sein du groupe INDIGO, il est réalisé une affectation standard de cette charge financière. Pour l'exercice 2024, il est appliqué un pourcentage de 4.9 % à la valeur non amortie, hors incidences des éventuelles dépréciations d'actifs au 31/12/2024. Le taux est revu annuellement à compter de l'exercice 2018 afin de refléter le coût d'endettement du groupe INDIGO et l'évolution de la conjoncture économique.

* *
*

INDIGO

ANNEXE 1

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice ont été établis dans le respect des principes généraux comptables et conformément aux conventions, règles et méthodes d'évaluation générales comptables. Les comptes arrêtés au 31 décembre 2024 ont été préparés dans le respect des conventions générales prescrites par le plan comptable général, issu du règlement ANC n° 2016-07.

Par ailleurs, la société applique les dispositions comptables du règlement ANC n°2015-06 relatif au fonds commercial et au mali technique. L'application de ce règlement n'a pas d'incidence sur les comptes de la société.

La méthode de base retenue pour l'évaluation du patrimoine de la concession est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent :

(a) Les concessions

Sous cette rubrique figurent les droits d'entrée versés pour l'exploitation de certains parcs de stationnement ainsi que les immobilisations du domaine concédé incluant tout type d'immobilisations, revenant au concédant sans indemnité, au terme normal du contrat de concession. Il s'agit principalement :

- de gros-œuvre et de certains biens non renouvelables. Ces biens sont évalués à leur coût historique. Ces ouvrages ainsi que les droits d'entrée sont amortis linéairement sur la durée des contrats concernés sauf pour certains qui ont été dotés, à leur origine, d'un plan d'amortissement progressif.
- d'agencements renouvelables, d'installations techniques et de matériels amortis linéairement sur la durée probable d'utilisation.

(b) Les autres immobilisations incorporelles

Sous cette rubrique figurent notamment les logiciels. Ils sont amortis selon leur nature sur des durées variant de 1 à 5 ans.

2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent les investissements propres à la société. Il s'agit de :

(a) constructions :

Parcs en pleine propriété ou bien acquis dans le cadre de baux à construction ou de baux emphytéotiques. Ces immobilisations sont évaluées et amorties linéairement sur une durée de 30 à 50 ans.

(b) matériels et outillages et autres immobilisations corporelles :

Ces éléments sont évalués à leur coût d'acquisition et amortis selon la durée de vie du bien. Les durées les plus couramment pratiquées sont les suivantes :

Immobilisations	Durée	Mode
Installation technique, matériel et outillage	2 à 30 ans	linéaire
Installation générale, agencement, aménagement	7 à 10 ans	linéaire
Matériel de transport	4 ans	linéaire
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans	linéaire
Mobilier	7 à 9 ans	linéaire

La société applique les modalités d'amortissements dites de durée de vie utile. Ces modalités consistent à amortir le dernier renouvellement sur la durée résiduelle du contrat.

3. Provisions

Renouvellement et grosses réparations :

Sauf obligation contractuelle il n'est pas constitué de provision de renouvellement ou grosses réparations dans la mesure où ces dépenses sont immobilisées selon les méthodes décrites aux points 1 et 2.

INDIGO

ANNEXE 2

GESTION DES FRAIS DE STRUCTURE
Exercice 2024

A. Description du mécanisme de gestion des frais de structure du groupe INDIGO
Conformément aux règles d'organisation du groupe INDIGO, motivée par des objectifs de rationalisation et d'harmonisation des moyens mis en œuvre, la Société Délégataire confie aux sociétés compétentes du groupe, la société Indigo Park et la société Indigo Group depuis 2015, des missions de prestations de services pour l'exploitation des sites gérés par le groupe.
Les moyens des sociétés Indigo Park et Indigo Group comprennent ainsi les services dits communs correspondant aux services administratifs et fonctionnels du groupe INDIGO répartis géographiquement entre le siège social à Puteaux et les Directions Régionales.
Cette organisation permet aux sociétés Indigo Group et Indigo Park de disposer de moyens, notamment humains, importants et spécialisés, au bénéfice de l'ensemble des sociétés du groupe.

Ces frais de structure sont supportés par la Société Délégataire selon la méthode décrite ci-dessous.

B. Clé de répartition des frais de structure - Eléments chiffrés
La clé de répartition des frais de structure repose sur le chiffre d'affaires.
Les conventions de prestations de services internes du groupe prévoient, comme c'est l'usage communément admis dans l'OCDE, une refacturation basée sur l'assiette réelle des dépenses des sociétés Indigo Park et Indigo Group, ramenée à la quote-part de chiffre d'affaires du contrat dans le chiffre d'affaires consolidé.
La convention de licence de marque prévoit une rémunération basée sur un pourcentage de chiffre d'affaires, ici encore dans le cadre d'un usage communément admis dans l'OCDE.
Ainsi, concernant l'exercice 2024, l'affectation des frais de structure correspond à 9.30% du chiffre d'affaires du contrat de délégation de service public.

C. Gestion de l'Activité par les frais de structure
Indigo Park assure ainsi des missions de gestion technique, administrative, commerciale et comptable afférente à l'exploitation et exécute toutes les tâches relevant d'une gestion courante de ladite exploitation. A cette fin, la Société Indigo Park remplit notamment les missions suivantes :

1. <u>Exécution directe de l'activité</u>
- Recrutement et gestion administrative du personnel nécessaire à l'exécution de l'Activité,
- Etablissement de la paie du personnel,
- Suivi des litiges et des contentieux prud'homaux,
- Animation des instances sociales représentatives et relations avec les syndicats patronaux et des salariés,
- Mise en œuvre du plan de formation professionnelle continue,
- Etablissement des statistiques d'exploitation, des rapports d'activité et de tous autres documents auxquels la société est assujettie légalement ou contractuellement.

2. <u>Missions d'exploitation</u>
- Suivi technique des sites de stationnement (parcs ou voirie) dont la gestion a été confiée à la Société ou dont elle est propriétaire et de leurs équipements,
- Entretien des sites précités,
- Maintenance et entretien des équipements précités,
- Choix des et relations avec les fournisseurs, le cas échéant conformément aux et avec le bénéfice des conditions d'achat propres au groupe INDIGO,
- Collecte des recettes pour le compte de la Société ou de ses clients amont,
- Relations avec les clients amonts,
- Relations avec les usagers/utilisateurs, notamment dans le cadre du Centre de Relation Clients (le « CRC ») ainsi que du Centre National de Télé-Opération (le « CNTO ») ou des Centres Régionaux de Télé-Opération (les « CRTO »),
- Mise en œuvre de la politique de qualité et de services du Groupe, ainsi que de sa charte graphique et de ses normes en matière d'aménagement et de signalétique mais aussi de politique environnementale,
- Application des dispositions contractuelles et réglementaires,
- Application et contrôle du respect des règles de sécurité,
- Recrutement et gestion du personnel nécessaire à l'exécution de l'Activité,

- Etablissement des statistiques, des rapports d'activité et plus généralement de tous autres documents à la production desquels la Société est assujettie légalement ou contractuellement, aux fins de validation par la Société et envoi par cette dernière, en tant que de besoin, aux destinataires concernés,
- Définition des conditions d'exploitation et surveillance générale de l'exploitation.

3. Missions commerciales
- Etudes de marché,
- Prospection de marché,
- Animation commerciales, développement de la clientèle aval,
- Etude des produits et tarifs.

4. Missions administratives
- Etablissement des règlements intérieurs,
- Suivi de la réglementation spécifique à l'Activité,
- Suivi des dossiers contentieux en demande ou en défense, qu'ils soient on non liés à des sinistres couverts par une police d'assurance,
- Suivi et rédaction de contrats et d'avenants,
- Etablissement des contrats d'abonnement et de location ou de cession de droits d'occupation (dont les amodiations),
- Gestion du programme d'assurances, comprenant la souscription des polices d'assurance bénéficiant directement ou indirectement à la Société, ainsi que la gestion complète des sinistres subis par la Société ou causés aux tiers dans le cadre de l'Activité,
- Suivi de la conformité à la règlementation, notamment en ce qui concerne la protection des données à caractère personnel, la situation des fournisseurs ou la lutte contre la corruption.

5. Gestion de la société délégataire
- Gestion du système informatique et mise en place de nouveaux logiciels et équipements,
- Contrôle de gestion, suivi budgétaire,
- Elaboration, mise en place et suivi des procédures comptables,
- Gestion de la trésorerie et des financements, négociation auprès des organismes bancaires des conditions de crédit ou de placement,
- Tenue de la comptabilité et établissement des déclarations fiscales,
- Etablissement de la consolidation et du reporting de gestion selon les normes appliquées par le Groupe INDIGO,
- Relations avec les Commissaires aux comptes,
- Gestion des réunions des organes sociaux et plus généralement toutes tâches relevant du droit des sociétés, ainsi que des délégations de pouvoirs en toutes matières,
- Suivi de la conformité à la règlementation, notamment en ce qui concerne la protection des données à caractère personnel ou la lutte contre la corruption.

Indigo Group consent une licence d'utilisation de ses marques et noms de domaine à la Société Délégataire et lui apporte son expertise dans les domaines suivants :

1. Politique de marque
Définition, coordination de la politique d'image du Groupe en France et à l'international, validation des évènementiels, de la communication externe et interne, actions de développement et de suivi propre au Groupe.

2. Stratégie, études, développement
Définition des axes de stratégie, du marketing et de la communication du Groupe, réflexion sur les opérations de croissance externe ou de partenariat, validation des opérations retenues, réalisation d'études de marché et d'une veille concurrentielle.

3. Financement
Opérations de financements long terme, gestion des taux d'intérêt et du change, cautionnements et garanties, opérations en capital, prêts, relations avec les banques et les organismes de notation, politique de financement.

4. Innovation
Promotion, coordination, impulsion et validation des innovations retenues.

5. Audit interne
Sécurisation des données informatiques et monétiques, de création de valeur des organisations.

Les sociétés Indigo Park et Indigo Group interviennent sous le contrôle et la responsabilité de la société Délégataire qui reste, en tout état de cause le seul et unique cocontractant de la collectivité délégante.

8.2 Attestations d'Assurance

Berkshire Hathaway Specialty Insurance

ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE GÉNÉRALE

Berkshire Hathaway European Insurance Designated Activity Company, opérant sous le nom de Berkshire Hathaway Specialty Insurance, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 851 193 094 et établie au 3-5 rue Saint-Georges - 75009 Paris (France), dont l'adresse postale est 176, avenue Charles de Gaulle – 92200 Neuilly-sur-Seine, **certifie que**

INDIGO PARK S.A.
Tour The Curve
48-50 Avenue du Général de Gaulle
92800 Puteaux

Agissant tant pour son compte que pour l'ensemble des sociétés, créées ou à créer, du Groupe qu'elle constitue avec les sociétés qu'elle contrôle ou qui la contrôlent au sens de l'article L233-3 du code de commerce, et notamment **INDIGO INFRA et ses filiales** est titulaire d'un contrat d'assurance n° **48-ECA-007150-04** garantissant les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile pouvant lui incomber du fait notamment de ses activités de gestion et d'exploitation de stationnement automobile.

Le contrat garantit également l'activité de maîtrise d'ouvrage.

La garantie est accordée à concurrence des montants suivants :

Responsabilité Civile Exploitation	
Nature des dommages	**Montant des garanties**
Dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non **DONT :**	25 000 000 EUR par sinistre
• Faute inexcusable / Employer's liability	5 000 000 EUR par année d'assurance
• Dommages aux biens confiés / dommages aux véhicules confiés	50 000 EUR par sinistre et 1 000 000 EUR par année d'assurance
• Atteintes à l'environnement accidentelles (dommages corporels, matériels et immatériels)	1 500 000 EUR par année d'assurance
• RC maitre d'ouvrage constructeur de parkings en cours et après travaux (corporels, matériels et immatériels confondus)	25 000 000 EUR par année d'assurance
Responsabilité Civile Après Travaux ou Prestations et Responsabilité Civile Professionnelle	
Nature des dommages	**Montant des garanties**
Dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non **DONT :**	25 000 000 EUR par année d'assurance
• Responsabilité civile professionnelle	10 000 000 EUR par année d'assurance

Berkshire Hathaway European Insurance Designated Activity Company (BHEI), compagnie d'assurance à responsabilité limitée de droit irlandais au capital de 236 032 775 €, sise 7 Grand Canal Street Lower, Dublin, D02 KW81, Irlande. La Compagnie est enregistrée en Irlande, numéro d'enregistrement de la société 636883. Le siège social de la succursale française est sise 3-5 rue Saint-Georges, 75009 Paris, numéro unique d'identification 851 193 094 RCS Paris. BHEI est soumise au contrôle de la banque centrale irlandaise (Central Bank of Ireland) située New Wapping Street, North Wall Quay, Dublin 1, D01 F7X3, Irlande.
Berkshire Hathaway Specialty Insurance (BHSI) est une marque de BHEI.

Berkshire Hathaway Specialty Insurance

La présente attestation est délivrée pour la période **du 01.01.2025 au 31.12.2025 inclus**.

Le présent document établi par BHEI DAC (BHSI), a pour objet d'attester l'existence d'un contrat. Il ne constitue pas une présomption d'application des garanties et ne peut engager BHEI DAC (BHSI) au-delà des conditions et limites du contrat auquel il se réfère. Les exceptions de garanties opposables aux souscripteurs et assurés le sont également à toute personne bénéficiaire de l'indemnité (résiliation, nullité, règle proportionnelle, exclusions ...) Toute adjonction autre que les cachets et signature du représentant de la Compagnie est réputée non écrite.

Fait pour valoir ce que de droit, à Neuilly-sur-Seine, le 10/01/2025

Pour la Compagnie

Berkshire Hathaway Specialty Insurance

Berkshire Hathaway European Insurance DAC
France

Allianz

ATTESTATION D 'ASSURANCE

Nous soussignés,

ALLIANZ IARD
1, Cours Michelet
92 076 PARIS LA DEFENSE CEDEX

certifions qu'aux clauses et conditions des polices d'assurances Dommages Directs et Pertes d'Exploitation N° **621 52 735**, N°**621 52 812**, souscrites par :

INDIGO PARK
1 place des Degrés
92800 PUTEAUX
France

agissant tant pour son compte que pour le compte de ses filiales et sociétés du Groupe, notamment INDIGO GROUP et INDIGO INFRA, sont assurés l'ensemble des biens détenus et/ou utilisés par l'assuré pour l'exercice de ses activités, en tous états et en tous lieux, dans la limite de la territorialité des polices précitées.

Les principales garanties sont :

- Incendie, foudre, explosion, chute d'appareils de navigation aérienne,
- Bris de machines
- Fumées,
- Choc de véhicules terrestres à moteur,
- Dégradation mobilières et immobilières consécutives à un Vol,
- Actes de vandalisme ou malveillance,
- Actes de terrorisme, attentats en France,
- Dégâts des eaux, gel
- Bris de glace,
- Tempête, Grêle, poids de la neige sur les toitures en France,
- Dommages électriques,
- Catastrophes naturelles en France.

Sont également garantis :

- Risques locatifs (Responsabilité du locataire ou occupant à l'égard du propriétaire des biens)
- Recours des voisins, locataires et/ou tiers

Le présent contrat comprend une clause de renonciation à recours des assureurs à l'encontre de toutes personnes physiques ou morales envers lesquelles la société assurée aura renoncé à recours ; le cas de malveillance excepté.

La présente attestation est valable dans les seules limites des capitaux, conditions de garantie, franchises et exclusions des polices précitées, pour la période du **1er janvier 2025** au **31 décembre 2025 inclus**, sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation des polices en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code d'Assurances ou par les contrats précités.

Fait à Lyon, le 16.01.2025

8.3 Annexes Parc HÔTEL DE VILLE

Annexe 1	Recettes annuelles par produit
Annexe 2	Recettes mensuelles visiteurs horaires
Annexe 3	Fréquentation visiteurs horaires
Annexe 4	Recettes mensuelles prévendus
Annexe 5	Recettes mensuelles brutes abonnements et locations
Annexe 6	Fréquentation abonnements et locations

ANNEXE 1

940107-Saint-Maur-des-Fossés Hôtel de ville

RECETTES ANNUELLES PAR PRODUIT

Recettes TTC

Cumul	2023	2024	Ecart (%) n / n-1
HORAIRES	54 818 €	53 592 €	-2,2
PREVENDUS	3 302 €	4 037 €	22,3
ABONNEMENTS / LOCATIONS	63 298 €	65 618 €	3,7
GARANTIE DE RECETTES	0 €	0 €	-
VOIRIE / SURFACE	0 €	0 €	-
PRESTATION DE SERVICES	0 €	0 €	-
AMODIATIONS	0 €	0 €	-
ZONES LOUEES	0 €	0 €	-
BORNES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES	5 712 €	1 173 €	-79,5
DIVERS	0 €	0 €	-
TOTAL GENERAL	**127 130 €**	**124 420 €**	**-2,1**

ANNEXE 2

940107-Saint-Maur-des-Fossés Hôtel de ville

RECETTES MENSUELLES VISITEURS HORAIRES

Recettes TTC

Mois	2023	2024	Ecart (%) n / n-1
JANVIER	5 140 €	5 635 €	9,6
FEVRIER	4 901 €	4 929 €	0,6
MARS	4 938 €	5 399 €	9,3
AVRIL	4 179 €	4 125 €	-1,3
MAI	4 213 €	5 141 €	22,0
JUIN	5 906 €	4 744 €	-19,7
JUILLET	3 756 €	3 929 €	4,6
AOUT	1 451 €	1 690 €	16,4
SEPTEMBRE	4 673 €	4 263 €	-8,8
OCTOBRE	5 553 €	4 872 €	-12,3
NOVEMBRE	5 292 €	4 669 €	-11,8
DECEMBRE	4 817 €	4 197 €	-12,9
TOTAL ANNUEL	**54 818 €**	**53 592 €**	**-2,2**

ANNEXE 3

940107-Saint-Maur-des-Fossés Hôtel de ville

FREQUENTATION - VISITEURS HORAIRES

Recettes TTC

	2023			2024		
Mois	**Nombre**	**Recettes**	**Ticket moyen**	**Nombre**	**Recettes**	**Ticket moyen**
JANVIER	1 175	5 140 €	4,37 €	992	5 635 €	5,68 €
FEVRIER	960	4 901 €	5,11 €	920	4 929 €	5,36 €
MARS	1 065	4 938 €	4,64 €	1 051	5 399 €	5,14 €
AVRIL	988	4 179 €	4,23 €	779	4 125 €	5,29 €
MAI	855	4 213 €	4,93 €	1 007	5 141 €	5,10 €
JUIN	1 154	5 906 €	5,12 €	1 000	4 744 €	4,74 €
JUILLET	664	3 756 €	5,66 €	796	3 929 €	4,94 €
AOUT	445	1 451 €	3,26 €	405	1 690 €	4,17 €
SEPTEMBRE	930	4 673 €	5,02 €	961	4 263 €	4,44 €
OCTOBRE	971	5 553 €	5,72 €	1 022	4 872 €	4,77 €
NOVEMBRE	969	5 292 €	5,46 €	971	4 669 €	4,81 €
DECEMBRE	817	4 817 €	5,90 €	890	4 197 €	4,72 €
TOTAL	**10 993**	**54 818 €**	**4,99 €**	**10 794**	**53 592 €**	**4,96 €**

ANNEXE 4

940107-Saint-Maur-des-Fossés Hôtel de ville

RECETTES MENSUELLES PREVENDUS

Recettes TTC

Mois	2023	2024	Ecart (%)
JANVIER	243 €	197 €	-18,9
FEVRIER	345 €	222 €	-35,6
MARS	282 €	357 €	26,4
AVRIL	345 €	519 €	50,8
MAI	208 €	381 €	83,4
JUIN	165 €	346 €	109,4
JUILLET	333 €	150 €	-54,9
AOUT	39 €	474 €	1130,3
SEPTEMBRE	218 €	437 €	100,9
OCTOBRE	482 €	402 €	-16,6
NOVEMBRE	447 €	231 €	-48,3
DECEMBRE	196 €	319 €	63,3
TOTAL ANNUEL	**3 302 €**	**4 037 €**	**22,3**

ANNEXE 5

940107-Saint-Maur-des-Fossés Hôtel de ville

RECETTES MENSUELLES ABONNEMENTS - LOCATIONS

Recettes Lissées TTC

Mois	2023	2024	Ecart (%)
JANVIER	5 162 €	5 927 €	14,8
FEVRIER	5 179 €	5 553 €	7,2
MARS	5 421 €	5 698 €	5,1
AVRIL	5 371 €	5 561 €	3,5
MAI	4 995 €	6 376 €	27,6
JUIN	5 372 €	5 303 €	-1,3
JUILLET	5 267 €	4 572 €	-13,2
AOUT	4 880 €	4 917 €	0,8
SEPTEMBRE	5 163 €	4 806 €	-6,9
OCTOBRE	5 162 €	6 205 €	20,2
NOVEMBRE	5 344 €	5 380 €	0,7
DECEMBRE	5 981 €	5 319 €	-11,1
TOTAL ANNUEL	**63 298 €**	**65 618 €**	**3,7**

ANNEXE 6

940107-Saint-Maur-des-Fossés Hôtel de ville

RECETTES MENSUELLES ABONNEMENTS

Recettes Lissées TTC

Mois	2023	2024	Ecart (%)
JANVIER	5 162 €	5 927 €	14,8
FEVRIER	5 179 €	5 553 €	7,2
MARS	5 421 €	5 698 €	5,1
AVRIL	5 371 €	5 561 €	3,5
MAI	4 995 €	6 376 €	27,6
JUIN	5 372 €	5 303 €	-1,3
JUILLET	5 267 €	4 572 €	-13,2
AOUT	4 880 €	4 917 €	0,8
SEPTEMBRE	5 163 €	4 806 €	-6,9
OCTOBRE	5 162 €	6 205 €	20,2
NOVEMBRE	5 344 €	5 380 €	0,7
DECEMBRE	5 981 €	5 319 €	-11,1
TOTAL ANNUEL	**63 298 €**	**65 618 €**	**3,7**

8.4 Annexes Parc La Louvière

Annexe 1	Recettes annuelles par produit
Annexe 2	Recettes mensuelles visiteurs horaires
Annexe 3	Fréquentation visiteurs horaires
Annexe 4	Recettes mensuelles prévendus
Annexe 5	Recettes mensuelles brutes abonnements et locations
Annexe 6	Fréquentation abonnements et locations

ANNEXE 1

940108-Saint-Maur-des-Fossés La Louvière

RECETTES ANNUELLES PAR PRODUIT

Recettes TTC

Cumul	2023	2024	Ecart (%) n / n-1
HORAIRES	86 446 €	111 769 €	29,3
PREVENDUS	4 992 €	5 475 €	9,7
ABONNEMENTS / LOCATIONS	151 186 €	136 161 €	-9,9
GARANTIE DE RECETTES	0 €	0 €	-
VOIRIE / SURFACE	0 €	0 €	-
PRESTATION DE SERVICES	0 €	0 €	-
AMODIATIONS	0 €	0 €	-
ZONES LOUEES	0 €	0 €	-
BORNES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES	4 396 €	4 107 €	-6,6
DIVERS	0 €	0 €	-
TOTAL GENERAL	**247 021 €**	**257 512 €**	**4,2**

ANNEXE 2

940108-Saint-Maur-des-Fossés La Louvière

RECETTES MENSUELLES VISITEURS HORAIRES

Recettes TTC

Mois	2023	2024	Ecart (%) n / n-1
JANVIER	7 516 €	9 675 €	28,7
FEVRIER	7 618 €	8 582 €	12,7
MARS	6 819 €	9 667 €	41,8
AVRIL	6 690 €	7 519 €	12,4
MAI	6 789 €	8 419 €	24,0
JUIN	8 604 €	10 764 €	25,1
JUILLET	5 931 €	10 076 €	69,9
AOUT	1 998 €	4 494 €	125,0
SEPTEMBRE	7 644 €	11 037 €	44,4
OCTOBRE	7 522 €	11 376 €	51,2
NOVEMBRE	10 340 €	11 025 €	6,6
DECEMBRE	8 976 €	9 135 €	1,8
TOTAL ANNUEL	**86 446 €**	**111 769 €**	**29,3**

ANNEXE 3

940108-Saint-Maur-des-Fossés La Louvière

FREQUENTATION - VISITEURS HORAIRES

Recettes TTC

	2023			2024		
Mois	**Nombre**	**Recettes**	**Ticket moyen**	**Nombre**	**Recettes**	**Ticket moyen**
JANVIER	1 413	7 516 €	5,32 €	1 456	9 675 €	6,65 €
FEVRIER	1 276	7 618 €	5,97 €	1 385	8 582 €	6,20 €
MARS	1 364	6 819 €	5,00 €	1 514	9 667 €	6,39 €
AVRIL	1 393	6 690 €	4,80 €	1 148	7 519 €	6,55 €
MAI	1 275	6 789 €	5,32 €	1 355	8 419 €	6,21 €
JUIN	1 574	8 604 €	5,47 €	1 473	10 764 €	7,31 €
JUILLET	1 148	5 931 €	5,17 €	1 370	10 076 €	7,35 €
AOUT	505	1 998 €	3,96 €	696	4 494 €	6,46 €
SEPTEMBRE	1 324	7 644 €	5,77 €	1 515	11 037 €	7,29 €
OCTOBRE	1 389	7 522 €	5,42 €	1 499	11 376 €	7,59 €
NOVEMBRE	1 540	10 340 €	6,71 €	1 449	11 025 €	7,61 €
DECEMBRE	1 320	8 976 €	6,80 €	1 208	9 135 €	7,56 €
TOTAL	**15 521**	**86 446 €**	**5,57 €**	**16 068**	**111 769 €**	**6,96 €**

ANNEXE 4

940108-Saint-Maur-des-Fossés La Louvière

RECETTES MENSUELLES PREVENDUS

Recettes TTC

Mois	2023	2024	Ecart (%)
JANVIER	441 €	234 €	-46,9
FEVRIER	453 €	609 €	34,3
MARS	316 €	557 €	76,4
AVRIL	297 €	498 €	67,6
MAI	295 €	334 €	13,2
JUIN	472 €	516 €	9,3
JUILLET	460 €	719 €	56,3
AOUT	400 €	239 €	-40,2
SEPTEMBRE	408 €	312 €	-23,5
OCTOBRE	310 €	281 €	-9,2
NOVEMBRE	453 €	619 €	36,7
DECEMBRE	687 €	557 €	-19,0
TOTAL ANNUEL	**4 992 €**	**5 475 €**	**9,7**

ANNEXE 5

940108-Saint-Maur-des-Fossés La Louvière

RECETTES MENSUELLES ABONNEMENTS - LOCATIONS

Recettes Lissées TTC

Mois	2023	2024	Ecart (%)
JANVIER	12 945 €	11 354 €	-12,3
FEVRIER	14 060 €	11 536 €	-18,0
MARS	12 777 €	11 761 €	-8,0
AVRIL	13 559 €	11 284 €	-16,8
MAI	12 978 €	11 221 €	-13,5
JUIN	12 578 €	11 959 €	-4,9
JUILLET	12 577 €	10 043 €	-20,2
AOUT	12 081 €	10 558 €	-12,6
SEPTEMBRE	10 229 €	12 039 €	17,7
OCTOBRE	9 990 €	11 525 €	15,4
NOVEMBRE	15 684 €	11 386 €	-27,4
DECEMBRE	11 728 €	11 495 €	-2,0
TOTAL ANNUEL	**151 186 €**	**136 161 €**	**-9,9**

ANNEXE 6

940108-Saint-Maur-des-Fossés La Louvière

RECETTES MENSUELLES ABONNEMENTS

Recettes Lissées TTC

Mois	2023	2024	Ecart (%)
JANVIER	12 945 €	11 354 €	-12,3
FEVRIER	14 060 €	11 536 €	-18,0
MARS	12 777 €	11 761 €	-8,0
AVRIL	13 559 €	11 284 €	-16,8
MAI	12 978 €	11 221 €	-13,5
JUIN	12 578 €	11 959 €	-4,9
JUILLET	12 577 €	10 043 €	-20,2
AOUT	12 081 €	10 558 €	-12,6
SEPTEMBRE	10 229 €	12 039 €	17,7
OCTOBRE	9 990 €	11 525 €	15,4
NOVEMBRE	15 684 €	11 386 €	-27,4
DECEMBRE	11 728 €	11 495 €	-2,0
TOTAL ANNUEL	**151 186 €**	**136 161 €**	**-9,9**

8.5 Annexes Parc ADAMVILLE

Annexe 1	Recettes annuelles par produit
Annexe 2	Recettes mensuelles visiteurs horaires
Annexe 3	Fréquentation visiteurs horaires
Annexe 4	Recettes mensuelles prévendus
Annexe 5	Recettes mensuelles brutes abonnements et locations
Annexe 6	Fréquentation abonnements et locations

ANNEXE 1

940110-Saint-Maur-des-Fossés Adamville

RECETTES ANNUELLES PAR PRODUIT

Recettes TTC

Cumul	2023	2024	Ecart (%) n / n-1
HORAIRES	35 172 €	40 609 €	15,5
PREVENDUS	1 131 €	1 929 €	70,6
ABONNEMENTS / LOCATIONS	79 377 €	100 496 €	26,6
GARANTIE DE RECETTES	0 €	0 €	-
VOIRIE / SURFACE	0 €	0 €	-
PRESTATION DE SERVICES	0 €	0 €	-
AMODIATIONS	0 €	0 €	-
ZONES LOUEES	35 €	25 €	-28,3
BORNES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES	20 €	2 002 €	10027,8
DIVERS	0 €	0 €	-
TOTAL GENERAL	**115 735 €**	**145 060 €**	**25,3**

ANNEXE 2

940110-Saint-Maur-des-Fossés Adamville

RECETTES MENSUELLES VISITEURS HORAIRES

Recettes TTC

Mois	2023	2024	Ecart (%) n / n-1
JANVIER	2 936 €	3 436 €	17,1
FEVRIER	2 323 €	3 000 €	29,1
MARS	2 898 €	3 417 €	17,9
AVRIL	2 584 €	1 967 €	-23,9
MAI	2 718 €	3 610 €	32,8
JUIN	2 903 €	5 138 €	77,0
JUILLET	2 448 €	2 742 €	12,0
AOUT	881 €	1 493 €	69,3
SEPTEMBRE	4 248 €	3 986 €	-6,1
OCTOBRE	3 655 €	3 572 €	-2,3
NOVEMBRE	3 917 €	4 201 €	7,2
DECEMBRE	3 661 €	4 048 €	10,5
TOTAL ANNUEL	**35 172 €**	**40 609 €**	**15,5**

ANNEXE 3

940110-Saint-Maur-des-Fossés Adamville

FREQUENTATION - VISITEURS HORAIRES

Recettes TTC

	2023			2024		
Mois	**Nombre**	**Recettes**	**Ticket moyen**	**Nombre**	**Recettes**	**Ticket moyen**
JANVIER	1 036	2 936 €	2,83 €	952	3 436 €	3,61 €
FEVRIER	841	2 323 €	2,76 €	864	3 000 €	3,47 €
MARS	987	2 898 €	2,94 €	996	3 417 €	3,43 €
AVRIL	925	2 584 €	2,79 €	650	1 967 €	3,03 €
MAI	907	2 718 €	3,00 €	1 133	3 610 €	3,19 €
JUIN	1 102	2 903 €	2,63 €	1 118	5 138 €	4,60 €
JUILLET	736	2 448 €	3,33 €	835	2 742 €	3,28 €
AOUT	357	881 €	2,47 €	383	1 493 €	3,90 €
SEPTEMBRE	1 117	4 248 €	3,80 €	1 060	3 986 €	3,76 €
OCTOBRE	969	3 655 €	3,77 €	960	3 572 €	3,72 €
NOVEMBRE	1 224	3 917 €	3,20 €	986	4 201 €	4,26 €
DECEMBRE	1 081	3 661 €	3,39 €	1 144	4 048 €	3,54 €
TOTAL	**11 282**	**35 172 €**	**3,12 €**	**11 081**	**40 609 €**	**3,66 €**

ANNEXE 4

940110-Saint-Maur-des-Fossés Adamville

RECETTES MENSUELLES PREVENDUS

Recettes TTC

Mois	2023	2024	Ecart (%)
JANVIER	95 €	71 €	-25,5
FEVRIER	82 €	120 €	45,8
MARS	113 €	163 €	43,6
AVRIL	36 €	79 €	119,4
MAI	46 €	109 €	136,1
JUIN	47 €	331 €	603,6
JUILLET	25 €	180 €	607,1
AOUT	96 €	221 €	129,5
SEPTEMBRE	151 €	222 €	46,6
OCTOBRE	151 €	-4 €	-102,9
NOVEMBRE	199 €	216 €	8,2
DECEMBRE	88 €	223 €	153,8
TOTAL ANNUEL	**1 131 €**	**1 929 €**	**70,6**

ANNEXE 5

940110-Saint-Maur-des-Fossés Adamville

RECETTES MENSUELLES ABONNEMENTS - LOCATIONS

Recettes Lissées TTC

Mois	2023	2024	Ecart (%)
JANVIER	6 159 €	6 954 €	12,9
FEVRIER	6 196 €	7 609 €	22,8
MARS	6 537 €	7 419 €	13,5
AVRIL	6 619 €	7 932 €	19,8
MAI	6 709 €	7 861 €	17,2
JUIN	6 505 €	8 850 €	36,0
JUILLET	6 898 €	9 013 €	30,7
AOUT	6 145 €	7 957 €	29,5
SEPTEMBRE	6 640 €	8 680 €	30,7
OCTOBRE	6 311 €	10 848 €	71,9
NOVEMBRE	6 925 €	8 665 €	25,1
DECEMBRE	7 733 €	8 709 €	12,6
TOTAL ANNUEL	**79 377 €**	**100 496 €**	**26,6**

ANNEXE 6

940110-Saint-Maur-des-Fossés Adamville

RECETTES MENSUELLES ABONNEMENTS

Recettes Lissées TTC

Mois	2023	2024	Ecart (%)
JANVIER	6 159 €	6 954 €	12,9
FEVRIER	6 196 €	7 609 €	22,8
MARS	6 537 €	7 419 €	13,5
AVRIL	6 619 €	7 932 €	19,8
MAI	6 709 €	7 861 €	17,2
JUIN	6 505 €	8 850 €	36,0
JUILLET	6 898 €	9 013 €	30,7
AOUT	6 145 €	7 957 €	29,5
SEPTEMBRE	6 640 €	8 680 €	30,7
OCTOBRE	6 311 €	10 848 €	71,9
NOVEMBRE	6 925 €	8 665 €	25,1
DECEMBRE	7 733 €	8 709 €	12,6
TOTAL ANNUEL	**79 377 €**	**100 496 €**	**26,6**

8.6 Annexes PARC LA VARENNE

Annexe 1	Recettes annuelles par produit
Annexe 2	Recettes mensuelles visiteurs horaires
Annexe 3	Fréquentation visiteurs horaires
Annexe 4	Recettes mensuelles prévendus
Annexe 5	Recettes mensuelles brutes abonnements et locations
Annexe 6	Fréquentation abonnements et locations

ANNEXE 1

940111-Saint-Maur-des-Fossés La Varenne Chennevières

RECETTES ANNUELLES PAR PRODUIT

Recettes TTC

Cumul	2023	2024	Ecart (%) n / n-1
HORAIRES	66 087 €	89 886 €	36,0
PREVENDUS	2 696 €	6 076 €	125,3
ABONNEMENTS / LOCATIONS	102 353 €	122 928 €	20,1
GARANTIE DE RECETTES	0 €	0 €	-
VOIRIE / SURFACE	0 €	0 €	-
PRESTATION DE SERVICES	0 €	0 €	-
AMODIATIONS	0 €	0 €	-
ZONES LOUEES	0 €	0 €	-
BORNES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES	0 €	946 €	-
DIVERS	0 €	0 €	-
TOTAL GENERAL	**171 136 €**	**219 836 €**	**28,5**

ANNEXE 2

940111-Saint-Maur-des-Fossés La Varenne Chennevières

RECETTES MENSUELLES VISITEURS HORAIRES

Recettes TTC

Mois	2023	2024	Ecart (%) n / n-1
JANVIER	5 661 €	5 721 €	1,1
FEVRIER	5 907 €	7 082 €	19,9
MARS	5 953 €	7 786 €	30,8
AVRIL	5 083 €	6 560 €	29,1
MAI	3 949 €	8 229 €	108,4
JUIN	5 925 €	8 229 €	38,9
JUILLET	5 083 €	7 454 €	46,7
AOUT	1 631 €	3 491 €	114,1
SEPTEMBRE	5 447 €	8 850 €	62,5
OCTOBRE	7 212 €	8 177 €	13,4
NOVEMBRE	7 141 €	9 516 €	33,3
DECEMBRE	7 096 €	8 790 €	23,9
TOTAL ANNUEL	**66 087 €**	**89 886 €**	**36,0**

ANNEXE 3

940111-Saint-Maur-des-Fossés La Varenne Chennevières

FREQUENTATION - VISITEURS HORAIRES

Recettes TTC

	2023			2024		
Mois	**Nombre**	**Recettes**	**Ticket moyen**	**Nombre**	**Recettes**	**Ticket moyen**
JANVIER	705	5 661 €	8,03 €	714	5 721 €	8,01 €
FEVRIER	721	5 907 €	8,19 €	784	7 082 €	9,03 €
MARS	697	5 953 €	8,54 €	834	7 786 €	9,34 €
AVRIL	558	5 083 €	9,11 €	720	6 560 €	9,11 €
MAI	502	3 949 €	7,87 €	1 008	8 229 €	8,16 €
JUIN	764	5 925 €	7,76 €	914	8 229 €	9,00 €
JUILLET	649	5 083 €	7,83 €	808	7 454 €	9,23 €
AOUT	225	1 631 €	7,25 €	361	3 491 €	9,67 €
SEPTEMBRE	619	5 447 €	8,80 €	1 025	8 850 €	8,63 €
OCTOBRE	657	7 212 €	10,98 €	1 020	8 177 €	8,02 €
NOVEMBRE	744	7 141 €	9,60 €	1 055	9 516 €	9,02 €
DECEMBRE	766	7 096 €	9,26 €	927	8 790 €	9,48 €
TOTAL	**7 607**	**66 087 €**	**8,69 €**	**10 170**	**89 886 €**	**8,84 €**

ANNEXE 4

940111-Saint-Maur-des-Fossés La Varenne Chennevières

RECETTES MENSUELLES PREVENDUS

Recettes TTC

Mois	2023	2024	Ecart (%)
JANVIER	156 €	425 €	172,8
FEVRIER	240 €	543 €	126,1
MARS	213 €	467 €	119,4
AVRIL	127 €	390 €	206,9
MAI	201 €	373 €	86,0
JUIN	450 €	631 €	40,3
JUILLET	301 €	498 €	65,4
AOUT	135 €	395 €	192,5
SEPTEMBRE	98 €	343 €	250,4
OCTOBRE	223 €	571 €	156,0
NOVEMBRE	291 €	867 €	197,9
DECEMBRE	262 €	573 €	118,8
TOTAL ANNUEL	**2 696 €**	**6 076 €**	**125,3**

ANNEXE 5

940111-Saint-Maur-des-Fossés La Varenne Chennevières

RECETTES MENSUELLES ABONNEMENTS - LOCATIONS

Recettes Lissées TTC

Mois	2023	2024	Ecart (%)
JANVIER	8 562 €	9 785 €	14,3
FEVRIER	8 443 €	11 004 €	30,3
MARS	8 906 €	10 377 €	16,5
AVRIL	8 517 €	11 107 €	30,4
MAI	9 008 €	10 404 €	15,5
JUIN	8 640 €	10 346 €	19,7
JUILLET	9 158 €	9 631 €	5,2
AOUT	7 524 €	9 120 €	21,2
SEPTEMBRE	8 142 €	10 074 €	23,7
OCTOBRE	8 122 €	10 709 €	31,8
NOVEMBRE	8 874 €	10 275 €	15,8
DECEMBRE	8 454 €	10 095 €	19,4
TOTAL ANNUEL	**102 353 €**	**122 928 €**	**20,1**

ANNEXE 6

940111-Saint-Maur-des-Fossés La Varenne Chennevières

RECETTES MENSUELLES ABONNEMENTS

Recettes Lissées TTC

Mois	2023	2024	Ecart (%)
JANVIER	8 562 €	9 785 €	14,3
FEVRIER	8 443 €	11 004 €	30,3
MARS	8 906 €	10 377 €	16,5
AVRIL	8 517 €	11 107 €	30,4
MAI	9 008 €	10 404 €	15,5
JUIN	8 640 €	10 346 €	19,7
JUILLET	9 158 €	9 631 €	5,2
AOUT	7 524 €	9 120 €	21,2
SEPTEMBRE	8 142 €	10 074 €	23,7
OCTOBRE	8 122 €	10 709 €	31,8
NOVEMBRE	8 874 €	10 275 €	15,8
DECEMBRE	8 454 €	10 095 €	19,4
TOTAL ANNUEL	**102 353 €**	**122 928 €**	**20,1**

8.7 Annexes Parc STALINGRAD

Annexe 1	Recettes annuelles par produit
Annexe 2	Recettes mensuelles visiteurs horaires
Annexe 3	Fréquentation visiteurs horaires
Annexe 4	Recettes mensuelles prévendus

ANNEXE 1

940112-Saint-Maur-des-Fossés Stalingrad

RECETTES ANNUELLES PAR PRODUIT

Recettes TTC

Cumul	2023	2024	Ecart (%) n / n-1
HORAIRES	159 337 €	91 418 €	-42,6
PREVENDUS	419 €	246 €	-41,3
ABONNEMENTS / LOCATIONS	0 €	0 €	-
GARANTIE DE RECETTES	0 €	0 €	-
VOIRIE / SURFACE	0 €	0 €	-
PRESTATION DE SERVICES	0 €	0 €	-
AMODIATIONS	0 €	0 €	-
ZONES LOUEES	0 €	0 €	-
BORNES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES	0 €	0 €	-
DIVERS	0 €	0 €	-
TOTAL GENERAL	**159 757 €**	**91 664 €**	**-42,6**

ANNEXE 2

940112-Saint-Maur-des-Fossés Stalingrad

RECETTES MENSUELLES VISITEURS HORAIRES

Recettes TTC

Mois	2023	2024	Ecart (%) n / n-1
JANVIER	15 379 €	11 425 €	-25,7
FEVRIER	13 008 €	8 690 €	-33,2
MARS	16 951 €	13 681 €	-19,3
AVRIL	16 742 €	12 526 €	-25,2
MAI	16 112 €	16 217 €	0,7
JUIN	17 183 €	13 472 €	-21,6
JUILLET	15 513 €	15 453 €	-0,4
AOUT	6 €	0 €	-100,0
SEPTEMBRE	9 794 €	0 €	-100,0
OCTOBRE	14 928 €	-47 €	-100,3
NOVEMBRE	12 514 €	0 €	-100,0
DECEMBRE	11 207 €	0 €	-100,0
TOTAL ANNUEL	**159 337 €**	**91 418 €**	**-42,6**

ANNEXE 3

940112-Saint-Maur-des-Fossés Stalingrad

FREQUENTATION - VISITEURS HORAIRES

Recettes TTC

	2023			2024		
Mois	**Nombre**	**Recettes**	**Ticket moyen**	**Nombre**	**Recettes**	**Ticket moyen**
JANVIER	3 154	15 379 €	4,88 €	2 027	11 425 €	5,64 €
FEVRIER	2 613	13 008 €	4,98 €	1 641	8 690 €	5,30 €
MARS	3 382	16 951 €	5,01 €	2 538	13 681 €	5,39 €
AVRIL	3 385	16 742 €	4,95 €	2 212	12 526 €	5,66 €
MAI	3 470	16 112 €	4,64 €	3 041	16 217 €	5,33 €
JUIN	3 510	17 183 €	4,90 €	2 447	13 472 €	5,51 €
JUILLET	3 339	15 513 €	4,65 €	2 834	15 453 €	5,45 €
AOUT	0	6 €		0	0 €	
SEPTEMBRE	1 905	9 794 €	5,14 €	0	0 €	
OCTOBRE	2 708	14 928 €	5,51 €	0	-47 €	
NOVEMBRE	2 340	12 514 €	5,35 €	0	0 €	
DECEMBRE	2 119	11 207 €	5,29 €	0	0 €	
TOTAL	**31 925**	**159 337 €**	**4,99 €**	**16 740**	**91 418 €**	**5,46 €**

ANNEXE 4

940112-Saint-Maur-des-Fossés Stalingrad

RECETTES MENSUELLES PREVENDUS

Recettes TTC

Mois	2023	2024	Ecart (%)
JANVIER	106 €	22 €	-79,3
FEVRIER	10 €	38 €	276,1
MARS	31 €	67 €	114,4
AVRIL	29 €	6 €	-79,4
MAI	128 €	51 €	-59,7
JUIN	3 €	4 €	27,3
JUILLET	61 €	58 €	-4,1
AOUT	0 €	0 €	-
SEPTEMBRE	9 €	0 €	-100,0
OCTOBRE	0 €	0 €	-
NOVEMBRE	13 €	0 €	-100,0
DECEMBRE	29 €	0 €	-100,0
TOTAL ANNUEL	**419 €**	**246 €**	**-41,3**

8.8 Annexes Parc JARDIN DES FACULTÉS

Annexe 1	Recettes annuelles par produit
Annexe 2	Recettes mensuelles visiteurs horaires
Annexe 3	Fréquentation visiteurs horaires
Annexe 4	Recettes mensuelles prévendus
Annexe 5	Recettes mensuelles brutes abonnements et locations
Annexe 6	Fréquentation abonnements et locations

ANNEXE 1

940113-Saint-Maur-des-Fossés Jardin des Facultés

RECETTES ANNUELLES PAR PRODUIT

Recettes TTC

Cumul	2023	2024	Ecart (%) n / n-1
HORAIRES	3 835 €	6 764 €	76,4
PREVENDUS	0 €	6 €	-
ABONNEMENTS / LOCATIONS	1 176 €	3 753 €	219,0
GARANTIE DE RECETTES	0 €	0 €	-
VOIRIE / SURFACE	0 €	0 €	-
PRESTATION DE SERVICES	0 €	0 €	-
AMODIATIONS	0 €	0 €	-
ZONES LOUEES	0 €	0 €	-
BORNES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES	0 €	0 €	-
DIVERS	0 €	500 €	-
TOTAL GENERAL	**5 012 €**	**11 023 €**	**119,9**

ANNEXE 2

940113-Saint-Maur-des-Fossés Jardin des Facultés

RECETTES MENSUELLES VISITEURS HORAIRES

Recettes TTC

Mois	2023	2024	Ecart (%) n / n-1
JANVIER	137 €	692 €	405,8
FEVRIER	431 €	654 €	51,6
MARS	408 €	791 €	94,1
AVRIL	319 €	390 €	22,3
MAI	336 €	448 €	33,2
JUIN	271 €	531 €	96,1
JUILLET	184 €	435 €	136,4
AOUT	80 €	351 €	337,4
SEPTEMBRE	294 €	780 €	165,6
OCTOBRE	306 €	675 €	120,8
NOVEMBRE	575 €	486 €	-15,4
DECEMBRE	495 €	529 €	6,9
TOTAL ANNUEL	**3 835 €**	**6 764 €**	**76,4**

ANNEXE 3

940113-Saint-Maur-des-Fossés Jardin des Facultés

FREQUENTATION - VISITEURS HORAIRES

Recettes TTC

	2023			2024		
Mois	**Nombre**	**Recettes**	**Ticket moyen**	**Nombre**	**Recettes**	**Ticket moyen**
JANVIER	40	137 €	3,42 €	197	692 €	3,51 €
FEVRIER	129	431 €	3,34 €	189	654 €	3,46 €
MARS	111	408 €	3,67 €	221	791 €	3,58 €
AVRIL	92	319 €	3,47 €	104	390 €	3,75 €
MAI	104	336 €	3,23 €	124	448 €	3,61 €
JUIN	77	271 €	3,52 €	142	531 €	3,74 €
JUILLET	68	184 €	2,71 €	103	435 €	4,22 €
AOUT	43	80 €	1,87 €	77	351 €	4,56 €
SEPTEMBRE	84	294 €	3,50 €	186	780 €	4,19 €
OCTOBRE	99	306 €	3,09 €	171	675 €	3,95 €
NOVEMBRE	161	575 €	3,57 €	151	486 €	3,22 €
DECEMBRE	128	495 €	3,87 €	129	529 €	4,10 €
TOTAL	**1 136**	**3 835 €**	**3,38 €**	**1 794**	**6 764 €**	**3,77 €**

ANNEXE 4

940113-Saint-Maur-des-Fossés Jardin des Facultés

RECETTES MENSUELLES PREVENDUS

Recettes TTC

Mois	2023	2024	Ecart (%)
JANVIER	0 €	0 €	-
FEVRIER	0 €	0 €	-
MARS	0 €	2 €	-
AVRIL	0 €	0 €	-
MAI	0 €	0 €	-
JUIN	0 €	0 €	-
JUILLET	0 €	0 €	-
AOUT	0 €	0 €	-
SEPTEMBRE	0 €	0 €	-
OCTOBRE	0 €	0 €	-
NOVEMBRE	0 €	0 €	-
DECEMBRE	0 €	4 €	-
TOTAL ANNUEL	**0 €**	**6 €**	**-**

ANNEXE 5

940113-Saint-Maur-des-Fossés Jardin des Facultés

RECETTES MENSUELLES ABONNEMENTS - LOCATIONS

Recettes Lissées TTC

Mois	2023	2024	Ecart (%)
JANVIER	0 €	315 €	-
FEVRIER	0 €	270 €	-
MARS	0 €	270 €	-
AVRIL	46 €	433 €	837,0
MAI	46 €	315 €	582,1
JUIN	75 €	315 €	320,6
JUILLET	150 €	315 €	110,3
AOUT	150 €	400 €	167,0
SEPTEMBRE	113 €	170 €	51,1
OCTOBRE	183 €	315 €	72,4
NOVEMBRE	183 €	315 €	72,4
DECEMBRE	230 €	315 €	36,9
TOTAL ANNUEL	**1 176 €**	**3 753 €**	**219,0**

ANNEXE 6

940113-Saint-Maur-des-Fossés Jardin des Facultés

FREQUENTATION - ABONNEMENTS LOCATIONS

Recettes Lissées TTC

	2023			2024		
Mois	**Nombre**	**Recettes**	**Ticket moyen**	**Nombre**	**Recettes**	**Ticket moyen**
JANVIER	51	0 €	0,0 €	53	315 €	6,0 €
FEVRIER	51	0 €	0,0 €	53	270 €	5,1 €
MARS	51	0 €	0,0 €	53	270 €	5,1 €
AVRIL	52	46 €	0,9 €	54	433 €	8,0 €
MAI	52	46 €	0,9 €	53	315 €	6,0 €
JUIN	52	75 €	1,4 €	53	315 €	6,0 €
JUILLET	52	150 €	2,9 €	73	315 €	4,3 €
AOUT	52	150 €	2,9 €	74	400 €	5,4 €
SEPTEMBRE	54	113 €	2,1 €	71	170 €	2,4 €
OCTOBRE	53	183 €	3,5 €	73	315 €	4,3 €
NOVEMBRE	54	183 €	3,4 €	73	315 €	4,3 €
DECEMBRE	53	230 €	4,3 €	73	315 €	4,3 €
TOTAL	**627**	**1 176 €**	**1,9 €**	**756**	**3 753 €**	**5,0 €**

Contact :

Indigo Park
Direction régionale Nord Est
The CURVE
4/50 Avenue du Général de Gaulle
92800 – Puteaux
01.49.03.13.31

Coordonnées RD
francois.limpens@group-indigo.com
06.09.75.36.11